

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Présenté**

**au Sénat académique**

**du 6 mai 2019**

**Préparé par le Secrétariat général**

## TABLE DES MATIÈRES

1. Modification au titre du programme de B.A. avec majeure en linguistique et littérature .....	1
2. Modifications aux programmes de science politique (B. Sc. Soc. avec majeure en science politique et mineure en science politique) .....	6
3. Modifications au programme de Baccalauréat en musique .....	50
4. Modifications aux programmes d'histoire (B.A. avec majeure en histoire et mineure en histoire) .....	84
5. Modifications aux programmes du B.A. B. Éd. (Majeure en études françaises) et B.A. B. Éd. (Majeure en histoire) .....	120
6. Résolutions transmises pour information .....	144
6.1. Modifications au profil de programmes.....	144
6.2. Création de cours.....	144
6.3. Modifications de cours .....	145
6.4. Abolition de cours .....	146

1. **MODIFICATION AU TITRE DU PROGRAMME DE B.A. AVEC MAJEURE EN LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE**

**R : 16-CPR-190314**

*« Tel que demandé par la CESPМ, le Comité des programmes recommande au Sénat académique que le titre du programme B.A. (majeure en linguistique et littérature) devienne B.A. (majeure en études françaises) étant entendu que les titres des programmes seraient comme suit :*

- *B.A. avec majeure en études françaises (profil mixte)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique avec distinction)*
- *B.A. avec majeure en études française (profil littérature)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil littérature avec distinction) ».*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Tel que demandé par la CESPМ, que le Sénat académique accepte que le titre du programme B.A. (majeure en linguistique et littérature) devienne B.A. (majeure en études françaises) étant entendu que les titres des programmes seraient comme suit :*

- *B.A. avec majeure en études françaises (profil mixte)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique avec distinction)*
- *B.A. avec majeure en études française (profil littérature)*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil littérature avec distinction) ».*

22D/18-19

De : Jean-François Thibault

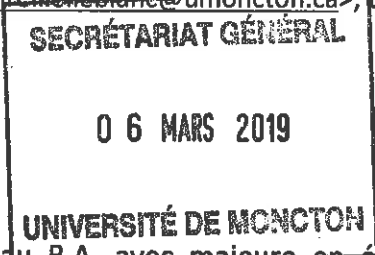
Envoyé : 5 mars 2019 14:04

À : André Samson <andre.samson@umoncton.ca>

Cc : Jean-François Richard <jean-francois.richard@umoncton.ca>; Lynne M. Castonguay <lynne.castonguay@umoncton.ca>; Pascal Robichaud <pascal.robichaud@umoncton.ca>; Matthieu LeBlanc (matthieu.leblanc@umoncton.ca) <matthieu.leblanc@umoncton.ca>; Dominique Thomassin <dominique.thomassin@umoncton.ca>; Mireille LeBlanc <mireille.leblanc@umoncton.ca>; Diane Savoie <diane.savoie@umoncton.ca>

Objet : Ajout d'un point au Comité de programme

Importance : Haute



Monsieur le Vice-recteur,

Comme vous le savez, les modifications proposées au ~~B.A. avec majeure en études françaises~~ ont été approuvées par le Comité des programmes le 19 avril 2018 et le Sénat académique le 2 novembre 2018. Les modifications ont ensuite été acheminées à la CESPM. Les modifications ont été a bien reçues, mais la CESPM s'est interrogée sur le titre modifié, à savoir *B.A. avec majeure en linguistique et littérature*. La CESPM s'est plus précisément demandé si, pour l'étudiante ou l'étudiant qui choisit le profil *littérature* ou le profil *linguistique*, le nombre de crédits dans l'autre discipline – 9 crédits – était suffisant pour justifier que l'on emploie *majeure en linguistique et littérature* dans le titre. Le Département d'études françaises et la Faculté, après discussion, étaient d'accord pour dire que les réserves exprimées par la CESPM étaient fondées, et c'est ainsi que, dans une correspondance adressée à la directrice de la CESPM le 26 février 2019 par l'entremise du bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales, **la Faculté a proposé de revenir au titre original du programme, soit « B.A. avec majeure en études françaises », tout en conservant les cinq profils proposés (voir lettre en annexe).** La CESPM nous a par la suite informés qu'elle devrait être en mesure d'approuver les modifications au programme, mais à condition que le Sénat approuve le retour au titre original. Il est à noter que le programme modifié entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Nous avons déjà modifié l'ensemble des formulaires afférents et souhaitons ainsi qu'ils soient soumis à l'attention des membres du Sénat en mai 2019 pour que le programme figure dans le répertoire entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. La prochaine réunion du Comité des programmes n'étant prévue que pour le 13 juin, il sera manifestement trop tard pour le Sénat de mai 2019. **C'est ainsi que nous souhaitons que le retour au titre original puisse être approuvé par le Comité des programmes à sa réunion du 14 mars 2019 afin que la question figure à l'ordre du jour du Sénat de mai 2019.** La CESPM nous informe que nous devrions recevoir l'approbation conditionnelle (par lettre envoyée par courriel) au plus tard le 13 mars.

Si vous êtes d'accord pour que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du CPR du 14 mars 2019, nous vous transmettrons les documents afférents d'ici demain. Nous avons également communiqué avec la Faculté des sciences de l'éducation, qui se penchera prochainement sur la question du titre de son programme correspondant de B.A.-B. Ed.

Très cordialement,

Jean-François Thibault

c. c. Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales

Lynne Castonguay, secrétaire générale  
Pascal Robichaud, registraire  
Matthieu LeBlanc, vice-doyen, FASS  
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux programmes, FASS  
Mireille LeBlanc, vice-doyenne, FSÉ  
Diane Savoie, bureau du VRAEAP



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Le 26 février 2019

Madame Catherine Stewart  
Directrice générale intérimaire  
Commission d'enseignement supérieur des  
Provinces maritimes  
82, rue Westmorland  
Bureau 401, C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
Canada E3B 5H1

**Objet : Précisions exigées par le Comité consultatif sur l'assurance de la qualité –  
Modifications proposées au B.A. (majeure en études françaises),  
Département d'études françaises, Université de Moncton**

Madame la Directrice générale,

J'accuse réception de votre demande de précisions en ce qui concerne les modifications proposées au B.A. avec majeure en études françaises par le Département d'études françaises de la Faculté des arts et des sciences sociales. Votre demande, qui nous a été transmise par le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales, M. Jean-François Richard, était formulée ainsi :

Est-ce qu'on accorde le même titre de programme *Baccalauréat ès arts (majeure en linguistique et littérature)* à la personne qui suit « le **profil linguistique** avec peu de cours en littérature » et à la personne qui suit « le **profil littérature** avec peu de cours en linguistique ».

Y a-t-il suffisamment de contenu dans la discipline secondaire pour que cette dernière se retrouve dans le titre?

Le Département d'études françaises a en effet proposé de modifier le titre du programme en optant pour majeure en linguistique et littérature dans le but de mieux mettre en évidence les deux disciplines qui composent la majeure, soit la linguistique et la littérature. Dans notre majeure modifiée, nous cherchons à proposer aux étudiantes et étudiants un cursus qui offre des fondements en linguistique et littérature en assurant une formation de base en linguistique (9 cr.) aux étudiantes et étudiants qui choisissent le profil *littérature* et,

à l'inverse, une formation de base en littérature (9 cr.) à celles et ceux qui optent pour le profil *linguistique*. Nous avons jugé que 9 crédits était le seuil minimum.

Cela étant, nous comprenons parfaitement les réserves exprimées par la CESPM quant au nouveau titre proposé. Pour éviter toute confusion par rapport au titre et au contenu du programme, nous proposons de conserver le titre original du programme – majeure en études françaises – avec les cinq profils proposés. Le programme se déclinerait comme suit :

- B.A. avec majeure en études françaises (profil mixte)
- B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique)
- B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique avec distinction)
- B.A. avec majeure en études françaises (profil littérature)
- B.A. avec majeure en études françaises (profil littérature avec distinction)

Le registraire et la secrétaire générale confirment que le projet devra être retourné au Sénat académique pour validation. Vous pourriez donc ajouter cette condition dans votre approbation conditionnelle, le cas échéant.

Je demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

c. c. M. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales

2. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DE SCIENCE POLITIQUE (B. SC. SOC. AVEC MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE ET MINEURE EN SCIENCE POLITIQUE)**

**R : 24-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil régulier) et du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil avec distinction). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil régulier) et du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil avec distinction). »*

**R : 25-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique). »*

**R : 31-CPR-190314**

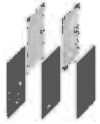
*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil de la Mineure en science politique. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en science politique. »*

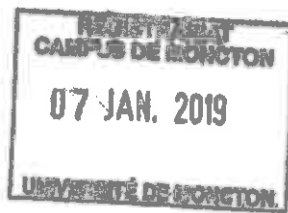




UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



3218-19

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

04 JAN. 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 20 décembre 2018

Monsieur André Samson  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



**Objet : Modifications aux programmes de science politique  
(B. Sc. soc. avec majeure en science politique et mineure en science politique)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au **B. Sc. soc. avec majeure en science politique** ainsi qu'à la **mineure en science politique**. Pour la majeure, les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil avec distinction à la majeure existante, conformément au règlement universitaire 2.3.1 (Structure des majeures). Cette modification s'inscrit dans le droit fil des changements que la Faculté propose à bon nombre de ses majeures disciplinaires. À cela s'ajoutent des modifications aux cours de science politique (création, abolition et modification de cours) ainsi qu'à la banque de cours OFG. De plus, les modifications à la majeure entraînent des modifications à la mineure en science politique. Enfin, l'École des hautes études publiques propose parallèlement l'abolition du B. Sc. soc. avec spécialisation en science politique.

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur adjoint du secteur Science politique de l'École des hautes études publiques, M. Christophe Trinsel, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par l'UARD de science politique, l'Assemblée de l'École des hautes études publiques, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 12 décembre 2018. Voici les résolutions adoptées en ce sens :

Modification du B. Sc. soc. (majeure en science politique)

*Le Conseil recommande que les modifications proposées au B. Sc. soc. (majeure en science politique), notamment l'introduction du profil avec distinction, soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Création, modification et abolition de cours SCPO

*Le Conseil recommande que les cours SCPO1021 et SCPO3021 soient créés. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

*Le Conseil recommande que les cours SCPO1010, SCPO3202 et SCPO4015 soient abolis. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

*Le Conseil recommande que les cours SCPO1000, SCPO4406, SCPO4407 et SCPO4408 soient modifiés. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Modification de la banque de cours SCPO

*Le Conseil recommande que la banque de cours SCPO soit modifiée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Modification de la banque de cours OFG (SCPO)

*Le Conseil recommande que la banque de cours OFG soit modifiée (ajout des cours SCPO1021 et SCPO3021). Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Modification de la mineure en science politique

*Le Conseil recommande que la mineure en science politique soit modifiée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Abolition du B. Sc. soc. (spécialisation en science politique)

*Le Conseil recommande que le B. Sc. soc. avec spécialisation en science politique soit aboli. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Pierre-Marcel Desjardins, directeur, École des hautes études publiques  
Lettre de Christophe Traisnel, directeur adjoint (secteur Science politique), École  
des hautes études publiques  
Formulaires afférents
- c. c. Pierre-Marcel Desjardins, directeur, École des hautes études publiques  
Christophe Traisnel, directeur adjoint (Science politique), École des hautes études  
publiques



Le 1<sup>er</sup> décembre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB E1A 3E9

Objet : Modification des programmes en science politique

Monsieur le Vice-doyen,

Dans le cadre de la planification stratégique et de l'intégration d'un profil avec distinction à la majeure en science politique, l'UARD de science politique a élaboré une série de modifications de programmes et de cours, lesquelles furent approuvées à l'unanimité par l'UARD de science politique à sa réunion du 10 octobre 2018 et par l'Assemblée de l'École des hautes études publiques le 28 novembre 2018 (cf. lettre de Pierre-Marcel Desjardins datée du 30 novembre 2018). Voici les principales modifications concernant cette reconfiguration.

**1. Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'École des hautes études publiques comptera deux profils dans le cadre de la majeure en science politique : le profil régulier et le profil avec distinction. Les étudiants et étudiantes inscrits au programme de majeure (profil régulier) seront admissibles au profil avec distinction, s'ils ont une moyenne de 3,0 à la fin de leur deuxième année d'études.

Le profil avec distinction comportera 60 crédits dans la discipline principale (SCPO), soit 12 crédits de plus que le profil régulier.

Voici les principaux changements associés à ces nouveaux profils :

- **Création de deux nouveaux cours de méthodes, soit le SCPO1021 – Méthodes des sciences po. I et SCPO3021 – Méthodes des sciences po. II.** Ces deux cours consistent en un redéploiement des formations aux méthodes des sciences politiques qui étaient délivrées par l'unité dans le sens de leur renforcement. Le cours SCPO 1021 permettra l'examen des approches et perspectives en science politique, l'initiation à la construction du projet de recherche (objet, concepts, littérature, problématique, hypothèse, stratégie de recherche), l'étude des conditions de la recherche (éthique,

démarche, structure). Il permettra l'acquisition d'une expérience de terrain et l'initiation aux méthodes qualitatives : données secondaires, observations, entretiens. Le cours SCPO 3021 entamera le second volet de cette initiation : par un examen des méthodes quantitatives cette fois (questionnaires, sondages, statistiques, techniques de croisement de variables), la réalisation d'un sondage, une initiation à la présentation des techniques d'analyse (analyse de contenu, de discours; logiciels de traitement de données), une initiation à la rédaction et à la présentation de rapport de recherche et aux techniques de diffusion de la recherche.

- **Ajout à la banque de cours de disciplines connexes les sigles CRIM, ICOM et LITT.** Cela nous permettra de mieux correspondre à certains des OFG qui n'étaient pas entièrement couverts par notre programme précédent (le cas notamment de l'OFG 6 « Sensibilité aux arts et lettres » tout en permettant aux étudiants et étudiantes de s'initier à des disciplines proches de la science politique, ou qui lui sont complémentaires.
- **Abolition de trois cours :**
  - *SCPO1010 – Science politique II.* Son contenu est redéployé dans les cours SCPO1021 – Méthodes des sciences po. I et SCPO3021 – Méthodes des sciences po. II;
  - *SCPO3202 – Méthodes II.* Son contenu est redéployé au sein notamment du nouveau cours SCPO3021 – Méthodes des sciences po. II et du cours SCPO4406 (modifié);
  - *SCPO4015 – Préparation Essai et Stages.* Son contenu est redéployé dans les cours SCPO3021 et SCPO4406 (modifié).
- **Modification de quatre cours :**
  - *SCPO1000 – Science politique I.* Nous avons modifié le titre du cours (Intro. à la science politique) et mis à jour sa description.
  - *SCPO4406 – Projet de recherche et essai.* En effet, le cours SCPO 4406 se trouve renforcé : ce cours devient obligatoire dans le cheminement avec distinction. A l'issue de celui-ci, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure 1 - de comprendre, par la pratique et une première expérience de recherche, les principaux enjeux liés à la préparation et à la réalisation d'un projet de recherche (dimension éthique, faisabilité, évaluation et contrôle du processus de recherche, administration de la preuve, démarche de recherche, choix d'approches, formulation d'une problématique et d'hypothèses; 2 -- de concevoir, sous la direction d'un professeur ou d'une professeure, un travail de recherche en profondeur, de sa conception à sa présentation; 3 - d'appliquer les méthodes de recherche (terrain, revue de littérature, analyse de données); 4 -- d'employer les techniques de présentation de résultats de recherches par la rédaction d'un essai.
  - *SCPO4407 – Stage de recherche et SCPO4408 – Stage en milieu de travail.* Ces cours deviennent optionnels pour le programme de majeure (profil régulier) et le programme de majeure (profil avec distinction). Ces deux cours visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer une expérience pratique de recherche ou de travail, et ce sous la supervision et la direction d'une professeure ou d'un professeur. Pour s'inscrire aux cours SCPO4407 Stage de recherche et SCPO4408 Stage en milieu de travail, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi le cours SCPO3021 Méthode des sciences po. II avec une note égale ou supérieure à B- en plus d'obtenir la permission du directeur ou de la directrice du programme.

## 2. Mineure en science politique

Le programme de mineure en science politique a été ajusté en tenant compte de la modification à la banque de cours.

## 3. Abolition du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique)

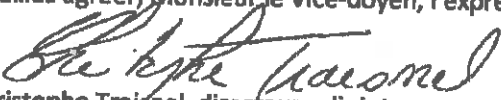
Le profil de majeure avec distinction remplacera le programme de spécialisation en science politique. L'UARD propose donc l'abolition du B. Sc. soc. (spécialisation en science politique).

## 4. Les formulaires CPR

Voici les formulaires associés à cette demande de reconfiguration :

CPR-1 Énoncé de programme	Pour le programme de majeure en science politique (profil régulier et profil avec distinction)
CPR-2 Proposition de modification de programme	Pour les programmes de majeure et mineure en science politique
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours	Pour les nouveaux cours SCPO1021 et SCPO3021
CPR-5 Modification d'un cours existant	Le titre et la description du cours SCPO1000 ont été modifiés. Pour les cours SCPO4406, SCPO4407 et SCPO4408, les préalables et les objectifs ont été redéfinis en fonction des changements apportés aux programmes.
CPR-6 Abolition d'un cours	Les cours SCPO1010, SCPO3202 et SCPO4015 seront abolis.
CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline	Nouvelle banque de cours proposée pour donner suite aux changements
CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)	Pour l'ajout de cours SCPO1021, SCPO3021 à la banque des OFG 7
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire	Pour les programmes de majeure et mineure en science politique
CPR-11 Feuille de route	Pour le B. Sc. soc. Majeure en science politique – profil régulier et profil avec distinction, et la mineure en science politique
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme	Pour l'abolition du B. Sc. soc. (Spécialisation en science politique)

Veillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes salutations distinguées.



Christophe Traisnel, directeur-adjoint

HEP – Secteur science politique

p.j. Formulaires CPR



**PAR COURRIEL**

Le 30 novembre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB, E1A 3E9

Objet : Modification des programmes en science politique

Monsieur le Vice-doyen,

L'assemblée de l'École des hautes études publiques a reçu le projet de modification des programmes en science politique. Les membres ont pu consulter, entre le jeudi 15 novembre et le mercredi 28 novembre, tous les documents pertinents. Les membres de l'assemblée, dans le cadre d'une consultation électronique, se sont exprimés à l'unanimité en faveur de ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Marcel Desjardins  
Directeur

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

20 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 20 mars 2019

Monsieur André Samson  
Président du Comité des programmes  
Vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche  
Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick)



**Objet : Suivi au Comité des programmes –  
Modifications aux programmes de science politique  
(Point 19 du CPR-190314)**

Monsieur le Vice-recteur,

Je vous écris pour assurer le suivi d'une demande de modification aux programmes de science politique soumise au Comité des programmes (point 19 du CPR190324). C'est le doyen de la Faculté et membre du Comité des programmes, M. Jean-François Thibault, qui m'a fait part de la demande du CPR. Vous trouverez ci-joint les formulaires modifiés.

- Nous avons retiré le cours SCPO3021 de la liste de l'OFG7 puisque le cours préalable à ce cours, soit le SCPO1021, figure dans la liste de ce même OFG. L'ensemble des formulaires a été modifié.
- Dans le CPR-5 du cours SCPO1000, nous avons ajouté une puce (f) au dernier objectif.
- Dans le CPR-5 du cours SCPO4406, nous avons supprimé le mot « écrit » dans la description du cours.

Sachez que nous avons informé le Secteur science politique de l'École des hautes études publiques des modifications apportées aux formulaires.

Enfin, je vous saurais gré de soumettre les modifications aux membres du Comité des programmes à leur prochaine réunion, prévue pour le 15 avril 2019, de manière que le projet dans son ensemble puisse être traité au Sénat du 6 mai 2019.



Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer,  
Monsieur le Vice-recteur, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales  
Lynne Castonguay, secrétaire générale  
Pascal Robichaud, registraire
- p. j. Formulaires afférents

**Modification du B. Sc. soc. (majeure en science politique)  
Création, modification et abolition de cours (SCPO)  
Modification de la banque de cours OFG**

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME**

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté :** Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** École des hautes études publiques
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)
- 1.4 Diplôme accordé :** B. Sc. soc. (majeure en science politique)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1<sup>er</sup> juillet 2019

**2. Description générale du programme**

**Prolégomène**

Au préalable, il est nécessaire de rappeler que ces modifications s'inscrivent dans le cadre de la planification stratégique de l'Université, ainsi que dans le cadre de la modification des programmes proposée par la FASS à chaque unité. Celles-ci s'inscrivent également dans un nouveau contexte pour le secteur science politique : l'abolition du Département de science politique et la création de l'École des hautes études publiques (École des HÉP), qui regroupe désormais les secteurs de science politique, d'économie (1<sup>er</sup> cycle), d'administration publique et de gestion des services de santé (2<sup>e</sup> cycle).

Dans ce cadre, l'ancienne majeure en science politique se décline en deux variantes toutes deux associées à une mineure : une majeure classique (« profil régulier »), assez semblable à l'ancienne majeure, et une majeure « avec distinction » (« profil avec distinction ») dont l'exigence la plus singulière réside dans la préparation d'une activité de fin d'études : la rédaction d'un essai et la réalisation d'une recherche sous la direction d'un professeur. Outre ce travail, la distinction se solde également par le renforcement du nombre de cours suivis en science politique permettant de renforcer l'accès de l'étudiant aux connaissances propres à la science politique, et sa capacité d'analyse au sein de cette discipline. Enfin, la distinction est réservée aux étudiants ayant une moyenne égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3.

**Introduction**

La science politique s'attache à l'étude des circonstances et des considérations portant sur l'organisation politique des communautés humaines, c'est-à-dire aux conditions, aux modalités, aux valeurs et aux normes qui orientent le gouvernement des individus et des collectivités organisées qu'ils forment. La science politique est par définition une discipline appelée à aborder une variété de phénomènes et à s'intéresser aussi bien à la représentation citoyenne qu'aux affaires internationales, au fonctionnement de l'État qu'au comportement des électeurs, à la comparaison des régimes politiques qu'aux mouvements sociaux, à la place des minorités qu'aux multiples enjeux de la mondialisation. Cette discipline, en évolution constante, comporte une dimension pratique et appliquée significative qui transparaît dans plusieurs axes, et notamment dans celui des politiques publiques, axe au cœur des disciplines rassemblées au sein de l'École des HÉP.

## 2.1 Description des objectifs du programme

L'objectif principal du programme de majeure en science politique est d'offrir un programme d'étude représentatif des différents champs de la discipline. Il vise l'acquisition de connaissances fondamentales portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité. Le programme entend également, sur un plan plus strictement méthodologique, fournir aux étudiantes et étudiants les capacités appliquées et les aptitudes pratiques qui sont essentielles à l'analyse concrète de la réalité politique et des variables qu'elle implique. D'où l'importance d'offrir une formation qui contribue à renforcer la capacité d'adaptation de l'étudiante et de l'étudiant face à un environnement politique en perpétuel changement.

Le profil avec distinction consiste, par une formation plus approfondie, à préparer plus particulièrement les étudiantes et étudiants aux études de cycles supérieurs dans tous les champs de la science politique ainsi que dans divers autres domaines d'études de deuxième cycle, notamment les études en droit ou dans d'autres disciplines des sciences sociales. Dans certains cas, une propédeutique est nécessaire. Bien qu'elle permette la poursuite d'études de cycles supérieurs, cette formation représente par ailleurs une solide base pour celles et ceux qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail dans des domaines tels l'administration publique, la diplomatie, l'éducation, l'environnement, le journalisme.

## 2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques telles que :

- (i) les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales ;
- (ii) les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies ;
- (iii) les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ;
- (iv) les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.
- (v) Pour le profil avec distinction : l'encadrement individuel pour l'initiation à une démarche de recherche autonome conduisant à la rédaction d'un essai de fin de baccalauréat. Cet essai témoigne de ce que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances fondamentales et approfondies et qu'elle et il dispose des capacités appliquées pour procéder à l'analyse du politique.

Il va sans dire que la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces stratégies dépend pour une part de la nature des cours, de la taille des groupes ainsi que de leur composition. Chacune de ces stratégies est de plus combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises qui sont variées et qui peuvent comprendre la dissertation, le commentaire de texte, la rédaction de fiches de lectures, de brefs travaux de synthèse, d'exercices pratiques, de travaux de recherche semestriels, d'exposés oraux, d'examens sur table ou d'examens maison auxquels s'ajoute, pour le profil avec distinction, la rédaction d'un essai et l'exercice d'une recherche dirigée. Ces stratégies sont également liées à des exigences de lectures soutenues qui permettent de compléter et d'approfondir les enseignements et de nourrir la réflexion de l'étudiante et de l'étudiant.

## 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Au terme de la formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique, la diplômée ou le diplômé sera à même de :

- comprendre les enjeux ainsi que les défis politiques auxquels sont aujourd'hui confrontées les sociétés ;
- connaître les multiples facettes que recouvrent ces enjeux et ces défis ;
- analyser, de façon raisonnée (tout à la fois argumentée et critique), les circonstances entourant l'émergence de tels problèmes politiques ;
- comprendre les considérations devant être prises en compte dans l'élaboration des solutions envisagées comme dans les délibérations conduisant à l'adoption d'une solution particulière ;
- concevoir un projet de recherche.

Avec un baccalauréat avec majeure en science politique avec distinction entre les mains, une étudiante ou un étudiant sera en outre en mesure de :

- rédigier un rapport de recherche respectant les exigences de la discipline, c'est-à-dire de circonscrire les principales dimensions soulevées par une question particulière, de définir une problématique permettant de cerner les enjeux et les défis liés à cette question, de déterminer la méthode d'analyse la plus pertinente dans ce contexte, d'appliquer cette méthode, de faire une analyse des résultats, de tirer et présenter des conclusions appropriées et de communiquer les idées qu'elles supposent de manière convaincante, tant de manière orale qu'à l'écrit.

## 3. La formation fondamentale

### 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

La formation fondamentale du programme de majeure en science politique (profil régulier) comprend les cours de la discipline principale (48 crédits) et les cours des disciplines connexes (18 crédits). Elle s'articule plus spécifiquement, en lien avec les cours des disciplines connexes, autour d'un solide tronc commun de cours obligatoires (27 crédits, dont 24 en science politique) et de cours à option (39 crédits, dont 24 en science politique); cela, de manière à privilégier à la fois l'acquisition des connaissances fondamentales et approfondies en science politique tout en offrant une certaine souplesse quant à l'orientation que l'étudiante ou l'étudiant pourrait souhaiter donner à sa formation.

		B. Sc. soc. (majeure en science politique) <u>Programme actuel</u>	B. Sc. soc. (majeure en science politique – profil régulier) <u>Programme proposé</u>
<b>FORMATION FONDAMENTALE (66 crédits)</b>	<b>Discipline principale</b>	48 cr. (24 cr. oblig. + 24 cr. option)	48 cr. (24 cr. oblig. + 24 cr. option)
	<b>Disciplines connexes</b>	18 cr. (6 cr. oblig. + 12 cr. option)	18 cr. (3 cr. oblig. + 15 cr. option) <sup>1</sup>
<b>FORMATION GÉNÉRALE (30 crédits)</b>		30 cr.	30 cr.
<b>MINEURE (24 crédits)</b>		24 cr.	24 cr.
<b>TOTAL</b>		120 cr.	120 cr.

<sup>1</sup> S'explique par le fait que PHIL3430 ne sera plus obligatoire; les étudiantes et étudiants choisiront un cours à option PHIL. Le seul cours obligatoire des disciplines connexes sera le STAT2653.

La formation fondamentale du programme de majeure en science politique (profil avec distinction) comprend les cours de la discipline principale (60 crédits) et les cours des disciplines connexes (6 crédits) qui s'ajoutent aux 24 crédits de la mineure. La formation s'articule plus spécifiquement, en lien avec les cours des disciplines connexes, autour d'un solide tronc commun de cours obligatoires (33 crédits, dont 30 en science politique)

et de cours à option (33 crédits, dont 30 en science politique); cela, de manière à privilégier à la fois l'acquisition des connaissances fondamentales et approfondies en science politique tout en offrant une certaine souplesse quant à l'orientation que l'étudiante ou l'étudiant pourrait souhaiter donner à sa formation, notamment à travers le choix de sa mineure (24 crédits).

**TABLEAU COMPARATIF 2**  
**Spécialisation actuelle et majeure avec distinction proposée**

		B. Sc. soc. (spécialisation en science politique)	B. Sc. soc. (majeure en science politique – profil avec distinction)
		<u>Programme actuel</u>	<u>Programme proposé</u>
<b>FORMATION FONDAMENTALE</b> <b>(90 crédits ou 66 crédits)</b>	<b>Discipline principale</b>	<b>60 cr.</b> <b>(30 cr. oblig. + 30 cr. option)</b>	<b>60 cr.</b> <b>(30 cr. oblig. + 30 cr. option)</b>
	<b>Disciplines connexes</b>	<b>30 cr.</b> <b>(6 cr. oblig. + 24 cr. option)</b>	<b>6 cr.</b> <b>(3 cr. oblig. + 3 cr. option)<sup>2</sup></b>
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b> <b>(30 crédits)</b>		<b>30 cr.</b>	<b>30 cr.</b>
<b>MINEURE</b> <b>(0 ou 24 crédits)</b>		<b>0 cr.</b>	<b>24 cr.</b>
<b>TOTAL</b>		<b>120 cr.</b>	<b>120 cr.</b>

<sup>2</sup> Le nombre de crédits des disciplines connexes passe de 30 cr. à 6 cr. pour faire place à la mineure (+24 crédits).

Le tronc commun de cours obligatoires de la discipline principale (30 crédits) constitue l'assise principale du programme de majeure en science politique (profil avec distinction). Il comprend des cours étalés sur les quatre années et s'articulant autour de trois types de formation : théorique (SCPO 1000 Intro. à la science politique, SCPO 1020 Pensée politique I, SCPO 2000 Pensée politique II; méthodologique (SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I, SCPO 3021, Méthodes des sciences po. II); et thématique (SCPO 2100 Système politique canadien, SCPO 2220 Principes d'admin. publique, SCPO 2340 Intro aux relations intern.). S'ajoute un autre cours obligatoire : SCPO 4406, Projet de recherche et essai.

Plusieurs étapes donnent son armature à la formation fondamentale.

La première étape couvre la première année et est consacrée à l'acquisition de connaissances générales et à l'initiation à la discipline. Trois cours (3) sont consacrés à établir ces fondements à la fois sur le plan des principaux concepts de base et des fondations scientifiques de la discipline (SCPO 1000 Intro. à la science politique et SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I) et sur celui de l'histoire des idées et des événements politiques (SCPO 1020 Pensée politique I).

Cette solide base fondamentale étant acquise dès la première année, l'étudiante ou l'étudiant sera par la suite à même de cheminer dans la deuxième étape du programme qui couvre les deuxième, troisième et quatrième années. Cette étape est consacrée à l'approfondissement des connaissances théorique, méthodologique et thématique que l'étudiante et l'étudiant acquiert en suivant cinq (5) cours obligatoires plus avancés (SCPO 2000 Pensée politique II, SCPO 2100 Système politique canadien, SCPO 2220 Principes d'admin. publique, SCPO 2340 Intro aux relations intern., et SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II). Les cours suivis durant cette deuxième étape permettent à l'étudiante et l'étudiant d'explorer et d'approfondir divers aspects de la science politique et de développer, tant sur le plan de l'argumentation que de la critique, les aptitudes analytiques nécessaires à l'appréciation des diverses facettes que recouvrent les phénomènes politiques ainsi que les enjeux et les défis qu'ils soulèvent. Cette étape est aussi l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant de s'initier à des travaux de recherche et d'analyse qui sont plus approfondis.

A ceci s'ajoute, pour le parcours avec distinction, une troisième étape qui s'effectue lors de la quatrième année qui clôt la formation fondamentale de l'étudiante et de l'étudiant. Cette étape s'organise autour d'un projet de recherche. Dans le cadre du cours SCPO 4406 Projet de recherche et essai, qui compte six crédits et qui chapeaute la formation fondamentale, l'étudiante ou l'étudiant est amené à préparer, sous la direction d'un professeur, chacune des étapes et le terrain de son propre projet de recherche; lequel projet débouche à la session suivante sur la rédaction d'un essai. Cet essai permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire état des connaissances acquises et de son aptitude à traiter et à analyser un objet en profondeur.

Lors de chacune de ces étapes, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en science politique doit suivre divers cours à option en science politique, cours qui lui permettent d'aborder des objets plus spécifiques en fonction des intérêts particuliers qui sont les siens. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir des cours à option dans les domaines suivants : la politique canadienne et acadienne, l'administration publique, les relations internationales, la politique comparée, les idées politiques. Deux autres cours à option, de 6 crédits chacun, sont plus pratiques : SCPO 4407 Stage de recherche et SCPO 4408 Stage en milieu de travail. Ces deux cours visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer une expérience pratique de recherche ou de travail, et ce sous la supervision et la direction d'un professeur. Enfin, trois (3) cours de lectures dirigées (SCPO 3013 Lectures dirigées I, SCPO 3023 Lectures dirigées II et SCPO 3033 Lectures dirigées III) sont par ailleurs consacrés à l'analyse d'objets précis de science politique abordés à travers l'étude approfondie d'ouvrages et de textes clés (considérés comme des « classiques » ou des ouvrages marquant l'actualité de la discipline) recoupant les principaux axes (pensée politique, politiques et administrations publiques, relations internationales, politiques canadiennes et acadiennes, sociologie politique, politique comparée) autour desquels se structure le programme de majeure en science politique : le cours SCPO 3013 porte sur la politique acadienne, néo-brunswickoise et canadienne et l'administration publique; le cours SCPO 3023 porte sur la sociologie politique et les idées politiques; et le cours SCPO 3033 porte sur les relations internationales et la politique comparée.

### **3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale**

Partant du principe que la science politique est par définition une discipline appelée à aborder une variété de phénomènes, l'apport des disciplines connexes à la formation fondamentale du programme de majeure en science politique est crucial et doit permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'orienter en fonction de ses intérêts complémentaires les choix qu'elle ou il fait. Cet apport comprend, pour le profil régulier, trois (3) crédits de cours obligatoires (STAT 2653 Statistique descriptive) et 15 crédits de cours à option (3 crédits de cours PHIL et 12 crédits que l'étudiante ou l'étudiant doit suivre parmi les cours de sigles CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI). L'étude des fondements philosophiques, des enjeux de société, des aspects historiques aux dimensions économiques, linguistiques, psychologiques et spatiales constituent un apport essentiel à la formation en science politique au premier cycle. Pour le profil avec distinction, cet apport comprend trois crédits de cours obligatoires (STAT 2653 Statistique descriptive) et 3 crédits de cours à option PHIL.

Un cours obligatoire en PHIL (à choisir parmi la banque de PHIL) est important pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa pensée logique et critique dans l'étude qu'elle ou il fait de la réalité politique. Un cours obligatoire STAT 2653 Statistique descriptive permet à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir la maîtrise de l'un des outils les plus importants dans l'analyse de la vie politique contemporaine.

Au-delà de ces cours obligatoires, une plus grande liberté de choix est laissée à l'étudiante ou l'étudiant qui pourra à sa guise privilégier l'une ou l'autre des disciplines énumérées ci-dessus. Cette liberté nous apparaît requise pour permettre à celle-ci ou celui-ci d'orienter son profil de formation et de faire correspondre au mieux ledit profil aux grands objectifs académiques et de carrière que l'étudiant ou l'étudiante a pu se forger, tout en lui permettant d'explorer des domaines autres, bien que connexes, à sa formation.

### 3.3 Liste des cours exigés

**Tableau 1**  
**Formation fondamentale (majeure en science politique – profil régulier)**

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 crédits</b>
<b>Discipline principale</b>	<b>48 crédits</b>
<b>Discipline principale - cours obligatoires</b>	<b>24 crédits</b>
SCPO 1000 <b>Intro. à la science politique</b>	<b>3</b>
SCPO 1020 Pensée politique I	3
<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2100 Système politique canadien	3
SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
<b>SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>
<b>Discipline principale - cours à option</b>	<b>24 crédits</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :	3
SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO 2365 Organ.intern. contemporaines	3
Choisir 21 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 (à l'exception du cours SCPO4406).	<b>21</b>
<b>Disciplines connexes</b>	<b>18 crédits</b>
<b>Disciplines connexes - cours obligatoires</b>	<b>3 crédits</b>
STAT 2653 Statistique descriptive	3
<b>Disciplines connexes - cours à option</b>	<b>15 crédits</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL	<b>3</b>
Choisir 12 crédits parmi les cours de sigles CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC et SOCI	<b>12</b>



**Tableau 2**  
**Formation fondamentale (majeure en science politique – profil avec distinction)**

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 crédits</b>
<b>Discipline principale</b>	<b>60 crédits</b>
<b>Discipline principale - cours obligatoires</b>	<b>30 crédits</b>
SCPO 1000 Intro. à la science politique	3
SCPO 1020 Pensée politique I	3
<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2100 Système politique canadien	3
SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
<b>SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>
<b>SCPO 4406 Projet de recherche et essai</b>	<b>6</b>
<b>Discipline principale - cours à option<sup>1</sup></b>	<b>30 crédits</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :	3
SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO 2365 Organ.intern. contemporaines	3
Choisir 27 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000.	27
<b>Disciplines connexes</b>	<b>6 crédits</b>
<b>Disciplines connexes - cours obligatoires</b>	<b>3 crédits</b>
STAT 2653 Statistique descriptive	3
<b>Disciplines connexes - cours à option</b>	<b>3 crédits</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL	3

<sup>1</sup> Les cours SCPO3200, SCPO4150 et SCPO4210 s'offrent à Edmundston

#### 4. La formation générale

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, la science politique est une discipline architectonique qui, par définition, englobe un vaste éventail de connaissances générales. Nous estimons par conséquent qu'au-delà des objectifs de formation fondamentale, le programme de baccalauréat avec majeure en science politique (profil régulier et profil avec distinction) permet à bien des égards d'atteindre également un certain nombre d'objectifs de formation générale.

##### 4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Le cours FASS 1000 Init. au travail intellectuel qui est offert par la Faculté des arts et des sciences sociales est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires à la réussite d'études universitaires (prise de notes, recherche documentaire, organisation d'un travail). Il s'agit d'un cours obligatoire de la formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique. Cet objectif de formation générale sera par ailleurs consolidé par les cours obligatoires SCPO 1000 Intro à la science politique et SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I qui ont comme objectif d'initier les étudiantes et étudiants à la naissance de la science politique en tant que discipline autonome et à ses méthodologies. Tout en les initiant à l'analyse de la vie politique contemporaine, le cours SCPO 1021 vise en effet également l'apprentissage des techniques du travail intellectuel et de recherche, tandis que le cours de SCPO 1000 vise notamment à ce que les étudiants puissent construire un travail de réflexion (dissertation, commentaire de texte).

##### 4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Cet objectif de formation générale est atteint par la formation fondamentale dans la discipline et plus spécifiquement par le cours obligatoire SCPO 2340 Intro aux relations intern. En introduisant l'étudiante ou l'étudiant aux réalités politiques extérieures à celle du milieu immédiat et en l'exposant à des problématiques internationales qui dépassent ce milieu et requièrent d'élargir les catégories usuelles de compréhension et d'analyse, le cours favorise l'acquisition d'une perspective critique sur l'Autre et encourage le développement d'un point de vue décentré sur le monde.

De plus, divers autres cours de la formation fondamentale dans la discipline (axes « relations internationales » et « politique comparée ») sont inscrits dans la banque de cours OFG comme permettant d'atteindre cet objectif. Chacun de ces cours aborde des questions qui impliquent une exposition directe ou une analyse comparée avec des réalités politiques « Autres » ainsi qu'avec des perspectives politiques différentes.

Directement lié à l'analyse du système international et de la société mondiale, le cours SCPO 3340 Politique et mondialité permet d'atteindre l'objectif de l'Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation en explorant des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles qui débordent des frontières de l'État et qui surgissent spécifiquement de la nécessité de repenser le rapport à l'Autre dans un contexte de plus en plus marqué par l'existence d'un espace d'interdépendance transnational.

Tout en abordant des objets par ailleurs distincts les uns des autres (des idéologies, des systèmes électoraux, des États, des forces sociales, des groupes minoritaires, des comportements, etc.) et en thématissant des questions variées qui peuvent surgir au sein d'une même communauté politique, mais le plus souvent entre de telles communautés, les cours SCPO 3000 Idéologies politiques, SCPO 3015 Politique comparée, SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés, SCPO 3113 Politique et minorités, SCPO 3233 Admin. publique comparée, SCPO 4020 Les francophonies et SCPO 4115 Les régimes autoritaires exposent l'étudiante et l'étudiant à des conceptions idéologiques, des institutions publiques, des structures électorales, des pratiques administratives et des expériences politiques différentes et contrastées par rapport à celles qui lui sont plus familières.

### **4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Cet objectif de formation générale est atteint par les cours suivants : SCPO 1000 Intro. à la science politique, SCPO 1020 Pensée politique I, SCPO 1050 Vie politique canadienne (il s'agit d'un cours de service que les étudiants et étudiantes inscrits en science politique ne peuvent pas suivre), SCPO 2000 Pensée politique II, SCPO 2100 Système politique canadien). Comportant un contenu historique et contemporain qui aborde explicitement la place qu'occupe la citoyenne ou le citoyen dans la société, ces cours contribuent à une prise de conscience du rôle politique de la citoyenne ou du citoyen et des droits et responsabilités qui sont directement associés à ce rôle. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours obligatoire SCPO 1020 Pensée politique I comme répondant à cet OFG.

En abordant diverses thématiques traitant de l'engagement et du militantisme, des diverses formes d'organisation politique et des grands principes institutionnels propres aux régimes démocratiques contemporains, des formes de mobilisation collectives et sociales, ainsi que des principaux paramètres de l'action gouvernementale, d'autres cours à option de la formation fondamentale dans la discipline principale (SCPO 2120 Politique en Acadie, SCPO 3211 Les politiques publiques, SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir, SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne, SCPO 4150 La politique et les médias, SCPO 4210 Politique et administration, SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne, SCPO 4420 Femmes et pensée politique et SCPO 4520 Les régimes démocratiques) permettent à l'étudiante et l'étudiant de mieux s'insérer dans son monde et ses réalités non seulement en fonction de son vécu, mais aussi du contexte bien spécifique qui est le sien, soit celui des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ainsi, le contenu de ces cours et leur ancrage particulier offrent à l'étudiante et l'étudiant les outils pertinents pour assumer pleinement son rôle de citoyenne et de citoyen actif.

### **4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité ».

### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire STAT 2653 Statistique descriptive satisfait l'exigence de cet objectif. L'attention donnée à l'analyse des données par les méthodes quantitatives fournit l'occasion à l'étudiante et l'étudiant de jeter les bases d'une utilisation en recherche. Les données qui se trouvent au centre du travail en science politique requièrent d'être à même de développer une réflexion critique sur leur traitement et leur représentativité.

### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Sensibilité aux arts et lettres » pour atteindre cet objectif.

### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

D'autres cours obligatoires de la formation fondamentale dans la discipline principale sont inscrits dans la banque de cours OFG comme permettant d'atteindre cet objectif. Axé sur la question de la production et de l'analyse des données d'enquête obtenues par entrevue/entretien, par observation ou par sondage, le cours obligatoire SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I conduit l'étudiante et l'étudiant à réfléchir sur la logique de la construction et du traitement des données ainsi qu'à s'interroger de manière critique sur la problématique de la démonstration et de la preuve dans le domaine des sciences sociales.

#### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins six crédits de formation linguistique obligatoire en français (FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite) pour atteindre cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours ANGL 1031 Language, Writing and Reading ou un cours de niveau plus élevé selon le résultat obtenu au test de classement pour atteindre cet objectif.

**Tableau 3**  
**Formation générale ou cours au choix**  
**de la majeure en science politique**

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale.	FASS 1000 Init. au travail intellectuel	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</b> : atteint par un cours obligatoire et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	X
<b>OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne</b> : atteint par des cours obligatoires et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 1020 Pensée politique I	X
<b>OFG 4 – Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire</b> : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (discipline connexe)	<b>Banque de cours de la formation générale (Voir la Banque de cours des OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a>)</b>	
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	STAT 2653 Statistique descriptive	X
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres</b> : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	Banque de cours de la formation générale (Voir la Banque de cours OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	
<b>OFG 7 – Pensée logique et critique</b> : atteint par un cours obligatoire et un cours à option de la formation fondamentale	<b>SCPO1021 Méthodes des sciences po. I</b>	X
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français</b> : atteint par deux cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite	
<b>OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1031 Language, Writing and Reading <b>ou</b> (3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	

\* Le programme de majeure en science politique tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 12 crédits de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : **Faculté des arts et des sciences sociales** le 11 octobre 2018Département : École des hautes études publiquesNom du programme : **Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)**

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
		<b>Profil régulier</b>	
<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>	<b>66 CR.</b>	<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>	<b>66 CR.</b>
<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>	<b>48 CR.</b>	<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>	<b>48 CR.</b>
Obligatoires	24 CR.	Obligatoires	24 CR.
SCPO1000 Science politique I	3	SCPO 1000 Intro. à la science politique	3
SCPO1010 Science politique II	3		
SCPO1020 Pensée politique I	3	SCPO 1020 Pensée politique I	3
		<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO2000 Pensée politique II	3	SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO2100 Système politique canadien	3	SCPO 2100 Système politique canadien	3
SCPO2220 Principes d'admin. publique	3	SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO2340 Intro aux relations intern.	3	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
SCPO3202 Méthodes II	3		
		<b>SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>
<b>Cours à option</b>	<b>24 CR.</b>	<b>Cours à option</b>	<b>24 CR.</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :	
SCPO2120 Politique en Acadie	3	SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO2240 Sociologie politique	3	SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO2365 Organ. intern. contemporaines	3	SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines	3
Choisir 21 crédits parmi les cours de niveau 3000 et 4000 suivants :		Choisir 21 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 (à l'exception du cours SCPO4406).	
SCPO3000 Idéologies politiques	3		
SCPO3013 Lectures dirigées I	3	<b>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 18 CR.</b>	
SCPO3015 Politique comparée	3	Obligatoires	<b>3 CR.</b>
SCPO3023 Lectures dirigées II	3		
SCPO3033 Lectures dirigées III	3	STAT 2653 Statistique descriptive	3
SCPO3103 Les forces politiques	3		
SCPO3110 Systèmes électoraux comparés	3	Cours à option	<b>15 CR.</b>
SCPO3113 Politique et minorités	3	Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.	
SCPO3150 Grands problèmes politiques	3		
SCPO3200 Admin. publique du Canada	3	Choisir 12 crédits parmi les disciplines suivantes :	
SCPO3211 Les politiques publiques	3	<b>CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI.</b>	
SCPO3233 Admin. publique comparée	3		
SCPO3320 Théories en relations intern.	3		
SCPO3340 Politique et mondialité	3		
SCPO3400 Les femmes et le pouvoir	3	<b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</b>	<b>30 CR.</b>
SCPO3620 Dynamiques migratoires	3		
SCPO4000 Séminaire polit. acadienne	3		
SCPO4020 Les francophonies	3	<b>MINEURE</b>	<b>24 CR.</b>

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

SCPO4115 Les régimes autoritaires	3		
SCPO4140 Théories politiques récentes	3		
SCPO4150 La politique et les médias	3		GLOBAL 120 CR.
SCPO4210 Politique et administration	3		
SCPO4211 Évaluation des politiques	3		
SCPO4260 Séminaire polit. canadienne	3		<b>Profil avec distinction</b>
SCPO4340 Politique étrangère du Canada	3		
SCPO4350 Séminaire de relations intern.	3		<b>FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.</b>
SCPO4420 Femmes et pensée politique	3		
SCPO4520 Les régimes démocratiques	3		<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 60 CR.</b>
SCPO4530 Pol. inter. et environnement	3		
			Obligatoires 30 CR.
			SCPO 1000 <b>Intro. à la science politique</b> 3
			SCPO 1020 Pensée politique I 3
			<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b> 3
			SCPO 2000 Pensée politique II 3
			SCPO 2100 Système politique canadien 3
			SCPO 2220 Principes d'admin. publique 3
			SCPO 2340 Intro aux relations intern. 3
			<b>SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II</b> 3
			<b>SCPO 4406 Projet de recherche et essai</b> 6
			Cours à option 30 CR.
			Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :
			SCPO 2120 Politique en Acadie 3
			SCPO 2240 Sociologie politique 3
			SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines 3
			Choisir 27 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 et 4000.
			<b>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 6 CR.</b>
			Obligatoires 3 CR.
			STAT2653 Statistique descriptive 3
			Cours à option 3 CR.
			Choisir 3 crédits <b>parmi les cours de sigle PHIL.</b>
			<b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS 30 CR.</b>
			<b>AU CHOIX</b>
			<b>MINEURE 24 CR.</b>
			GLOBAL 120 CR.

## INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

### 1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. Sc. soc. (majeure en science politique)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 années
Edmundston	deux premières années*
Shippagan	première année*

\*Les années subséquentes se font à Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

1<sup>er</sup> juillet 2019

### 2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de majeure en science politique vise l'acquisition de connaissances fondamentales portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité. **Ce programme vise à permettre un cursus unique pour les étudiants inscrits à la majeure en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, pour ensuite mieux « distinguer » le parcours de ceux qui s'inscrivent en science politique « renforcée ».**

**Les étudiantes et étudiants du profil avec distinction seront appelés à suivre plus de cours dans la discipline principale, dont une activité de fin d'études (6 crédits). La majeure avec distinction mène à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Elle s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études au 2<sup>e</sup> cycle.**

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques : les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales; les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue; les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques; les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique; **les expériences pratiques (recherche et milieu de travail). La majeure « avec distinction » initie à la production d'un travail de recherche.**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---



---



---

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

**Pour être admis au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits et avoir une moyenne de 3,0 sur une échelle de 4,3. La moyenne de maintien est également établie à 3 sur 4,3.**

**Pour s'inscrire aux cours SCPO4407 Stage de recherche et SCPO4408 Stage en milieu de travail, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi le cours SCPO 3021 Méthode des sciences po. II avec une note égale ou supérieure à B- en plus d'obtenir la permission du directeur ou de la directrice du programme.**

2.4 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**Profil régulier**

*FORMATION FONDAMENTALE* 66 CR.

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 48 CR.

*Obligatoires* 24 CR.

SCPO 1000	<b>Intro. à la science politique</b>	3
SCPO 1020	Pensée politique I	3
<b>SCPO 1021</b>	<b>Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO 2000	Pensée politique II	3
SCPO 2100	Système politique canadien	3
SCPO 2220	Principes d'admin. publique	3
SCPO 2340	Intro aux relations intern.	3
<b>SCPO 3021</b>	<b>Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 – Feuille de route.



<i>Cours à option</i>		<i>24 CR.</i>
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :</i>		
SCPO 2120	Politique en Acadie	3
SCPO 2240	Sociologie politique	3
SCPO 2365	Organ. intern. contemporaines	3
<i>Choisir 21 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 (à l'exception du cours SCPO4406).</i>		
<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>		<i>18 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>		<i>3 CR.</i>
STAT 2653	Statistique descriptive	3
<i>Cours à option</i>		<i>15 CR.</i>
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.</i>		
<i>Choisir 12 crédits parmi les disciplines suivantes : CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI</i>		
<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>		<i>30 CR.</i>
<i>MINEURE</i>		<i>24 CR.</i>
<i>GLOBAL</i>		<i>120 CR.</i>

Profil avec distinction

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 60 CR.

Obligatoires 30 CR.

SCPO 1000	<b>Intro. à la science politique</b>	3
SCPO 1020	Pensée politique I	3
<b>SCPO 1021</b>	<b>Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO 2000	Pensée politique II	3
SCPO 2100	Système politique canadien	3
SCPO 2220	Principes d'admin. publique	3
SCPO 2340	Intro aux relations intern.	3
<b>SCPO 3021</b>	<b>Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>
<b>SCPO 4406</b>	<b>Projet de recherche et essai</b>	<b>6</b>

Cours à option 30 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :

SCPO 2120	Politique en Acadie	3
SCPO 2240	Sociologie politique	3
SCPO 2365	Organ. intern. contemporaines	3

Choisir 27 crédits parmi les cours **SCPO** de niveau 3000 et 4000.

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 6 CR.

Obligatoires 3 CR.

STAT 2653	Statistique descriptive	3
-----------	-------------------------	---

Cours à option 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle **PHIL**.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

MINEURE 24 CR.

GLOBAL 120 CR.

**Formation générale**

**OFG 1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS 1000.

**OFG 2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : SCPO 2340

**OFG 3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : SCPO 1020

**OFG 4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4

**OFG 5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653

**OFG 6** Sensibilité aux arts et lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

**OFG 7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : **SCPO1021**

**OFG 8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN 1500 et FRAN 1600

**OFG 9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL 1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement)

**Feuille de route pour le programme de B. Sc. soc.  
(majeure en science politique – profil régulier)**

<b>Première année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>I. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>			
SCPO 1000	Intro. à la science politique	3	
SCPO 1020	Pensée politique I	3	OFG 3
SCPO 1021	Méthodes des sciences po. I	3	OFG 7
<b>II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)</b>			
FASS 1000	Initiation au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN 1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600	Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1031	Language, writing and reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'anglais est dépassé au test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 4 (Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité)		3	OFG 4
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Deuxième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>I. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>			
SCPO 2000	Pensée politique II	3	
SCPO 2100	Système politique canadien	3	
SCPO 2220	Principes d'adm. publique	3	
SCPO 2340	Intro. aux relations intern.	3	OFG 2
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000		3	
<b>C. Disciplines connexes – Cours obligatoire</b>			
STAT 2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
<b>D. Disciplines connexes – Cours à option</b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Troisième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>1. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>			
SCPO 3021	Méthodes des sciences po. II	3	
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir note 3)</b>			
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
<b>C. Disciplines connexes – Cours à option</b>			
Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des disciplines connexes (CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI)		3	
Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des disciplines connexes (CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI)		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et aux lettres)		3	OFG 6
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Quatrième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>1. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours à option (voir note 3)</b>			
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option</b>			
Choisir 3 crédits dans la liste de cours des disciplines connexes (CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI)		3	
Choisir 3 crédits dans la liste de cours des disciplines connexes (CRIM, ECON, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, PHIL, PSYC, SOCI)		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			

Choisir 3 crédits de cours au choix	3	
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	
<b>III. Mineure</b>		
Choisir 3 crédits de cours de la mineure	3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure	3	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de majeure en science politique**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	CR	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS 1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SCPO 1020 Pensée politique I	3	Choisir un cours au choix
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	Choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1031 – Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	

**Notes :**

1. Dans le cadre du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique – **profil régulier**), vous devez compléter 66 crédits de formation fondamentale dans la majeure **dont 48 crédits dans la discipline principale et 18 crédits dans les disciplines connexes. À cela s'ajoutent 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et cours au choix.** Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Ils se réalisent **tantôt** par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique), la formation fondamentale permet de répondre à **quatre (4) OFG** :

OFG 2 au moyen du cours SCPO 2340;  
OFG 3 au moyen du cours SCPO 1020;  
OFG 5 au moyen du cours STAT 2653;  
OFG 7 au moyen du cours **SCPO 1021**

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois (3) OFG :

OFG 1 au moyen du cours FASS 1000;  
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN 1500 et FRAN 1600;  
OFG 9 au moyen du cours ANGL 1031 ou de 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir six crédits dans la Banque de cours de formation générale sous la rubrique suivante :

OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité  
OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **12 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

2. Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants :

SCPO 2120 Politique en Acadie  
SCPO 2240 Sociologie politique  
SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines

3. Choisir 12 crédits parmi les cours **SCPO** de niveau 3000 ou 4000 (à l'exception du cours **SCPO4406**).

**Feuille de route pour le programme de B. Sc. soc.  
(majeure en science politique – profil avec distinction)**

<b>Première année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>I. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>			
SCPO 1000	Intro. à la science politique	3	
SCPO 1020	Pensée politique I	3	OFG 3
SCPO 1021	Méthodes des sciences po. I	3	OFG 7
<b>II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)</b>			
FASS 1000	Initiation au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN 1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600	Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1031	Language, writing and reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'anglais est dépassé au test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 4 (Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité)		3	OFG 4
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Deuxième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>I. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>			
SCPO 2000	Pensée politique II	3	
SCPO 2100	Système politique canadien	3	
SCPO 2220	Principes d'adm. publique	3	
SCPO 2340	Intro. aux relations intern.	3	OFG 2
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000		3	
<b>C. Disciplines connexes – Cours obligatoire</b>			
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
<b>D. Disciplines connexes – Cours à option</b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Troisième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>1. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>			
SCPO 3021	Méthodes des sciences po. II	3	
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir note 3)</b>			
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)		3	OFG 6
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

<b>Quatrième année (30 crédits)</b>		<b>Cr.</b>	<b>Note</b>
<b>1. Formation fondamentale</b>			
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>			
SCPO 4406	Projet de recherche et essai	6	
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir note 3)</b>			
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
Choisir 3 crédits de cours de SCPO de niveau 3000 ou 4000		3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
<b>III. Mineure</b>			
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	
Choisir 3 crédits de cours de la mineure		3	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de majeure en science politique**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	CR	Note
<b>OFG 1</b>	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS 1000 Init. au travail intellectuel	3	
<b>OFG 2</b>	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3	Choisir un cours au choix
<b>OFG 3</b>	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SCPO 1020 Pensée politique I	3	Choisir un cours au choix
<b>OFG 4</b>	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	<b>Choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a>)</b>	3	
<b>OFG 5</b>	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	Choisir un cours au choix
<b>OFG 6</b>	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG 7</b>	Capacité de penser logiquement et de manière critique	<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b>	3	Choisir un cours au choix
<b>OFG 8</b>	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale et FRAN 1600 Communication écrite	6	
<b>OFG 9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1031 – Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	

**Notes :**

1. Dans le cadre du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique – **profil distinction**), vous devez compléter 66 crédits de formation fondamentale dans la majeure dont **60 crédits dans la discipline principale et 6 crédits dans les disciplines connexes**. À cela s'ajoutent 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Ils se réalisent **tantôt** par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique), la formation fondamentale permet de répondre à quatre (4) OFG :

OFG 2 au moyen du cours SCPO 2340;  
OFG 3 au moyen du cours SCPO 1020;  
OFG 5 au moyen du cours STAT 2653;  
OFG 7 au moyen du cours **SCPO 1021**

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois (3) OFG :

OFG 1 au moyen du cours FASS 1000;  
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN 1500 et FRAN 1600;  
OFG 9 au moyen du cours ANGL1031 ou de 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir six crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale sous la rubrique suivante :

OFG 4 : Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité  
OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **12 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.



2. Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants :

SCPO 2120 Politique en Acadie  
SCPO 2240 Sociologie politique  
SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines

3. Choisir 27 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000.

# Modification de la mineure en science politique

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 11 octobre 2018

Département : École des hautes études publiques

Nom du programme : Mineure en science politique

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>	<b>24 CR.</b>	<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>	<b>24 CR.</b>
<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>	<b>24 CR.</b>	<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>	<b>24 CR.</b>
<b>Obligatoires</b>	<b>6 CR.</b>	<b>Obligatoires</b>	<b>6 CR.</b>
SCPO1000 Science politique I	3 cr.	SCPO 1000 <b>Intro. à la science politique</b>	3
SCPO2100 Système politique canadien	3 cr.	SCPO 2100 Système politique canadien	3
<b>Cours à option</b>	<b>18 CR.</b>	<b>Cours à option</b>	<b>18 CR.</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
SCPO2340 Intro aux relations intern.	3 cr.	SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO2220 Principes d'admin. Publique	3 cr.	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants <sup>1</sup> :	15 cr.	Choisir 15 crédits parmi les cours suivants <b>dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000</b> :	
SCPO 1010 Science politique II	3	SCPO 1020 Pensée politique I	3
SCPO 1020 Pensée politique I	3	<b>SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I</b>	<b>3</b>
SCPO 2000 Pensée politique II	3	SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2120 Politique en Acadie	3	SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3	SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO 2240 Sociologie politique	3	SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines	3	SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines	3
SCPO 3000 Idéologies politiques	3	SCPO 3000 Idéologies politiques	3
SCPO 3013 Lectures dirigées I	3	SCPO 3013 Lectures dirigées I	3
SCPO 3015 Politique comparée	3	SCPO 3015 Politique comparée	3
SCPO 3023 Lectures dirigées II	3	<b>SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II</b>	<b>3</b>
SCPO 3033 Lectures dirigées III	3	SCPO 3023 Lectures dirigées II	3
SCPO 3103 Les forces politiques	3	SCPO 3033 Lectures dirigées III	3
SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés	3	SCPO 3103 Les forces politiques	3
SCPO 3113 Politique et minorités	3	SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés	3
SCPO 3150 Grands problèmes politiques	3	SCPO 3113 Politique et minorités	3
SCPO 3200 Admin. publique du Canada	3	SCPO 3150 Grands problèmes politiques	3
SCPO 3202 Méthodes II	3	SCPO 3200 Admin. publique du Canada	3
SCPO 3211 Les politiques publiques	3	SCPO 3211 Les politiques publiques	3
SCPO 3233 Admin. publique comparée	3	SCPO 3233 Admin. publique comparée	3
SCPO 3320 Théories en relations intern.	3	SCPO 3320 Théories en relations intern.	3
SCPO 3340 Politique et mondialité	3	SCPO 3340 Politique et mondialité	3
SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir	3	SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir	3
SCPO 3620 Dynamiques migratoires	3	SCPO 3620 Dynamiques migratoires	3
SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne	3	SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne	3
SCPO 4020 Les francophonies	3	SCPO 4020 Les francophonies	3
SCPO 4115 Les régimes autoritaires	3	SCPO 4115 Les régimes autoritaires	3
SCPO 4140 Théories politiques récentes	3	SCPO 4140 Théories politiques récentes	3
SCPO 4150 La politique et les médias	3	SCPO 4150 La politique et les médias	3
SCPO 4210 Politique et administration	3	SCPO 4210 Politique et administration	3
SCPO 4211 Évaluation des politiques	3	SCPO 4211 Évaluation des politiques	3
SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne	3	SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne	3
SCPO 4340 Politique étrangère du Canada	3	SCPO 4340 Politique étrangère du Canada	3
SCPO 4350 Séminaire de relations intern.	3	SCPO 4350 Séminaire de relations intern.	3

**Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)**

SCPO 4420 Femmes et pensée politique	3	SCPO 4420 Femmes et pensée politique	3
SCPO 4520 Les régimes démocratiques	3	SCPO 4520 Les régimes démocratiques	3
SCPO 4530 Pol. inter. et environnement	3	SCPO 4530 Pol. inter. et environnement	3
<b>GLOBAL</b>	<b>24 CR.</b>	<b>GLOBAL</b>	<b>24 CR.</b>
L'étudiante ou l'étudiant devra choisir au moins neuf crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi tous les cours à option SCPO.			

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

### 1.1 Titre du programme

Mineure en science politique

### 1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

### 1.3 Date d'entrée en vigueur

1<sup>er</sup> juillet 2019

## 2. Description du programme

### 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif principal du programme de mineure en science politique vise l'initiation de l'étudiante et de l'étudiant aux connaissances fondamentales de la science politique et de quelques champs plus spécifiques. Aux neuf crédits obligatoires dans la discipline s'ajoutent 15 crédits de cours à option permettant à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que lui procure sa discipline principale.

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de mineure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques : les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales, les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue; les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ; les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.

### 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---

---

---

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR.

Obligatoires 6 CR.

SCPO 1000 **Intro. à la science politique** 3  
 SCPO 2100 Système politique canadien 3

Cours à option 18 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :  
 SCPO 2220 Principes d'admin. publique 3  
 SCPO 2340 Intro aux relations intern. 3

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :

SCPO 1020 Pensée politique I 3  
**SCPO 1021 Méthodes des sciences po. I** 3  
 SCPO 2000 Pensée politique II 3  
 SCPO 2120 Politique en Acadie 3  
 SCPO 2220 Principes d'admin. publique 3  
 SCPO 2240 Sociologie politique 3  
 SCPO 2340 Intro aux relations intern. 3  
 SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines 3  
 SCPO 3000 Idéologies politiques 3  
 SCPO 3013 Lectures dirigées I 3  
 SCPO 3015 Politique comparée 3  
**SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II** 3  
 SCPO 3023 Lectures dirigées II 3  
 SCPO 3033 Lectures dirigées III 3  
 SCPO 3103 Les forces politiques 3  
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés 3  
 SCPO 3113 Politique et minorités 3  
 SCPO 3150 Grands problèmes politiques 3  
 SCPO 3200 Admin. publique du Canada 3  
 SCPO 3211 Les politiques publiques 3  
 SCPO 3233 Admin. publique comparée 3  
 SCPO 3320 Théories en relations intern. 3  
 SCPO 3340 Politique et mondialité 3  
 SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir 3  
 SCPO 3620 Dynamiques migratoires 3  
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne 3  
 SCPO 4020 Les francophonies 3  
 SCPO 4115 Les régimes autoritaires 3  
 SCPO 4140 Théories politiques récentes 3  
 SCPO 4150 La politique et les médias 3

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

SCPO 4210	Politique et administration	3
SCPO 4211	Évaluation des politiques	3
SCPO 4260	Séminaire polit. canadienne	3
SCPO 4340	Politique étrangère du Canada	3
SCPO 4350	Séminaire de relations intern.	3
SCPO 4420	Femmes et pensée politique	3
SCPO 4520	Les régimes démocratiques	3
SCPO 4530	Pol. inter. et environnement	3

GLOBAL

24 CR.

- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

## Abolition du B. Sc. soc. (spéc. en science politique)



COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 11 octobre 2018

Département : École des hautes études publiques

Nom du programme : B. Sc. soc. (spécialisation en science politique)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>		<b>90</b>
		<b>CR.</b>
 <b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>		 <b>60</b>
		<b>CR.</b>
 <i>Obligatoires</i>		 <b>30</b>
		<b>CR.</b>
<u>SCPO1000</u>	Science politique I	3
<u>SCPO1010</u>	Science politique II	3
<u>SCPO1020</u>	Pensée politique I	3
<u>SCPO2000</u>	Pensée politique II	3
<u>SCPO2100</u>	Système politique canadien	3
<u>SCPO2220</u>	Principes d'admin. publique	3
<u>SCPO2340</u>	Intro aux relations intern.	3
<u>SCPO3202</u>	Méthodes II	3
<u>SCPO4015</u>	Préparation Essai et Stages	3
<u>SCPO4140</u>	Théories politiques récentes	3
 <i>Cours à option</i>		 <b>30</b>
		<b>CR.</b>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
<u>SCPO4406</u>	Projet de recherche et essai	6
<u>SCPO4407</u>	Stage de recherche	6
<u>SCPO4408</u>	Stage en milieu de travail	6
Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000 suivants :		
<u>SCPO2120</u>	Politique en Acadie	3
<u>SCPO2240</u>	Sociologie politique	3
<u>SCPO2365</u>	Organ. intern. contemporaines	3
Choisir 21 crédits parmi les cours de niveau 3000 et 4000 suivants :		
<u>SCPO3000</u>	Idéologies politiques	3
<u>SCPO3013</u>	Lectures dirigées I	3
<u>SCPO3015</u>	Politique comparée	3
<u>SCPO3023</u>	Lectures dirigées II	3
<u>SCPO3033</u>	Lectures dirigées III	3
<u>SCPO3103</u>	Les forces politiques	3
<u>SCPO3110</u>	Systèmes électoraux comparés	3
<u>SCPO3113</u>	Politique et minorités	3
<u>SCPO3150</u>	Grands problèmes politiques	3
<u>SCPO3200</u>	Admin. publique du Canada	3
<u>SCPO3211</u>	Les politiques publiques	3
<u>SCPO3233</u>	Admin. publique comparée	3
<u>SCPO3320</u>	Théories en relations intern.	3
<u>SCPO3340</u>	Politique et mondialité	3

**Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)**

<u>SCPO3400</u>	Les femmes et le pouvoir	3
<u>SCPO3620</u>	Dynamiques migratoires	3
<u>SCPO4000</u>	Séminaire polit. acadienne	3
<u>SCPO4020</u>	Les francophonies	3
<u>SCPO4115</u>	Les régimes autoritaires	3
<u>SCPO4150</u>	La politique et les médias	3
<u>SCPO4210</u>	Politique et administration	3
<u>SCPO4211</u>	Évaluation des politiques	3
<u>SCPO4260</u>	Séminaire polit. canadienne	3
<u>SCPO4340</u>	Politique étrangère du Canada	3
<u>SCPO4350</u>	Séminaire de relations intern.	3
<u>SCPO4420</u>	Femmes et pensée politique	3
<u>SCPO4520</u>	Les régimes démocratiques	3
<u>SCPO4530</u>	Pol. inter. et environnement	3

**COURS DES DISCIPLINES CONNEXES****30  
CR.***Obligatoires*6  
CR.

<u>PHIL3430</u>	Philo des sciences humaines	3
<u>STAT2653</u>	Statistique descriptive	3

*Cours à option*24  
CR.

Choisir 6 crédits de niveau 1000 et 3 crédits de niveau 2000 parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SOCI.

Choisir 15 crédits de niveau 3000 et 4000 parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI.

**FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX****30  
CR.**GLOBAL 120  
CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

**Formation générale**

**OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

**OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : SCPO2340.

**OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : SCPO1020.

**OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SOCI.

**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

**OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

**OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL3430.

**OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(1)</sup>.

**OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

<sup>(1)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.

Mis à jour le 13 juin 2018 et publié par le Secrétariat général en collaboration avec le Comité des programmes du Sénat académique, le Registrariat et le Service des communications, affaires publiques et marketing.

### 3. MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN MUSIQUE

**R : 35-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (général). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (général). »*

**R : 36-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (interprétation). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

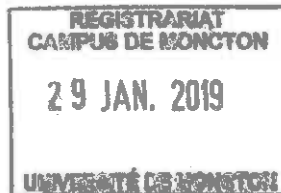
*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (interprétation). »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



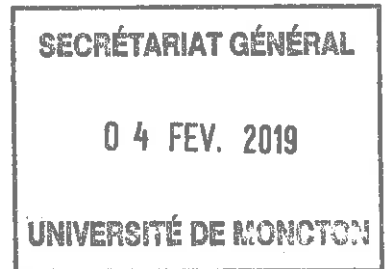
36/18-19  
VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

29 JAN. 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 14 décembre 2018

Monsieur André Samson  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



**Objet : Modifications aux programmes de Baccalauréat en musique  
et au Certificat d'études préparatoires en musique**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au **Certificat d'études préparatoires en musique**, au **B. Mus. (général)** ainsi qu'au **B. Mus. (interprétation)**. En ce qui concerne le Certificat d'études préparatoires en musique, les modifications portent sur les cours de français (FRAN) exigés dans le programme. Quant au B. Mus. (général), les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil en pédagogie instrumentale et vocale. À cela s'ajoutent des modifications mineures aux cours MUSI et MUED (création et modification de cours). Les modifications proposées au B. Mus. (interprétation), pour leur part, découlent des modifications apportées au B. Mus. (général).

La demande est accompagnée d'une lettre de la directrice du Département de musique, Monique Richard, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par l'Assemblée du Département de musique, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 12 décembre 2018. Voici les résolutions adoptées en ce sens :

Certificat d'études préparatoires en musique

*Le Conseil recommande que les modifications au Certificat d'études préparatoires en musique soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.*

Modification du B. Mus. (général)

Le Conseil recommande que les modifications au B. Mus. (général), notamment l'ajout du profil en pédagogie instrumentale et vocale, soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Création et modification de cours MUSI et MUED

Le Conseil recommande que les cours MUSI3510, MUSI3511 et MUSI4511 soient créés. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil recommande que le cours MUSI1020 soit ajouté à la liste des cours à option des deux programmes de B. Mus. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil recommande que les objectifs du cours MUED3001 soient modifiés. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Modification du B. Mus. (interprétation)

Le Conseil recommande que le B. Mus. (interprétation) soit modifié de manière à tenir compte de certaines modifications mineures apportées au B. Mus. (général). Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Enfin, il est aussi proposé que l'ensemble des cours MUSI qui répondent à l'OFG4 et à l'OFG6 (voir rubriques 4.4 et 4.6 du CPR-1) soient versés dans la banque de cours OFG ([www.umoncton.ca/cpr/node/34](http://www.umoncton.ca/cpr/node/34)). Pour une raison que nous ignorons, les cours qui répondent à l'OFG4 n'y figurent pas (même s'ils se trouvent au bas de la description des programmes de musique dans le Répertoire) et certains des cours qui répondent à l'OFG6 ne s'y trouvent pas non plus. Ils ont pourtant tous été adoptés par le CPR au moment où les programmes de musique ont été reconfigurés.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Monique Richard, directrice, Département de musique  
Formulaires afférents
- c. c. Monique Richard, directrice, Département de musique



FACULTÉ DES ARTS  
ET DES SCIENCES SOCIALES  
05 DEC. 2018  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 3 décembre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
Moncton, N.B.  
E1A3E9

Monsieur le Vice-doyen,

À la suite de sa rencontre du 28 novembre 2018, l'Assemblée départementale propose quelques changements à ses programmes en musique (modifications au Certificat d'études préparatoires en musique et au baccalauréat en musique-général).

#### Modification du Certificat d'études préparatoires en musique

Tout d'abord, nous proposons une modification au Certificat d'études préparatoires en musique en ce qui a trait au niveau des cours de français demandé. Ainsi, plutôt que d'exiger les cours de français de FRAN 1500 et FRAN1600, nous proposons qu'il soit indiqué de compléter 6 crédits de cours FRAN parmi les cours FRAN1003, FRAN1006, FRAN1500 ou FRAN1600. Cela offrira la possibilité à nos étudiantes et étudiants qui se seront classés dans les cours FRAN1003 ou FRAN1006 de compléter le Certificat d'études préparatoires en un an.

#### Modification du Baccalauréat en musique (général)

##### *Ajout d'un profil*

En ce qui a trait au programme du baccalauréat en musique (général), nous proposons une modification de programme, soit l'ajout d'un nouveau profil, celui de pédagogie instrumentale et vocale. En effet, nous constatons que plusieurs de nos étudiantes et étudiants sont appelés à enseigner des cours d'instrument en privé, que ce soit le piano, le chant, les percussions, la guitare, le saxophone ou autre dans des écoles de musique du secteur privé, telles que l'école préparatoire de musique gérée par le Département de musique de l'Université de Moncton, ou des programmes tels que SISTEMA qui existent maintenant un peu partout dans la province. Ce profil devrait intéresser les étudiantes et étudiants qui n'ont pas l'intention d'opter pour une carrière d'interprète, mais qui ont le souci de développer une pratique instrumentale avancée dans le but de pouvoir mieux l'enseigner. La création de ce nouveau profil nous permettra, à court, moyen et long terme, de recruter des étudiantes et étudiants intéressés par la pédagogie instrumentale et vocale, ce qui suscite d'ores et déjà un intérêt chez plusieurs de nos étudiantes et étudiants actuels. De plus, à moyen et court terme, les retombées de la création de ce profil devraient avoir

un impact important sur la qualité de l'enseignement musical en privé au Nouveau-Brunswick, et du même coup, sur les compétences des futurs étudiantes et étudiants du Département de musique.

#### *Création de trois cours*

Le nouveau profil de 15 crédits nécessiterait la création de trois nouveaux cours au Département de musique, soit le cours MUSI3510 Intro-pédagogie inst. et voc (3 crédits) et deux cours de stage, soit MUSI3511 Stage d'exploration (1 crédit) et MUSI4511 Stage d'intégration (3 crédits).

En ce qui concerne les stages, il sera nécessaire de désigner une professeure ou un professeur responsable des stages, qui verra à la fois à la coordination, au placement dans le milieu professionnel avec les professeurs associés, à l'encadrement et à une partie de l'évaluation des stages contre l'attribution de 0,5 crédit pour chacun des stages.

Dans le cadre du stage d'exploration, l'étudiante ou l'étudiant sera jumelé à une professeure associée ou un professeur associé d'instrument ou de voix pour des séances d'observation ainsi que pour assumer progressivement quelques tâches d'enseignement. L'évaluation sera assurée en partie par le professeur associé et par le professeur responsable des stages.

Dans le cadre du stage d'intégration, l'étudiante ou l'étudiant aura la pleine responsabilité de l'enseignement de deux élèves à raison d'une heure par semaine durant une année. Elle ou il sera supervisé par un professeur d'instrument du Département de musique ainsi que par le professeur responsable des stages.

En plus de ces trois cours obligatoires, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir 8 crédits à option parmi une liste de cours liés à l'amélioration des compétences dans la pratique instrumentale ou à la didactique instrumentale.

Nous considérons important que ce profil soit en quelque sorte chapeauté par l'École préparatoire. Les étudiantes et étudiants inscrits au profil devront donc enseigner les programmes de l'École préparatoire.

Nous rappelons ici que l'ajout de ce profil est une recommandation importante faisant partie du rapport d'évaluation effectué au Département de musique l'an dernier par des évaluateurs externes.

#### *Ajout d'un cours existant à la liste de cours MUSI*

Nous avons ajouté le cours MUSI1020 Instrument secondaire à la liste des cours à option en musique. Pour une raison que nous ignorons, ce cours ne figure pas sur nos listes.

#### *Modification du cours MUED3001 Pédagogie des bois*

Nous avons corrigé une erreur qui s'était glissée dans les objectifs généraux du cours, c'est-à-dire qu'il était écrit « cuivres » à deux reprises alors que nous aurions dû indiquer « bois ». Nous en avons également profité pour reformuler certains objectifs.

### Modification du Baccalauréat en musique (interprétation)

Les modifications proposées au Baccalauréat en musique (général) entraînent deux modifications mineures au profil du Baccalauréat en musique (interprétation). Nous proposons que le cours MUSI1020 soit ajouté à la liste des cours à option (voir explication plus haut). De plus, nous souhaitons ajouter le nouveau cours MUSI3510 Intro-pédagogie inst. et voc. à la liste des cours à option, car il se pourrait que les étudiantes et étudiants en interprétation s'intéressent à ce nouveau cours.

### Objectifs de formation générale

Les cours MUSI3432 et MUSI4432 répondent à des objectifs de formation générale. Le premier répond à l'OFG6, alors que le second répond à l'OFG4, comme le confirme le *Répertoire*. Or ces cours ne figurent pas dans la banque de cours OFG en ligne. Il faudrait les y ajouter.

Tous les documents nécessaires sont joints à cette lettre.

Monique Richard

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monique Richard  
Directrice du Département de musique

Pièces jointes : CPR-1	Énoncé de programme (pour le B. Mus. général)
CPR-2	Proposition de modification d'un programme
CPR-4	Sommaire d'un nouveau cours
CPR-5	Modification d'un cours existant
CPR-7	Modification de la banque d'un cours
CPR-10	Informations pour la mise à jour du répertoire
CPR-11	Feuille de route



## **Modification du B. Mus. (général)**

- Ajout d'un profil
- Création de trois cours : MUSI3510, MUSI3511 et MUSI4511
- Ajout du MUSI1020 à la liste de cours à option en musique
- Modification des objectifs du cours MUED3001

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME**

**DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme** : Département de musique
- 1.3 **Titre du programme** : Baccalauréat en musique (général)
- 1.4 **Diplôme accordé** : B. Mus. Général
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> juillet 2019

**2. Description générale du programme reconfiguré**

Cette partie de l'énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

**2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à, etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

Ce programme vise à former des musiciennes et des musiciens compétents et assez souples pour s'adapter aux domaines de spécialisation à l'intérieur desquels elles ou ils seront appelés à travailler. Les étudiantes et étudiants apprennent d'abord les rudiments indispensables au métier de musicien et communs à tous les programmes en musique : apprentissage et maîtrise d'un instrument ou de la voix, en solo ou en ensembles, développement de l'oreille musicale, compréhension théorique et analytique du langage musical, situation de la musique dans les contextes historiques et culturels occidentaux et initiation aux nouvelles technologies musicales.

À partir de la deuxième année du programme, les étudiantes et étudiants peuvent choisir un profil d'études plus concentré en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes (musicologie, écriture musicale, direction musicale).

Quant aux débouchés, la formation en musique mène à diverses carrières où la compétence musicale est primordiale : réalisation d'émissions musicales (radio, télévision), production de disques, composition de musique de film ou de théâtre, arrangements musicaux, critique musicale, enseignement (privé ou dans une institution), recherche en musique, direction musicale, entre autres. En plus, grâce au choix de l'un ou l'autre des profils spécialisés, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de poursuivre des études supérieures dans le domaine en question (maîtrise en musicologie, en écriture musicale ou en direction musicale).

**2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).**

La formation en musique fait appel à une gamme de stratégies d'enseignement qui varient selon la nature des cours et les objectifs visés. Les cours d'instrument, par exemple, se donnent individuellement alors que les matières théoriques s'enseignent en groupe. Certains cours se donnent en partie de façon magistrale (théorie musicale, analyse musicale, histoire de la musique) alors que d'autres nécessitent une participation plus interactive (solfège et dictée, direction musicale).

Quant aux activités d'apprentissage, elles comprennent, selon les cours, la pratique individuelle de l'instrument ou de la voix, la pratique du développement de l'oreille, les travaux pratiques reliés à l'étude de la théorie et de l'analyse musicale, le travail en laboratoire informatique relié aux nouvelles technologies musicales, la lecture de textes et de partitions

musicales et l'audition d'œuvres musicales. S'ajoutent à cela, les participations publiques en concert, en solo ou en groupe (notamment avec le Chœur du Département de musique) et la possibilité d'effectuer en quatrième année un travail dirigé dans le domaine de la musicologie, de la composition ou de la direction musicale.

**2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*).**

À la fin du programme, les diplômées et diplômés du programme spécialisé en musique seront en mesure de :

- a) utiliser leur oreille afin de déterminer la justesse d'un enregistrement ou d'une exécution musicale;
- b) utiliser leurs compétences instrumentales ou vocales au service de la création musicale;
- c) appliquer leurs connaissances au service de l'enseignement.

Pour les étudiantes et les étudiants qui le souhaitent, le programme mène également aux études supérieures en musicologie, en composition ou en direction musicale dans les universités qui offrent des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans ces domaines.

**3. La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut ; les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

**3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale dans la discipline principale s'articule d'abord autour d'un noyau de cours communs à tout programme en musique comprenant cinq composantes et totalisant 65 crédits obligatoires : maîtrise d'un instrument musical ou de la voix, développement de l'oreille musicale, étude de la théorie et de l'analyse du langage musical, étude de la musique dans son contexte historique et initiation aux nouvelles technologies musicales.

La première composante comprend 27 crédits obligatoires : MUSI1901 *Instrument et ensemble I*, MUSI1902 *Instrument et ensemble II*, MUSI2901 *Instrument et ensemble III*, MUSI2902 *Instrument et ensemble IV*, MUSI3901 *Instrument et ensemble V*, MUSI3902 *Instrument et ensemble VI*, MUSI4901 *Instrument et ensemble VII*, MUSI4902 *Instrument et ensemble VIII* et MUSI1983 *Connaissance du clavier* ou MUSI1973 *Piano fonctionnel*. Ces cours assurent à l'étudiante et à l'étudiant le développement et la maîtrise des habiletés requises pour jouer d'un instrument ou pour chanter de façon professionnelle ainsi qu'un apprentissage fonctionnel du clavier pour ceux et celles dont le piano n'est pas l'instrument principal ou un apprentissage fonctionnel plus poussé réservé à ceux et à celles dont le piano est l'instrument principal.

La deuxième composante comprend 8 crédits obligatoires : MUSI1051 *Solfège et dictée I*, MUSI1052 *Solfège et dictée II*, MUSI2051 *Solfège et dictée III*, et MUSI2052 *Solfège et dictée IV*. Grâce à ces cours, l'étudiante ou l'étudiant développe son oreille musicale et s'assure ainsi de pouvoir fonctionner adéquatement comme musicienne ou musicien, peu importe le domaine professionnel choisi.

La troisième composante comprend 15 crédits obligatoires : MUSI1103 *Matières théoriques I*, MUSI1123 *Matières théoriques II*, MUSI2103 *Matières théoriques III*, MUSI2123 *Matières théoriques IV* et MUSI 3123 *Matières théoriques V*. Ces cours permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les notions théoriques et analytiques de base du langage musical.

La quatrième composante comprend 12 crédits obligatoires : MUSI3431 *Histoire-1600 à 1800*, MUSI3432 *Histoire-1800 à 1910*, MUSI4431 *Histoire-Origines à 1600* et MUSI4432 *Histoire-1910 à nos jours*. Dans ces cours, l'étudiante ou l'étudiant apprend à situer la musique dans le contexte historique et culturel de la civilisation occidentale.

La cinquième composante comprend 3 crédits obligatoires obtenus par le cours MUSI2503 *Musique et informatique* qui tient compte des nouvelles technologies musicales qui se profilent à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

À partir de la troisième année du programme, une fois les assises musicales bien fondées, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un des trois profils d'études plus concentrés répondant à ses intérêts et à ses aptitudes. Cet approfondissement d'une discipline lui permettra d'accéder au marché du travail ou de poursuivre des études supérieures en musicologie, en composition ou en direction musicale.

Le profil d'études spécialisé en Musicologie comprend 15 crédits obligatoires : MUSI3421 *Séminaire de musicologie I*, MUSI4421 *Séminaire de musicologie II*, MUSI4423 *Séminaire de musicologie III*, MUSI3231 *Techniques d'analyse* et MUSI4190 *Projets spéciaux*.

Le profil d'études spécialisé en Écriture comprend 15 crédits obligatoires: MUSI3231 *Techniques d'analyse*, MUSI3241 *Orchestration*, MUSI3263 *Composition I*, MUSI3264 *Composition II* et MUSI4190 *Projets spéciaux*.

Le profil d'études spécialisé en Direction chorale et instrumentale comprend 15 crédits obligatoires, dont les trois cours obligatoires suivants : MUSI3360 *Technique de direction I*, MUSI4063 *Technique de direction II* et MUSI4190 *Projets spéciaux*, et 6 crédits à choisir parmi les cours suivants : MUED1001 *Pédagogie de la musique vocale*, MUED2001 *Pédagogie des percussions*, MUED2002 *Pédagogie des cuivres*, MUED3001 *Pédagogie des bois*, MUED3002 *Péd.-musique instrumentale*.

Il faut noter que le cours MUSI4190 *Projets spéciaux*, obligatoire dans les trois profils d'études, sera orienté en fonction du profil choisi par l'étudiante ou l'étudiant.

Le profil d'études spécialisé en Pédagogie instrumentale et vocale comprend 15 crédits obligatoires, dont les trois cours obligatoires suivants : MUSI3510 *Intro pédagogie inst. et voc.*, MUSI3511 *Stage d'exploration* et MUSI4511 *Stage d'intégration*, et 8 crédits à choisir parmi les cours suivants: MUSI2993 *Approf. de l'instrument I*, MUED1001 *Pédagogie de la musique vocale*, MUED2001 *Pédagogie des percussions*, MUED2002 *Pédagogie des cuivres*, MUED3001 *Pédagogie des bois*, MUSI1804 *Ensemble I*, MUSI1813 *Musique de chambre I*, MUSI2813 *Musique de chambre II*, MUSI3813 *Musique de chambre III*, MUSI4813 *Musique de chambre IV*, MUSI1823 *Atelier d'opéra I*, MUSI2823 *Atelier d'opéra II*, MUSI3823 *Atelier d'opéra III*, MUSI4823 *Atelier d'opéra IV* MUSI1833 *Atelier de percussion I*, MUSI2833 *Atelier de percussion II*, MUSI3833 *Atelier de percussion III*, MUSI4833 *Atelier de percussion IV*, MUSI1843 *Atelier de guitare I*, MUSI2843 *Atelier de guitare II*, MUSI3843 *Atelier de guitare III* et MUSI4843 *Atelier de guitare IV*.

Le profil d'études spécialisé Ouvert comprend de 10 à 12 crédits obligatoires parmi les cours faisant partie des quatre profils (musicologie, écriture musicale, direction chorale et instrumentale et pédagogie inst. et voc.) et de 13 à 15 crédits parmi les cours à option en musique pour un total de 25 crédits.

### 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Les cours des disciplines connexes comprennent 10 crédits de cours à option. (voir Tableau 1). Ces cours visent principalement à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'élargir les limites de son champ d'études principal. En lui permettant d'acquérir une formation plus souple et plus ouverte, le programme lui donnera tous les outils nécessaires à la vie professionnelle de musicienne ou de musicien.

(Voir le point 5, *Dérogation*, où nous expliquons notre conception des disciplines connexes dans le cadre d'un programme spécialisé en musique)

### 3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié).

Avant de présenter, sous forme de tableau synoptique, la liste des cours de la formation fondamentale, quelques remarques s'imposent concernant le minutage des cours d'instruments, l'attribution de 1 ou 2 crédits à certains cours et l'étalement du cours MUSI1983 *Connaissance du clavier* sur toute l'année.

Les cours intitulés *Instrument et ensemble* comprennent 1 heure de leçon privée et 2 heures de répétition (Chœur du département) par semaine. À cela, s'ajoutent un minimum de 10 heures de pratique individuelle par semaine.

Les cours de *Solfège et dictée* exigent 3 heures en classe et un minimum de 3 heures de travail individuel par semaine (90 heures = 2 crédits).

Les cours intitulés *Atelier* (opéra, percussion, guitare) et *Musique de chambre* sont offerts sur deux sessions. Ils exigent 2 heures de répétition en groupe et un minimum de 1 heure de pratique individuelle par semaine (45 heures/session x 2 sessions = 90 heures = 2 crédits).

Les cours intitulés *Ensemble(s)* sont offerts sur une session. Ils exigent 2 heures de répétition en groupe et un minimum de 1 heure de pratique individuelle par semaine (45 heures = 1 crédit).

Enfin, le cours MUSI1983 *Connaissance du clavier* (3 crédits) est échelonné sur deux sessions afin de favoriser au maximum l'acquisition d'habiletés instrumentales qui nécessitent une période d'apprentissage plus soutenue.

**Tableau 1 – Formation fondamentale du Baccalauréat en musique – général**

FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	90 CR.
Obligatoires	75-80 CR.
Cours commun à tous les profils	
MUSI1051 Solfège et dictée I	2
MUSI1052 Solfège et dictée II	2
MUSI1103 Matières théoriques I	3
MUSI1123 Matières théoriques II	3
MUSI1901 Instrument et ensemble I	3
MUSI1902 Instrument et ensemble II	3
MUSI1973 Piano fonctionnel ou	3
MUSI1983 Connaissance du clavier	
MUSI2051 Solfège et dictée III	2
MUSI2052 Solfège et dictée IV	2
MUSI2103 Matières théoriques III	3
MUSI2123 Matières théoriques IV	3
MUSI2503 Musique et informatique	3
MUSI2901 Instrument et ensemble III	3
MUSI2902 Instrument et ensemble IV	3
MUSI3123 Matières théoriques V	3
MUSI3431 Histoire – 1600 à 1800	3
MUSI3432 Histoire – 1800 à 1910	3
MUSI3901 Instrument et ensemble V	3
MUSI3902 Instrument et ensemble VI	3
MUSI4431 Histoire – Origines à 1600	3
MUSI4432 Histoire – 1910 à nos jours	3
MUSI4901 Instrument et ensemble VII	3
MUSI4902 Instrument et ensemble VIII	3
Cours selon le profil choisi	
Profil Musicologie	
MUSI3231 Techniques d'analyse	3
MUSI3421 Séminaire de musicologie I	3
MUSI4190 Projets spéciaux	3
MUSI4421 Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423 Séminaire de musicologie III	3
Profil Écriture	
MUSI3231 Techniques d'analyse	3
MUSI3241 Orchestration	3
MUSI3263 Composition I	3
MUSI3264 Composition II	3
MUSI4190 Projets spéciaux	3
Profil Direction chorale et instrumentale	
MUSI3360 Technique de direction I	3
MUSI4063 Technique de direction II	3
MUSI4190 Projets spéciaux	3
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	6
MUED1001 Pédagogie de la musique vocale	2
MUED2001 Pédagogie des percussions	2
MUED2002 Pédagogie des cuivres	2

MUED3001	Pédagogie des bois	2
MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2
<b>Profil Pédagogie instrumentale et vocale</b>		
MUSI3510	Intro pédagogie inst. et voc.	3
MUSI3511	Stage d'exploration	1
MUSI4511	Stage d'intégration	3
<b>ET</b>		
<b>Choisir 8 crédits parmi les cours suivants :</b>		
MUSI2993	Approf. de l'instrument I	3
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
MUED2001	Pédagogie des percussions	2
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
MUED3001	Pédagogie des bois	2
MUSI1804	Ensemble I	1
MUSI1813	Musique de chambre I	2
MUSI2813	Musique de chambre II	2
MUSI3813	Musique de chambre III	2
MUSI4813	Musique de chambre IV	2
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
MUSI1833	Atelier de percussion I	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
MUSI1843	Atelier de guitare I	2
MUSI2843	Atelier de guitare II	2
MUSI3843	Atelier de guitare III	2
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2
		10-12
Profil ouvert		
Choisir de 10 à 12 crédits parmi les cours faisant partie des profils.		

#### Cours à option pour tous les profils

Choisir 10 crédits parmi les cours à option suivants pour les profils musicologie, écriture, direction chorale et instrumentale **et pédagogie instrumentale et vocale** et de 13 à 15 crédits pour le profil ouvert :

MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
MUED1002	Péd.-musique au primaire I	2
MUED2001	Pédagogie des percussions	2
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
MUED3001	Pédagogie des bois	2
MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2
MUED4001	Péd.-musique au primaire II	2
MUSI1020	Instrument secondaire I	3
MUSI1804	Ensemble(s) I	1
MUSI1805	Ensemble(s) II	1
MUSI1813	Musique de chambre I	2
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI1833	Atelier de percussion I	2
MUSI1843	Atelier de guitare I	2
MUSI2803	Ensemble(s) III	1
MUSI2804	Ensemble(s) IV	1
MUSI2813	Musique de chambre II	2

MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI2843	Atelier de guitare II	2
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3
MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3241	Orchestration	3
MUSI3263	Composition I	3
MUSI3264	Composition II	3
MUSI3360	Technique de direction I	3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3
MUSI3510	<b>Intro pédagogie inst. et voc.</b>	<b>3</b>
MUSI3803	Ensemble(s) V	1
MUSI3804	Ensemble(s) VI	1
MUSI3813	Musique de chambre III	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2
MUSI3843	Atelier de guitare III	2
MUSI4063	Technique de direction II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3
MUSI4203	Musique électroacoustique	3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3
MUSI4803	Ensemble(s) VII	1
MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1
MUSI4813	Musique de chambre IV	2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2

#### **4. La formation générale**

La réussite d'un programme en musique de niveau universitaire est, de par la pluralité de composantes qui le constituent, conditionnelle à l'acquisition d'une diversité de compétences et, par le fait même, à l'atteinte de différents objectifs de formation générale (OFG). Cependant, afin d'accentuer davantage la multidisciplinarité du baccalauréat en musique et de répondre à l'une des motivations importantes de la reconfiguration des programmes, nous renvoyons les étudiantes et les étudiants à la Banque de cours OFG (BCOFG) afin de consolider certains objectifs; c'est le cas des OFG 2, 3, 5 et 7.

##### **4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire**

Cet objectif est atteint, d'une part, par le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, cours qui vise l'acquisition de connaissances et de compétences génériques, ou transversales, utilisables dans toutes les disciplines et tous les champs d'études. Autrement dit, il s'agit de compétences préalables à l'initiation à la méthodologie propre à une discipline donnée qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant d'amorcer ses études universitaires sans heurts (p. ex. la capacité de prendre des notes, la lecture critique de textes, la recherche documentaire, la capacité d'organiser un travail, etc.).

##### **4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir parmi les cours de la Banque de cours OFG sous la rubrique «Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation».



### 4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir parmi les cours de la Banque de cours OFG sous la rubrique « Responsabilité sociale et citoyenne ».

### 4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Traditionnellement, la recherche musicologique et la pratique musicale étaient des disciplines séparées ; seule la première appartenait au domaine académique, la seconde étant l'apanage des conservatoires. Or, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les programmes universitaires nord-américains en musique comptent un ou plusieurs profils consacrés à la pratique (interprétation, composition, direction, etc.) tout en y intégrant une importante formation académique, notamment en musicologie historique et théorique ; à l'inverse, les futurs musicologues sont également formés comme musiciens. Cette formation multidisciplinaire, une condition *sine qua non* à l'admission aux études supérieures, est un objectif atteint par la structure du programme en musique, tous profils confondus. Dans le cadre du programme général en musique, la musicologie, la composition ou la direction correspond à la discipline principale de l'étudiante ou de l'étudiant, selon le profil choisi. Les cours d'instruments (MUSI1901, 1902, 2901, 2902, 3901, 3902, 4901 et 4902) lui assurent une formation connexe comme musicien, permettant ainsi d'atteindre les objectifs d'initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours MUSI4902 *Instrument et ensemble VIII* comme répondant à cet objectif.

### 4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir parmi les cours de la Banque de cours OFG sous la rubrique « Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences ».

### 4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Les cours de la formation fondamentale du programme en musique permettent d'atteindre cet objectif. Bien qu'elle ait été admise comme l'une des disciplines mathématiques du *quadrivium*, avec l'arithmétique, l'astronomie et la géométrie, la musique est généralement considérée comme une forme d'art. La plupart des dictionnaires et des encyclopédies occidentaux abondent en ce sens en la décrivant comme un « art qui permet à l'homme de s'exprimer par l'intermédiaire des sons » (*Larousse*). La majorité des cours en musique, tous programmes confondus, permettent donc de remplir cet objectif, notamment les cours obligatoires d'*Histoire de la musique* (3431, 3432, 4431, 4432) et de *Matières théoriques* (MUSI1103, 1123, 2103, 2123 et 3123) ainsi que les cours obligatoires (selon les profils choisis) de *Séminaire de musicologie* (MUSI3421, 4421, 4423), d'*Orchestration* (MUSI3241), de *Projets spéciaux* (MUSI4190) et de *Techniques d'analyse* (MUSI3231). Pour les besoins du programme général, c'est le cours MUSI3432 *Histoire – 1800 à 1910* qui permet d'atteindre cet objectif.

À noter que certains cours du programme de Certificat d'études préparatoires en musique permettent également de remplir cet objectif, dont les cours *Appréciation de la musique I* (MUSI1121) et *Appréciation de la musique II* (MUSI1122), de *Théorie élémentaire* (MUSI1893 et 1894) et de *Solfège et dictée* (MUSI1091 et 1092).

### 4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir parmi les cours de la Banque de cours OFG sous la rubrique « Capacité de penser logiquement et de manière critique ».

#### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins 6 crédits de formation linguistique en français (FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite*) pour remplir cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours ANGL1022 *Language, Writing and Reading* pour remplir cet objectif. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement pourra suivre un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours au choix.

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en musique - général**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note*
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	MUSI4902 Instrument et ensemble VIII	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	MUSI3432 Histoire – 1800 à 1910	3	Choisir un cours au choix
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	3	

\*L'étudiante ou l'étudiant choisira 2 cours (6 crédits) au choix puisque deux (2) des OFG ont été atteints par des cours de la formation fondamentale.

#### 5.0 Dérogation

Notre demande de dérogation se justifie pour deux raisons importantes. La première, c'est que la nature même des études musicales comprend en soi plusieurs disciplines connexes. La seconde, c'est notre obligation d'offrir un programme qui s'arrime avec ceux des autres universités canadiennes.

De par son essence, la musique est à la fois un art et une science. C'est en partie à cause de cette dualité que traditionnellement le côté « artistique » (exécution instrumentale ou vocale) s'enseignait jusqu'à assez récemment exclusivement dans les conservatoires et que le côté « scientifique » (règles et analyse du langage musical, situation socioculturelle de la musique dans un cadre historique) était l'apanage des facultés de musique. Depuis le milieu du XXe siècle, les universités canadiennes, notamment, ont réussi à dispenser les deux types d'enseignement à l'intérieur d'une seule structure, soit celle d'une faculté ou école comprenant

plusieurs départements correspondant aux diverses disciplines du vaste champ d'études que représente la musique : interprétation, écriture musicale et composition, direction chorale et orchestrale, musicologie, pédagogie scolaire, pour ne nommer que les plus importantes. Dans ces grandes écoles ou facultés, les cours se rapportant à l'une ou l'autre de ces disciplines sont identifiés par des sigles différents, montrant bien ainsi la nature, la spécificité et la complexité de chacune d'entre elles.

Prenons le cas d'un étudiant ou d'une étudiante qui se destine à la direction orchestrale (profil : direction musicale). Pour cet aspirant chef d'orchestre, le fait de choisir des cours en musicologie comme cours à option constitue en soi un choix de cours « connexes » à l'intérieur du champ d'études en musique. Si nous étions dans une faculté de musique, cet étudiant ou cette étudiante inscrit(e) dans des cours MUSD (direction) aurait comme cours connexes des cours MUSM (musicologie).

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 26 novembre 2018Département : MusiqueNom du programme : Baccalauréat en musique (général)

## Profil du programme

Programme actuel		Proposition de modification			
FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.		
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	90 CR.	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	90 CR.		
Obligatoires	75-80 CR.	Obligatoires	75-80 CR.		
Cours communs à tous les profils		Cours communs à tous les profils			
MUSI1051	Solfège et dictée I	2	MUSI1051	Solfège et dictée I	2
MUSI1052	Solfège et dictée II	2	MUSI1052	Solfège et dictée II	2
MUSI1103	Matières théoriques I	3	MUSI1103	Matières théoriques I	3
MUSI1123	Matières théoriques II	3	MUSI1123	Matières théoriques II	3
MUSI1901	Instrument et ensemble I	3	MUSI1901	Instrument et ensemble I	3
MUSI1902	Instrument et ensemble II	3	MUSI1902	Instrument et ensemble II	3
MUSI1973	Piano fonctionnel	3	MUSI1973	Piano fonctionnel	3
ou			ou		
MUSI1983	Connaissance du clavier	3	MUSI1983	Connaissance du clavier	3
MUSI2051	Solfège et dictée III	2	MUSI2051	Solfège et dictée III	2
MUSI2052	Solfège et dictée IV	2	MUSI2052	Solfège et dictée IV	2
MUSI2103	Matières théoriques III	3	MUSI2103	Matières théoriques III	3
MUSI2123	Matières théoriques IV	3	MUSI2123	Matières théoriques IV	3
MUSI2503	Musique et informatique	3	MUSI2503	Musique et informatique	3
MUSI2901	Instrument et ensemble III	3	MUSI2901	Instrument et ensemble III	3
MUSI2902	Instrument et ensemble IV	3	MUSI2902	Instrument et ensemble IV	3
MUSI3123	Matières théoriques V	3	MUSI3123	Matières théoriques V	3
MUSI3431	Histoire - 1600 à 1800	3	MUSI3431	Histoire - 1600 à 1800	3
MUSI3432	Histoire - 1800 à 1910	3	MUSI3432	Histoire - 1800 à 1910	3
MUSI3901	Instrument et ensemble V	3	MUSI3901	Instrument et ensemble V	3
MUSI3902	Instrument et ensemble VI	3	MUSI3902	Instrument et ensemble VI	3
MUSI4431	Histoire - Origines à 1600	3	MUSI4431	Histoire - Origines à 1600	3
MUSI4432	Histoire - 1910 à nos jours	3	MUSI4432	Histoire - 1910 à nos jours	3
MUSI4901	Instrument et ensemble VII	3	MUSI4901	Instrument et ensemble VII	3
MUSI4902	Instrument et ensemble VIII	3	MUSI4902	Instrument et ensemble VIII	3
Cours selon le profil choisi		Cours selon le profil choisi			
Profil Musicologie		Profil Musicologie			
MUSI3231	Techniques d'analyse	3	MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3	MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3	MUSI4190	Projets spéciaux	3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3	MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3	MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3
Profil Écriture		Profil Écriture			
MUSI3231	Techniques d'analyse	3	MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3241	Orchestration	3	MUSI3241	Orchestration	3
MUSI3263	Composition I	3	MUSI3263	Composition I	3
MUSI3264	Composition II	3	MUSI3264	Composition II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3	MUSI4190	Projets spéciaux	3
Profil Direction chorale et instrumentale		Profil Direction chorale et instrumentale			
MUSI3360	Technique de direction I	3	MUSI3360	Technique de direction I	3
MUSI4063	Technique de direction II	3	MUSI4063	Technique de direction II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3	MUSI4190	Projets spéciaux	3
ET		ET			
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :			
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2	MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
MUED2001	Pédagogie des percussions	2	MUED2001	Pédagogie des percussions	2
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2	MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
MUED3001	Pédagogie des bois	2	MUED3001	Pédagogie des bois	2

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2	MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2
			<b>Profil Pédagogie instrumentale et vocale</b>		
			MUSI3510	Intro pédagogie inst. et voc.	3
			MUSI3511	Stage d'exploration	1
			MUSI4511	Stage d'intégration	3
			ET		
			Choisir 8 crédits parmi les cours suivants :		
			MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
			MUED2001	Pédagogie des percussions	2
			MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
			MUED3001	Pédagogie des bois	2
			MUSI1804	Ensemble(s) I	1
			MUSI1813	Musique de chambre I	2
			MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
			MUSI1833	Atelier de percussion I	2
			MUSI1843	Atelier de guitare I	2
			MUSI2813	Musique de chambre II	2
			MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
			MUSI2833	Atelier de percussion II	2
			MUSI2843	Atelier de guitare II	2
			MUSI2993	Approf. de l'instrument I	3
			MUSI3813	Musique de chambre III	2
			MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
			MUSI3833	Atelier de percussion III	2
			MUSI3843	Atelier de guitare III	2
			MUSI4813	Musique de chambre IV	2
			MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
			MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
			MUSI4843	Atelier de guitare IV	2
<i>Profil ouvert</i>		10-12 CR.	<i>Profil ouvert</i>		10-12 CR.
Choisir de 10 à 12 crédits parmi les cours faisant partie des profils.			Choisir de 10 à 12 crédits parmi les cours faisant partie des profils.		
<i>Cours à option</i>		10-15 CR.	<i>Cours à option</i>		10-15 CR.
Choisir de 10 crédits parmi les cours suivants pour les profils musicologie, écriture et direction chorale et instrumentale, et de 13 à 15 crédits pour le profil ouvert :			Choisir 10 crédits parmi les cours suivants pour les profils musicologie, écriture, direction chorale et instrumentale et <b>pédagogie instrumentale et vocale</b> , et de 13 à 15 crédits pour le profil ouvert :		
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2	MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
MUED1002	Péd.-musique au primaire I	2	MUED1002	Péd.-musique au primaire I	2
MUED2001	Pédagogie des percussions	2	MUED2001	Pédagogie des percussions	2
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2	MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
MUED3001	Pédagogie des bois	2	MUED3001	Pédagogie des bois	2
MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2	MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2
MUED4001	Péd.-musique au primaire II	2	MUED4001	Péd.-musique au primaire II	2
			<b>MUSI1020</b>	<b>Instrument secondaire I</b>	<b>3</b>
MUSI1804	Ensemble(s) I	1	MUSI1804	Ensemble(s) I	1
MUSI1805	Ensemble(s) II	1	MUSI1805	Ensemble(s) II	1
MUSI1813	Musique de chambre I	2	MUSI1813	Musique de chambre I	2
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2	MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI1833	Atelier de percussion I	2	MUSI1833	Atelier de percussion I	2
MUSI1843	Atelier de guitare I	2	MUSI1843	Atelier de guitare I	2
MUSI2803	Ensemble(s) III	1	MUSI2803	Ensemble(s) III	1
MUSI2804	Ensemble(s) IV	1	MUSI2804	Ensemble(s) IV	1
MUSI2813	Musique de chambre II	2	MUSI2813	Musique de chambre II	2
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2	MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2	MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI2843	Atelier de guitare II	2	MUSI2843	Atelier de guitare II	2
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3	MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3
MUSI3231	Techniques d'analyse	3	MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3241	Orchestration	3	MUSI3241	Orchestration	3
MUSI3263	Composition I	3	MUSI3263	Composition I	3
MUSI3264	Composition II	3	MUSI3264	Composition II	3
MUSI3360	Technique de direction I	3	MUSI3360	Technique de direction I	3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3	MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3
			<b>MUSI3510</b>	<b>Intro pédagogie inst. et voc.</b>	<b>3</b>
MUSI3803	Ensemble(s) V	1	MUSI3803	Ensemble(s) V	1
MUSI3804	Ensemble(s) VI	1	MUSI3804	Ensemble(s) VI	1
MUSI3813	Musique de chambre III	2	MUSI3813	Musique de chambre III	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2	MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2	MUSI3833	Atelier de percussion III	2

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

MUSI3843	Atelier de guitare III	2	MUSI3843	Atelier de guitare III	2
MUSI4063	Technique de direction II	3	MUSI4063	Technique de direction II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3	MUSI4190	Projets spéciaux	3
MUSI4203	Musique électroacoustique	3	MUSI4203	Musique électroacoustique	3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3	MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3	MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3
MUSI4803	Ensemble(s) VII	1	MUSI4803	Ensemble(s) VII	1
MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1	MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1
MUSI4813	Musique de chambre IV	2	MUSI4813	Musique de chambre IV	2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2	MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2	MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2	MUSI4843	Atelier de guitare IV	2
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.			FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.		
GLOBAL 120 CR.			GLOBAL 120 CR.		

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

**1. Identification du programme**

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat en musique (général)
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé  
B. Mus. Général
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
Campus de Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
1er juillet 2019

**2. Description du programme**

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Former des musiciennes et musiciens afin qu'elles ou ils maîtrisent un instrument (ou la voix), développent leur oreille musicale, comprennent, analysent et situent la musique dans son contexte historique et acquièrent des connaissances de base reliées aux nouvelles technologies musicales. Concentration dans l'un des profils suivants : musicologie, écriture musicale, direction musicale **ou pédagogie instrumentale et vocale.**

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

L'enseignement est dispensé par des leçons individuelles (instrument principal), des cours en groupe et des séminaires. Ces activités d'apprentissage comprennent la pratique individuelle de l'instrument ou de la voix, la culture de l'oreille, les travaux pratiques en théorie et analyse musicale, la lecture de textes et de partitions musicales, le travail en laboratoire informatique relié aux nouvelles technologies musicales et les participations publiques à des concerts.

### 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

### Autres exigences particulières

- Pour être admis à la 1<sup>re</sup> année des programmes d'études conduisant au Baccalauréat en musique, la candidate ou le candidat doit réussir les examens d'admission en théorie élémentaire, en interprétation et en connaissance du clavier. On peut obtenir des précisions sur la nature de ces examens en s'adressant à la direction du Département de musique.
- Celle ou celui qui ne satisfait pas aux exigences peut, selon le jugement du Comité d'admission, être admis à suivre les cours du Certificat d'études préparatoires en musique de type A si elle ou s'il fait preuve d'une habileté naturelle sur son instrument principal et d'aptitudes réelles pour la musique.
- L'étudiante ou l'étudiant qui obtient son Certificat d'études préparatoires en musique n'est pas automatiquement admis à la 1<sup>re</sup> année du Baccalauréat en musique l'année suivante; son dossier est examiné par un comité à la fin de l'année et si les progrès sont jugés satisfaisants, elle ou il est alors admis à la 1<sup>re</sup> année du Baccalauréat en musique. Normalement, l'étudiante ou l'étudiant qui doit compléter le Certificat d'études préparatoires en musique ne peut pas terminer son programme d'études en vue du baccalauréat en musique en moins de 5 ans.

### 2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

- La première année du Baccalauréat en musique est la même pour tous les programmes. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir l'un des **quatre profils** (musicologie, écriture musicale, direction musicale **ou pédagogie instrumentale et vocale**) à partir de la deuxième année du programme.
- L'étudiante ou l'étudiant doit assister à un nombre minimum de concerts classiques présentés au Département de musique ou à l'extérieur.
- Avant de jouer ou de chanter en public, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la permission de sa professeure ou de son professeur d'instrument principal. Bien que les spectacles de musique folklorique, populaire ou de jazz soient exclus de ce règlement, on ne peut pas y participer à titre d'individu ou d'ensemble représentant le Département de musique sans avoir obtenu au préalable la permission de la direction du Département.
- L'étudiante ou l'étudiant doit participer aux répétitions ainsi qu'aux représentations publiques des ensembles auxquels elle ou il est inscrit.



2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	90 CR.
<i>Obligatoires</i>	75-80 CR.
Cours communs à tous les profils	
MUSI 1051- Solfège et dictée I	2
MUSI 1052- Solfège et dictée II	2
MUSI 1103- Matières théoriques I	3
MUSI 1123- Matières théoriques II	3
MUSI 1901- Instrument et ensemble I	3
MUSI 1902- Instrument et ensemble II	3
MUSI 1973- Piano fonctionnel	3
ou	
MUSI 1983- Connaissance du clavier	3
MUSI 2051- Solfège et dictée III	2
MUSI 2052- Solfège et dictée IV	2
MUSI 2103- Matières théoriques III	3
MUSI 2123- Matières théoriques IV	3
MUSI 2503- Musique et informatique	3
MUSI 2901- Instrument et ensemble III	3
MUSI 2902- Instrument et ensemble IV	3
MUSI 3123- Matières théoriques V	3
MUSI 3431- Histoire -1600 à 1800	3
MUSI 3432- Histoire - 1800 à 1910	3
MUSI 3901- Instrument et ensemble V	3
MUSI 3902- Instrument et ensemble VI	3
MUSI 4431- Histoire - Origines à 1600	3
MUSI 4432- Histoire – 1910 à nos jours	3
MUSI 4901- Instrument et ensemble VII	3
MUSI 4902- Instrument et ensemble VIII	3
Cours selon le profil choisi	
Profil Musicologie	
MUSI 3231 - Techniques d'analyse	3
MUSI 3421 – Séminaire de musicologie I	3
MUSI 4190 – Projets spéciaux	3
MUSI 4421 – Séminaire de musicologie II	3
MUSI 4423 – Séminaire de musicologie III	3
Profil Écriture	
MUSI 3231 – Techniques d'analyse	3
MUSI 3241 – Orchestration	3
MUSI 3263 – Composition I	3
MUSI 3264 – Composition II	3
MUSI 4190 – Projets spéciaux	3

**Profil Direction chorale et instrumentale**

MUSI 3360 – Technique de direction I	3
MUSI 4063 – Technique de direction II	3
MUSI 4190 – Projets spéciaux	3

ET

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

MUED1001 Pédagogie de la musique vocale	2
MUED2001 Pédagogie des percussions	2
MUED2002 Pédagogie des cuivres	2
MUED3001 Pédagogie des bois	2
MUED3002 Péd.-musique instrumentale	2

**Profil Pédagogie instrumentale et vocale**

MUSI3510 Intro pédagogie inst. et voc.	3
MUSI3511 Stage d'exploration	1
MUSI4511 Stage d'intégration	3

ET

Choisir 8 crédits parmi les cours suivants :

MUED1001 Pédagogie de la musique vocale	2
MUED2001 Pédagogie des percussions	2
MUED2002 Pédagogie des cuivres	2
MUED3001 Pédagogie des bois	2
MUSI1804 Ensemble I	1
MUSI1813 Musique de chambre I	2
MUSI1823 Atelier d'opéra I	2
MUSI1833 Atelier de percussion I	2
MUSI1843 Atelier de guitare I	2
MUSI2813 Musique de chambre II	2
MUSI2823 Atelier d'opéra II	2
MUSI2833 Atelier de percussion II	2
MUSI2843 Atelier de guitare II	2
MUSI2993 Approf. de l'instrument I	3
MUSI3813 Musique de chambre III	2
MUSI3823 Atelier d'opéra III	2
MUSI3833 Atelier de percussion III	2
MUSI3843 Atelier de guitare III	2
MUSI4813 Musique de chambre IV	2
MUSI4823 Atelier d'opéra IV	2
MUSI4833 Atelier de percussion IV	2
MUSI4843 Atelier de guitare IV	2

*Profil ouvert* 10-12 CR.

Choisir de 10 à 12 crédits parmi les cours faisant partie des profils.

**COURS À OPTION** 10-15 CR.Choisir 10 crédits parmi les cours à option suivants pour les profils musicologie, écriture, direction chorale et instrumentale et **pédagogie instrumentale et vocale**, et de 13 à 15 crédits pour le profil ouvert :

MUED1001 Pédagogie de la musique vocale	2
MUED1002 Péd.-musique au primaire I	2
MUED2001 Pédagogie des percussions	2
MUED2002 Pédagogie des cuivres	2
MUED3001 Pédagogie des bois	2
MUED3002 Péd.-musique instrumentale	2
MUED4001 Péd.-musique au primaire II	2
MUSI1020 Instrument secondaire I	3
MUSI1804 Ensemble(s) I	1
MUSI1805 Ensemble(s) II	1
MUSI1813 Musique de chambre I	2
MUSI1823 Atelier d'opéra I	2
MUSI1833 Atelier de percussion I	2

MUSI1843	Atelier de guitare I	2
MUSI2803	Ensemble(s) III	1
MUSI2804	Ensemble(s) IV	1
MUSI2813	Musique de chambre II	2
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI2843	Atelier de guitare II	2
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3
MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3241	Orchestration	3
MUSI3263	Composition I	3
MUSI3264	Composition II	3
MUSI3360	Technique de direction I	3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3
<b>MUSI3510</b>	<b>Intro pédagogie inst. et voc.</b>	<b>3</b>
MUSI3803	Ensemble(s) V	1
MUSI3804	Ensemble(s) VI	1
MUSI3813	Musique de chambre III	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2
MUSI3843	Atelier de guitare III	2
MUSI4063	Technique de direction II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3
MUSI4203	Musique électroacoustique	3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3
MUSI4803	Ensemble(s) VII	1
MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1
MUSI4813	Musique de chambre IV	2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

GLOBAL

120 CR

Formation générale et/ou cours au choix du Baccalauréat en musique (programmes général)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note*
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	MUSI4902	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	MUSI3432	3	Choisir un cours au choix
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	3 3	

<b>OFG 9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	3	
--------------	-----------------------------------	---	---	--

\*L'étudiante ou l'étudiant choisira 2 cours (6 crédits) au choix puisque deux (2) des OFG ont été atteints par des cours de la formation fondamentale.

## **Modification du B. Mus. (interprétation)**

- Ajout du MUSI1020 à la liste de cours à option en musique
- Ajout du cours MUSI3510 à la liste de cours à option en musique

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 29 novembre 2018

Département : Musique

Nom du programme : Baccalauréat en musique (interprétation)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme reconfiguré actuel		Proposition de modification			
FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	90 CR.		
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	90 CR.	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	90 CR.		
Obligatoires	80 CR.	Obligatoires	80 CR.		
Cours communs à tous les profils		Cours communs à tous les profils			
MUSI1051	Solfège et dictée I	2	MUSI1051	Solfège et dictée I	2
MUSI1052	Solfège et dictée II	2	MUSI1052	Solfège et dictée II	2
MUSI1103	Matières théoriques I	3	MUSI1103	Matières théoriques I	3
MUSI1123	Matières théoriques II	3	MUSI1123	Matières théoriques II	3
MUSI1901	Instrument et ensemble I	3	MUSI1901	Instrument et ensemble I	3
MUSI1902	Instrument et ensemble II	3	MUSI1902	Instrument et ensemble II	3
MUSI1973	Piano fonctionnel	3	MUSI1973	Piano fonctionnel	3
ou			ou		
MUSI1983	Connaissance du clavier	3	MUSI1983	Connaissance du clavier	3
MUSI2051	Solfège et dictée III	2	MUSI2051	Solfège et dictée III	2
MUSI2052	Solfège et dictée IV	2	MUSI2052	Solfège et dictée IV	2
MUSI2103	Matières théoriques III	3	MUSI2103	Matières théoriques III	3
MUSI2123	Matières théoriques IV	3	MUSI2123	Matières théoriques IV	3
MUSI2503	Musique et informatique	3	MUSI2503	Musique et informatique	3
MUSI2921	Instrument-int. I	3	MUSI2921	Instrument-int. I	3
MUSI2922	Instrument-int. II	3	MUSI2922	Instrument-int. II	3
MUSI2993	Approf. de l'instrument I	3	MUSI2993	Approf. de l'instrument I	3
MUSI3123	Matières théoriques V	3	MUSI3123	Matières théoriques V	3
MUSI3431	Histoire-1600 à 1800	3	MUSI3431	Histoire-1600 à 1800	3
MUSI3432	Histoire-1800 à 1910	3	MUSI3432	Histoire-1800 à 1910	3
MUSI3921	Instrument-int. III	3	MUSI3921	Instrument-int. III	3
MUSI3922	Instrument-int. IV	3	MUSI3922	Instrument-int. IV	3
MUSI3993	Approf. de l'instrument II	3	MUSI3993	Approf. de l'instrument II	3
MUSI4431	Histoire-Origines à 1600	3	MUSI4431	Histoire-Origines à 1600	3
MUSI4432	Histoire-1910 à nos jours	3	MUSI4432	Histoire-1910 à nos jours	3
MUSI4921	Instrument-int. V	3	MUSI4921	Instrument-int. V	3
MUSI4922	Instrument-int. VI	3	MUSI4922	Instrument-int. VI	3
MUSI4993	Récital	3	MUSI4993	Récital	3
Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le piano ou un instrument d'orchestre		Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le piano ou un instrument d'orchestre			
MUSI1813	Musique de chambre I	2	MUSI1813	Musique de chambre I	2
MUSI2813	Musique de chambre II	2	MUSI2813	Musique de chambre II	2
MUSI3813	Musique de chambre III	2	MUSI3813	Musique de chambre III	2
Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le chant		Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le chant			
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2	MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2	MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2	MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
Pour celles et ceux dont l'instrument principal est les percussions		Pour celles et ceux dont l'instrument principal est les percussions			
MUSI1833	Atelier de percussion I	2	MUSI1833	Atelier de percussion I	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2	MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2	MUSI3833	Atelier de percussion III	2

Pour celles et ceux dont l'instrument principal est la guitare		Pour celles et ceux dont l'instrument principal est la guitare	
MUSI1843	Atelier de guitare I	2	
MUSI2843	Atelier de guitare II	2	
MUSI3843	Atelier de guitare III	2	
Cours à option		10 CR.	
Choisir 10 crédits parmi les cours suivants :			
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2	
MUED1002	Péd.-musique au primaire I	2	
MUED2001	Pédagogie des percussions	2	
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2	
MUED3001	Pédagogie des bois	2	
MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2	
MUED4001	Péd.-musique au primaire II	2	
MUSI1804	Ensemble(s) I	1	
MUSI1805	Ensemble(s) II	1	
MUSI1813	Musique de chambre I	2	
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2	
MUSI1833	Atelier de percussion I	2	
MUSI1843	Atelier de guitare I	2	
MUSI2803	Ensemble(s) III	1	
MUSI2804	Ensemble(s) IV	1	
MUSI2813	Musique de chambre II	2	
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2	
MUSI2833	Atelier de percussion II	2	
MUSI2843	Atelier de guitare II	2	
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3	
MUSI3231	Techniques d'analyse	3	
MUSI3241	Orchestration	3	
MUSI3263	Composition I	3	
MUSI3264	Composition II	3	
MUSI3360	Technique de direction I	3	
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3	
MUSI3803	Ensemble(s) V	1	
MUSI3804	Ensemble(s) VI	1	
MUSI3813	Musique de chambre III	2	
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2	
MUSI3833	Atelier de percussion III	2	
MUSI3843	Atelier de guitare III	2	
MUSI4063	Technique de direction II	3	
MUSI4190	Projets spéciaux	3	
MUSI4203	Musique électroacoustique	3	
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3	
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3	
MUSI4803	Ensemble(s) VII	1	
MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1	
MUSI4813	Musique de chambre IV	2	
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2	
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2	
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		30 CR.	
		GLOBAL 120 CR.	
Pour celles et ceux dont l'instrument principal est la guitare			
MUSI1843	Atelier de guitare I		2
MUSI2843	Atelier de guitare II		2
MUSI3843	Atelier de guitare III		2
Cours à option			10 CR.
Choisir 10 crédits parmi les cours suivants :			
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale		2
MUED1002	Péd.-musique au primaire I		2
MUED2001	Pédagogie des percussions		2
MUED2002	Pédagogie des cuivres		2
MUED3001	Pédagogie des bois		2
MUED3002	Péd.-musique instrumentale		2
MUED4001	Péd.-musique au primaire II		2
<b>MUSI1020</b>	<b>Instrument secondaire I</b>		<b>2</b>
MUSI1804	Ensemble(s) I		1
MUSI1805	Ensemble(s) II		1
MUSI1813	Musique de chambre I		2
MUSI1823	Atelier d'opéra I		2
MUSI1833	Atelier de percussion I		2
MUSI1843	Atelier de guitare I		2
MUSI2803	Ensemble(s) III		1
MUSI2804	Ensemble(s) IV		1
MUSI2813	Musique de chambre II		2
MUSI2823	Atelier d'opéra II		2
MUSI2833	Atelier de percussion II		2
MUSI2843	Atelier de guitare II		2
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement		3
MUSI3231	Techniques d'analyse		3
MUSI3241	Orchestration		3
MUSI3263	Composition I		3
MUSI3264	Composition II		3
MUSI3360	Technique de direction I		3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I		3
<b>MUSI3510</b>	<b>Intro pédagogie inst. et voc.</b>		<b>3</b>
MUSI3803	Ensemble(s) V		1
MUSI3804	Ensemble(s) VI		1
MUSI3813	Musique de chambre III		2
MUSI3823	Atelier d'opéra III		2
MUSI3833	Atelier de percussion III		2
MUSI3843	Atelier de guitare III		2
MUSI4063	Technique de direction II		3
MUSI4190	Projets spéciaux		3
MUSI4203	Musique électroacoustique		3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II		3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III		3
MUSI4803	Ensemble(s) VII		1
MUSI4804	Ensemble(s) VIII		1
MUSI4813	Musique de chambre IV		2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV		2
MUSI4833	Atelier de percussion IV		2
MUSI4843	Atelier de guitare IV		2
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX			30 CR.
			GLOBAL 120 CR.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat en musique (interprétation)
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé  
B. Mus. Interprétation
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
Campus de Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
1<sup>er</sup> juillet 2019

## 2. Description du programme

### 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Former des instrumentistes, chanteurs ou chanteuses au talent exceptionnel d'abord en leur assurant une formation de base solide (instrument, oreille musicale, compréhension théorique, analytique, historique du langage musical et initiation aux nouvelles technologies musicales) puis en leur offrant un cheminement plus poussé selon la nature de l'instrument choisi (chant, piano, guitare, percussion ou instrument d'orchestre).

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

L'enseignement est dispensé par des leçons individuelles (instrument principal), des cours en groupe et des séminaires. Ces activités d'apprentissage comprennent la pratique individuelle de l'instrument ou de la voix, la culture de l'oreille, les travaux pratiques en théorie et analyse musicale, la lecture de textes et de partitions musicales, le travail en laboratoire informatique relié aux nouvelles technologies musicales et les participations publiques en concert, notamment le récital de fin d'études.



### 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

- Pour être admis à la 1<sup>re</sup> année des programmes d'études conduisant au Baccalauréat en musique, la candidate ou le candidat doit réussir les examens d'admission en théorie élémentaire, en interprétation et en connaissance du clavier. On peut obtenir des précisions sur la nature de ces examens en s'adressant à la direction du Département de musique.
- Celle ou celui qui ne satisfait pas aux exigences peut, selon le jugement du Comité d'admission, être admis à suivre les cours du Certificat d'études préparatoires en musique de type A si elle ou il fait preuve d'une habileté naturelle sur son instrument principal et d'aptitudes réelles pour la musique.
- L'étudiante ou l'étudiant qui obtient son Certificat d'études préparatoires en musique n'est pas automatiquement admis à la 1<sup>re</sup> année du Baccalauréat en musique l'année suivante; son dossier est examiné par un comité à la fin de l'année et si les progrès sont jugés satisfaisants, elle ou il est alors admis à la 1<sup>re</sup> année du Baccalauréat en musique. Normalement, l'étudiante ou l'étudiant qui doit compléter le Certificat d'études préparatoires en musique ne peut pas terminer son programme d'études en vue du baccalauréat en musique en moins de 5 ans.

### 2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

- La première année du Baccalauréat en musique est la même pour tous les programmes. À la fin de la première année du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit passer une audition sur son instrument principal. En obtenant la note minimum de B, elle ou il sera alors autorisé à poursuivre le programme en interprétation et suivra alors un cheminement d'études adapté à son instrument.
- L'étudiante ou l'étudiant qui n'a pas obtenu la note B pourra poursuivre ses études dans le cadre d'un des **quatre** profils (musicologie, écriture musicale, direction musicale ou **pédagogie instrumentale et vocale**) à partir de la deuxième année du programme.
- L'étudiante ou l'étudiant doit assister à un nombre minimum de concerts classiques présentés au Département de musique ou à l'extérieur.
- Avant de jouer ou de chanter en public, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la permission de son professeur ou de sa professeure d'instrument principal. Bien que les spectacles de musique folklorique, populaire ou de jazz soient exclus de ce règlement, on ne peut pas y participer à titre d'individu ou d'ensemble représentant le Département de musique sans avoir obtenu au préalable la permission de la direction du Département.
- L'étudiante ou l'étudiant doit participer aux répétitions ainsi qu'aux représentations publiques des ensembles auxquels elle ou il est inscrit.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

*FORMATION FONDAMENTALE*

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 90 CR.

*Obligatoires* 80 CR.

MUSI 1051	Solfège et dictée I	2
MUSI 1052	Solfège et dictée II	2
MUSI 1103	Matières théoriques I	3
MUSI 1123	Matières théoriques II	3
MUSI 1901	Instrument et ensemble I	3
MUSI 1902	Instrument et ensemble II	3
MUSI 1973	Piano fonctionnel	3
ou		
MUSI 1983	Connaissance du clavier	3
MUSI 2051	Solfège et dictée III	2
MUSI 2052	Solfège et dictée IV	2
MUSI 2103	Matières théoriques III	3
MUSI 2123	Matières théoriques IV	3
MUSI 2503	Musique et informatique	3
MUSI 2921	Instrument - int. I	3
MUSI 2922	Instrument – int. II	3
MUSI 2993	Approf. de l'instrument I	3
MUSI 3123	Matières théoriques V	3
MUSI 3431-	Histoire - 1600 à 1800	3
MUSI 3432-	Histoire – 1800 à 1910	3
MUSI 3921	Instrument – int. III	3
MUSI 3922	Instrument – int. IV	3
MUSI 3993	Approf. de l'instrument II	3
MUSI 4431-	Histoire - Origines à 1600	3
MUSI 4432-	Histoire – 1910 à nos jours	3
MUSI 4921	Instrument – int. V	3
MUSI 4922	Instrument – int. VI	3
MUSI 4993	Récital	3

*Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le piano ou un instrument d'orchestre*

MUSI 1813	Musique de chambre I	2
MUSI 2813	Musique de chambre II	2
MUSI 3813	Musique de chambre III	2

ou

*Pour celles et ceux dont l'instrument principal est le chant*

MUSI 1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI 2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI 3823	Atelier d'opéra III	2

ou

*Pour celles et ceux dont l'instrument principal est les percussions*

MUSI 1833	Atelier de percussion I	2
MUSI 2833	Atelier de percussion II	2
MUSI 3833	Atelier de percussion III	2

ou

*Pour celles et ceux dont l'instrument principal est la guitare*

MUSI 1843	Atelier de guitare I	2
MUSI 2843	Atelier de guitare II	2
MUSI 3843	Atelier de guitare III	2

*Cours à option* 10 CR.

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Choisir 10 crédits parmi les cours suivants:		
MUED1001	Pédagogie de la musique vocale	2
MUED1002	Péd.-musique au primaire I	2
MUED2001	Pédagogie des percussions	2
MUED2002	Pédagogie des cuivres	2
MUED3001	Pédagogie des bois	2
MUED3002	Péd.-musique instrumentale	2
MUED4001	Péd.-musique au primaire II	2
<b>MUSI1020</b>	<b>Instrument secondaire I</b>	<b>3</b>
MUSI1804	Ensemble(s) I	1
MUSI1805	Ensemble(s) II	1
MUSI1813	Musique de chambre I	2
MUSI1823	Atelier d'opéra I	2
MUSI1833	Atelier de percussion I	2
MUSI1843	Atelier de guitare I	2
MUSI2803	Ensemble(s) III	1
MUSI2804	Ensemble(s) IV	1
MUSI2813	Musique de chambre II	2
MUSI2823	Atelier d'opéra II	2
MUSI2833	Atelier de percussion II	2
MUSI2843	Atelier de guitare II	2
MUSI3023	Déchiffrage et accompagnement	3
MUSI3231	Techniques d'analyse	3
MUSI3241	Orchestration	3
MUSI3263	Composition I	3
MUSI3264	Composition II	3
MUSI3360	Technique de direction I	3
MUSI3421	Séminaire de musicologie I	3
<b>MUSI3510</b>	<b>Intro pédagogie inst. et voc.</b>	<b>3</b>
MUSI3803	Ensemble(s) V	1
MUSI3804	Ensemble(s) VI	1
MUSI3813	Musique de chambre III	2
MUSI3823	Atelier d'opéra III	2
MUSI3833	Atelier de percussion III	2
MUSI3843	Atelier de guitare III	2
MUSI4063	Technique de direction II	3
MUSI4190	Projets spéciaux	3
MUSI4203	Musique électroacoustique	3
MUSI4421	Séminaire de musicologie II	3
MUSI4423	Séminaire de musicologie III	3
MUSI4803	Ensemble(s) VII	1
MUSI4804	Ensemble(s) VIII	1
MUSI4813	Musique de chambre IV	2
MUSI4823	Atelier d'opéra IV	2
MUSI4833	Atelier de percussion IV	2
MUSI4843	Atelier de guitare IV	2

**FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.**

**GLOBAL 120 CR.**

#### Formation générale

**OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

**OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

**OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.

**OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : MUSI4432

**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

**OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : MUSI3432

**OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

**OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600

**OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits au choix si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement.

### **3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

4. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'HISTOIRE (B.A. AVEC MAJEURE EN HISTOIRE ET MINEURE EN HISTOIRE)**

**R : 01-CPR-190415**

*« Sous réserve de modifications mineures dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du B.A. (majeure en histoire), soit la création des profil régulier et profil avec distinction, et de la Mineure en histoire. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du B.A. (majeure en histoire), soit la création des profil régulier et profil avec distinction, et de la Mineure en histoire. »*

27/18-19



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

26 OCT. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Le 25 octobre 2018

Monsieur André Samson  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

REGISTRARIAT  
CAMPUS DE MONCTON  
29 OCT. 2018  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
05 DEC. 2018  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Modifications aux programmes d'histoire  
(B.A. avec majeure en histoire et mineure en histoire)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B.A. avec majeure en histoire ainsi qu'à la mineure en histoire. Pour le B.A., les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil avec distinction à la majeure existante, conformément au règlement universitaire 2.3.1 (Structure des majeures). Cette modification s'inscrit dans le droit fil des changements que la Faculté propose à bon nombre de ses majeures disciplinaires. À cela s'ajoutent des modifications aux cours d'histoire (création, abolition et modification de cours) ainsi qu'à la banque de cours OFG. Le Département d'histoire et de géographie propose parallèlement l'abolition du B.A. avec spécialisation en histoire.

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie, M. Jean-Luc Bonnaud, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par l'UARD d'histoire, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 24 octobre 2018. De plus, nous avons transmis aux responsables de la Faculté des sciences de l'éducation les modifications proposées au B.A. afin qu'elles puissent en prendre connaissance. Il restera à proposer des modifications au programme de B.A.-B. Éd. avec majeure en histoire.

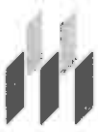
Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Jean-Luc Bonnaud, directeur adjoint, Département d'histoire et de géographie  
Formulaires afférents



**PAR COURRIEL**

Le 11 octobre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Modification des programmes en histoire

---

Monsieur le Vice-Doyen,

Dans le cadre de la planification stratégique et de l'intégration d'un profil avec distinction à la majeure en histoire, l'UARD d'histoire a élaboré une série de modifications de programmes et de cours, lesquelles furent approuvées à l'unanimité par l'UARD d'histoire à sa réunion du 3 octobre 2018. Voici les principales modifications relatives à cette reconfiguration.

#### **1. Majeure proprement dite et majeure avec distinction**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le Département d'histoire et de géographie compte offrir deux programmes de majeure en histoire : le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire) et le B.A. (majeure en histoire). Ce dernier programme sera offert sous deux types de majeures, soit la majeure proprement dite et la majeure avec distinction (dorénavant « profil régulier » et « profil avec distinction »). Ainsi, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A. (majeure en histoire) et qui ont une moyenne de 3,0 à la fin de leur deuxième année d'études seront admissibles au profil avec distinction.

Le profil avec distinction comportera 60 crédits dans la discipline principale (HIST), soit 12 crédits de plus que le profil régulier. Sont ajoutés 3 crédits dans les cours d'enrichissement des connaissances et compétences, 3 crédits dans les cours de savoirs et savoir-faire et 6 crédits de mémoire, soit les cours HIST4000 Mémoire I et HIST4001 Mémoire II. Nous avons préféré garder les deux cours existants plutôt que de créer un cours de 6 crédits. Cela permettra à des étudiants ayant échoué ou abandonné le second cours de conserver les 3 crédits du premier cours. Cela rendra aussi possible, pour les étudiants, de suivre le premier cours à la session d'hiver et le second à la session d'automne.

Pour le B.A. (majeure en histoire) et le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire), nous avons modifié certains cours obligatoires et des cours à option de la discipline principale, ainsi que la banque de cours des disciplines connexes. Voici les principaux changements.

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 858-4000  
Télécopieur : (506) 858-4544

courriel : [info@umoncton.ca](mailto:info@umoncton.ca)  
[www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca)



- Abolition du cours HIST2872 Renaissance et Europe moderne, lequel est remplacé par HIST2862 L'Europe de 1400 à 1815, et ce, afin d'intégrer la Révolution française que les enseignantes et enseignants au secondaire doivent être en mesure d'enseigner
- Ajout des nouveaux cours HIST4725 Race et droit constitutionnel et HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis pour satisfaire l'OFG 3 en remplacement du cours supprimé HIST4730 Droit, justice et société
- Abolition de plusieurs cours à contenu variable aux intitulés trop vagues dans le but de favoriser la création de cours avec des thématiques plus précises :
  - HIST3210 Histoire socio-économique
  - HIST3460 Histoire des États-Unis
  - HIST3632 Le Moyen Âge : thèmes choisis
  - HIST3720 Guerre et société
  - HIST4730 Droit, justice et société
- Création de nouveaux cours aux thématiques plus précises :
  - HIST3250 La guerre de Cent Ans
  - HIST3455 Martin Luther King / Malcolm X
  - HIST3465 Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.
  - HIST3480 Europe occupée 1938-1945
  - HIST3630 Gauches-droites Europe cont.
  - HIST3780 Guerres et sociétés au Canada
  - HIST3820 L'Italie médiévale
  - HIST4500 Cultures/mentalités médiévales
  - HIST4520 Guerre froide conflits périph.
  - HIST4640 Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle
  - HIST4725 Race et droit constitutionnel
  - HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis

La différence entre le nombre de cours créés et de cours supprimés s'explique surtout par le fait que ces derniers sont des cours à contenu variable. Les thématiques des nouveaux cours étaient déjà abordées dans les cours supprimés. Mentionnons également que ces nouveaux cours seront forcément cyclés et offerts sur une base régulière. Ce changement répond aussi à une demande étudiante. Ceux-ci critiquaient la présence de cours aux intitulés trop vagues et peu parlants. Les nouveaux cours, avec des titres et des thématiques plus précis, seront plus attrayants pour les étudiants. Ils renseigneront également davantage les éventuels employeurs.

Afin que les deux premières années du profil régulier et du profil avec distinction soient identiques, nous avons dû modifier quelque peu la feuille de route en redistribuant certains cours. Voici quelques exemples.

- Cours obligatoire de 3 crédits (STAT2653 Statistique descriptive) au lieu de 6 crédits dans les disciplines connexes la deuxième année
- 6 crédits au lieu de 3 parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure la première année

Enfin, nous avons proposé, pour les cours d'histoire de niveau 3000 et 4000, que le préalable soit « HIST2000 ou 60 crédits universitaires » de manière à donner aux étudiantes et étudiants d'autres programmes l'occasion de s'inscrire à ces cours en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. La *Politique sur les préalables de cours* autorise cette combinaison de préalables. De plus, nous avons modifié légèrement la liste des cours des disciplines connexes en y ajoutant quelques cours.

## 2. Mineure en histoire

Le programme de mineure en histoire a été ajusté en tenant compte de la modification à la banque de cours.

## 3. Abolition du B.A. avec spécialisation en histoire

Comme le profil avec distinction remplacera le programme avec spécialisation en histoire, l'UARD propose l'abolition du B.A. avec spécialisation en histoire.

## 4. Les formulaires CPR

En lien avec ces changements, vous trouverez ci-joints les formulaires nécessaires à la soumission de cette demande de reconfiguration :

CPR-1 Énoncé de programme	> pour le programme de majeure en histoire
CPR-2 Proposition de modification d'un programme	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours	> pour la création des 13 nouveaux cours identifiés ci-dessus
CPR-6 Abolition d'un cours	> pour l'abolition des 6 cours identifiés ci-dessus
CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline	> nouvelle banque de cours proposée suite aux changements
CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale	> pour le remplacement du cours HIST2872 par le cours HIST2862 à la banque des OFG 2 et l'ajout des cours HIST4725 et HIST4735 à la banque des OFG 3
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-11 Feuille de route	> pour le B.A. (majeure en histoire) (profil régulier et profil avec distinction) et la mineure en histoire
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme	> pour l'abolition du B.A. (spécialisation en histoire)

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Doyen, mes salutations distinguées.



Jean-Luc Bonnaud  
Directeur adjoint  
Département d'histoire et de géographie

JLB/mr

p.j. Formulaires CPR



**PAR COURRIEL**

Le 11 octobre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Modification des programmes en histoire

---

Monsieur le Vice-Doyen,

Dans le cadre de la planification stratégique et de l'intégration d'un profil avec distinction à la majeure en histoire, l'UARD d'histoire a élaboré une série de modifications de programmes et de cours, lesquelles furent approuvées à l'unanimité par l'UARD d'histoire à sa réunion du 3 octobre 2018. Voici les principales modifications relatives à cette reconfiguration.

### **1. Majeure proprement dite et majeure avec distinction**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le Département d'histoire et de géographie compte offrir deux programmes de majeure en histoire : le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire) et le B.A. (majeure en histoire). Ce dernier programme sera offert sous deux types de majeures, soit la majeure proprement dite et la majeure avec distinction (dorénavant « profil régulier » et « profil avec distinction »). Ainsi, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A. (majeure en histoire) et qui ont une moyenne de 3,0 à la fin de leur deuxième année d'études seront admissibles au profil avec distinction.

Le profil avec distinction comportera 60 crédits dans la discipline principale (HIST), soit 12 crédits de plus que le profil régulier. Sont ajoutés 3 crédits dans les cours d'enrichissement des connaissances et compétences, 3 crédits dans les cours de savoirs et savoir-faire et 6 crédits de mémoire, soit les cours HIST4000 Mémoire I et HIST4001 Mémoire II. Nous avons préféré garder les deux cours existants plutôt que de créer un cours de 6 crédits. Cela permettra à des étudiants ayant échoué ou abandonné le second cours de conserver les 3 crédits du premier cours. Cela rendra aussi possible, pour les étudiants, de suivre le premier cours à la session d'hiver et le second à la session d'automne.

Pour le B.A. (majeure en histoire) et le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire), nous avons modifié certains cours obligatoires et des cours à option de la discipline principale, ainsi que la banque de cours des disciplines connexes. Voici les principaux changements.

- Abolition du cours HIST2872 Renaissance et Europe moderne, lequel est remplacé par HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815, et ce, afin d'intégrer la Révolution française que les enseignantes et enseignants au secondaire doivent être en mesure d'enseigner
- Ajout des nouveaux cours HIST4725 Race et droit constitutionnel et HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis pour satisfaire l'OFG 3 en remplacement du cours supprimé HIST4730 Droit, justice et société
- Abolition de plusieurs cours à contenu variable aux intitulés trop vagues dans le but de favoriser la création de cours avec des thématiques plus précises :
  - HIST3210 Histoire socio-économique
  - HIST3460 Histoire des États-Unis
  - HIST3632 Le Moyen Âge : thèmes choisis
  - HIST3720 Guerre et société
  - HIST4730 Droit, justice et société
- Création de nouveaux cours aux thématiques plus précises :
  - HIST3250 La guerre de Cent Ans
  - HIST3455 Martin Luther King / Malcolm X
  - HIST3465 Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.
  - HIST3480 Europe occupée 1938-1945
  - HIST3630 Gauches-droites Europe cont.
  - HIST3732 Guerres et sociétés au Canada
  - HIST3820 L'Italie médiévale
  - HIST4500 Cultures/mentalités médiévales
  - HIST4520 Guerre froide conflits périph.
  - HIST4640 Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle
  - HIST4725 Race et droit constitutionnel
  - HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis

La différence entre le nombre de cours créés et de cours supprimés s'explique surtout par le fait que ces derniers sont des cours à contenu variable. Les thématiques des nouveaux cours étaient déjà abordées dans les cours supprimés. Mentionnons également que ces nouveaux cours seront forcément cyclés et offerts sur une base régulière. Ce changement répond aussi à une demande étudiante. Ceux-ci critiquaient la présence de cours aux intitulés trop vagues et peu parlants. Les nouveaux cours, avec des titres et des thématiques plus précis, seront plus attrayants pour les étudiants. Ils renseigneront également davantage les éventuels employeurs.

Afin que les deux premières années du profil régulier et du profil avec distinction soient identiques, nous avons dû modifier quelque peu la feuille de route en redistribuant certains cours. Voici quelques exemples.

- Cours obligatoire de 3 crédits (STAT2653 Statistique descriptive) au lieu de 6 crédits dans les disciplines connexes la deuxième année
- 6 crédits au lieu de 3 parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure la première année

Enfin, nous avons proposé, pour les cours d'histoire de niveau 3000 et 4000, que le préalable soit « HIST2000 ou 60 crédits universitaires » de manière à donner aux étudiantes et étudiants d'autres programmes l'occasion de s'inscrire à ces cours en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. La *Politique sur les préalables de cours* autorise cette combinaison de préalables. De plus, nous avons modifié légèrement la liste des cours des disciplines connexes en y ajoutant quelques cours.

## 2. Mineure en histoire

Le programme de mineure en histoire a été ajusté en tenant compte de la modification à la banque de cours.

## 3. Abolition du B.A. avec spécialisation en histoire

Comme le profil avec distinction remplacera le programme avec spécialisation en histoire, l'UARD propose l'abolition du B.A. avec spécialisation en histoire.

## 4. Les formulaires CPR

En lien avec ces changements, vous trouverez ci-joints les formulaires nécessaires à la soumission de cette demande de reconfiguration :

CPR-1 Énoncé de programme	> pour le programme de majeure en histoire
CPR-2 Proposition de modification d'un programme	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours	> pour la création des 13 nouveaux cours identifiés ci-dessus
CPR-6 Abolition d'un cours	> pour l'abolition des 6 cours identifiés ci-dessus
CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline	> nouvelle banque de cours proposée suite aux changements
CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale	> pour le remplacement du cours HIST2872 par le cours HIST2863 à la banque des OFG 2 et l'ajout des cours HIST4725 et HIST4735 à la banque des OFG 3
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-11 Feuille de route	> pour le B.A. (majeure en histoire) (profil régulier et profil avec distinction) et la mineure en histoire
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme	> pour l'abolition du B.A. (spécialisation en histoire)

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Doyen, mes salutations distinguées.



Jean-Luc Bonnaud  
 Directeur adjoint  
 Département d'histoire et de géographie

JLB/mr

p.j. Formulaires CPR



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

20 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

27A/18-19

Le 20 mars 2019

Monsieur André Samson  
Président du Comité des programmes  
Vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche  
Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick)



**Objet : Suivi au Comité des programmes –  
Modifications aux programmes d'histoire  
(Point 18 du CPR-190314)**

Monsieur le Vice-recteur,

Je vous écris pour assurer le suivi d'une demande de modification aux programmes d'histoire soumise au Comité des programmes (point 18 du CPR190324). C'est le doyen de la Faculté et membre du Comité des programmes, M. Jean-François Thibault, qui m'a fait part de la demande du CPR. Vous trouverez ci-joint les formulaires modifiés.

- Dans le CPR-4 du cours HIST 4500 (Cultures/mentalités médiévales), nous avons ajouté le préalable, à savoir « HIST2000 ou 60 crédits universitaires », comme c'est le cas pour la majorité des cours HIST de niveau 3000 ou 4000.
- Dans les CPR-2 et CPR-10 de la majeure et de la mineure, nous avons simplifié la liste des cours à option de niveau 3000 et 4000. Le libellé se lit maintenant comme suit : « Choisir **XX** crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires ». Le nombre de crédits varie selon qu'il s'agit du profil régulier, du profil avec distinction ou de la mineure. (À noter que pour les CPR-11, qui servent de guide aux étudiantes et étudiants, nous avons laissé la liste au complet.)

Sachez que nous avons informé le Département d'histoire et de géographie des modifications apportées aux formulaires.

Enfin, je vous saurais gré de soumettre les modifications aux membres du Comité des programmes à leur prochaine réunion, prévue pour le 15 avril 2019, de manière que le projet dans son ensemble puisse être traité au Sénat du 6 mai 2019.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales  
Lynne Castonguay, secrétaire générale  
Pascal Robichaud, registraire
- p. j. Formulaires afférents

**Modification du B.A. (majeure en histoire)**  
**Création, modification et abolition de cours (HIST)**  
**Modification de la banque de cours OFG**



**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME**  
**DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme** : Département d'histoire et de géographie
- 1.3 **Titre du programme** : Baccalauréat ès arts (majeure en histoire)
- 1.4 **Diplôme accordé** : B.A. (majeure en histoire)
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur** : juillet 2019

**2. Description générale du programme reconfiguré**

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

**2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

Ce programme vise à former des étudiantes et des étudiants qui souhaitent entreprendre et réussir des études supérieures en histoire; se diriger vers l'enseignement de l'histoire dans les collèges (CÉGEP); travailler dans des domaines qui valorisent les compétences en recherche documentaire et archivistique. Le programme de la majeure en histoire vise à amener l'étudiante ou l'étudiant à :

- entreprendre un dialogue et une réflexion sur les rapports entre histoire et mémoire au sein de nos sociétés, notamment par la culture générale et spécialisée qu'il lègue aux étudiantes et étudiants;
- acquérir des connaissances sur les grandes périodes historiques et la façon dont elles ont marqué de nombreux espaces géographiques du monde, principalement depuis le Moyen Âge ainsi que dans les Amériques et l'Europe;
- s'initier à la recherche historique par le biais de cours de méthode;
- développer sa pensée logique et critique par des lectures et la préparation de travaux écrits;
- élargir les limites de ses acquis méthodologiques et conceptuels;
- réaliser des recherches et des analyses basées sur les sources historiques et en communiquer les résultats de ses travaux auprès de ses collègues et des pairs.

Les débouchés d'une formation en histoire sont nombreux : l'archivistique, la muséologie et l'enseignement sont les plus souvent cités, mais il importe de mentionner que des secteurs d'activités comme la santé, le droit, l'informatique, le syndicalisme, les affaires, le journalisme, la bibliothéconomie et l'administration publique offrent des carrières intéressantes à nos diplômées et diplômés. Compte tenu de la souplesse de la formation de premier cycle en histoire, il serait trompeur de mentionner qu'elle mène à un nombre restreint d'emplois précis. Nous préférons souligner que la rigueur intellectuelle et l'esprit d'initiative de nos étudiantes et étudiants ajoutent aux perspectives d'emplois d'une formation de premier cycle en histoire.

**Enfin, le profil avec distinction (60 crédits dans la discipline principale) permet à l'étudiant de compléter un plus grand nombre de crédits (12 crédits supplémentaires) dans la discipline principale. L'étudiant a ainsi le choix de compléter deux cours à option supplémentaires (6 crédits) et il lui est offert d'acquérir une plus grande capacité de conceptualisation des connaissances historiques, de développer et de mettre à l'épreuve leurs connaissances et compétences à la recherche par la réalisation d'un projet de recherche (HIST4001 et HIST4002) de fin d'études équivalant à 6 crédits. Pour être admis au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits et doit avoir une moyenne de 3,0 sur une échelle de 4,3. La moyenne de maintien est également établie à 3,0 sur 4,3. Cette moyenne est exigée du fait que le profil avec distinction s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants qui poursuivront leurs études au 2<sup>e</sup> cycle.**

## 2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation en histoire repose sur des cours magistraux, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement, des séminaires de recherche et des activités de recherche. La présentation magistrale est la stratégie la plus efficace pour transmettre les notions historiques et méthodologiques de base à nos étudiantes et étudiants. La fréquence des cours magistraux permet d'ailleurs de consolider et d'élargir les fondements de compétences essentielles comme l'écoute, l'esprit de synthèse et de discernement. Les ateliers servent à l'application pratique des connaissances historiques, par exemple l'analyse de documents historiques, et à la découverte des outils de recherche puissants et précieux que génèrent Internet et les nouvelles technologies. Les séminaires sont axés sur la nécessité de réserver une grande place au document historique dans l'étude du passé, d'explorer la diversité des méthodes de traitement et d'analyse des corpus documentaires anciens, modernes et contemporains, d'établir l'importance de la réflexion théorique et des échanges intellectuels collégiaux, de placer la communication et la diffusion des résultats sur la voie de l'excellence.

L'inventaire des activités d'apprentissage inclut les résumés de lecture, le commentaire de document, l'essai, la recherche dans les bases de données bibliographiques, la critique des sources, la dissertation, les exposés oraux, la création de présentations audiovisuelles ou interactives sur Internet, l'animation de tables rondes et les examens de synthèse. Les activités s'imbriquent dans la formation de premier cycle en histoire de sorte à renforcer et à enrichir les assises d'apprentissage de l'étudiante ou l'étudiant.

## 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de, etc.*).

À la fin du programme de la majeure, les diplômées et diplômés seront en mesure de :

- comprendre l'évolution dans le temps des grands enjeux du monde contemporain;
- utiliser leur esprit critique par une lecture historique de l'état du monde;
- employer les outils de recherche, d'analyse et de synthèse qui font la force professionnelle des historiennes et historiens;
- appliquer une méthodologie du travail intellectuel rigoureuse, spécifique à l'histoire et modulée en approches et pratiques variées;

À la fin du programme de la majeure avec distinction, les diplômées et diplômés seront en mesure de :

- connaître les événements et développements liés à plusieurs périodes et régions;
- appliquer des méthodes de lecture, de mise en contexte et d'analyse des sources;
- utiliser des techniques d'analyse et de synthèse de l'information propres à la méthode historique;
- concevoir un projet de recherche complexe (problématique, thèse, résultats de recherche);
- comprendre l'évolution de la discipline historique dans le temps.

Qu'elle ou il entreprenne des études supérieures, décide de transmettre ses connaissances générales et spécialisées en histoire aux élèves des collèges (CÉGEP), accède au marché du travail dans les domaines qui valorisent les connaissances et les compétences de l'historienne et de l'historien, serve ses pairs et la communauté par des contributions sérieuses au dialogue sur les rapports entre histoire et mémoire, la diplômée ou le diplômé en histoire oriente sa carrière et sa vie de façon intelligente, originale et bénéfique, tant de son propre point de vue que de celui des autres.

### 3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

#### 3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale du **B.A. (majeure en histoire) (profil régulier)** dans la discipline principale – qui prévoit 2 cours obligatoires (6 crédits) et 14 cours à option (42 crédits) à choisir parmi une liste précise de cours à option – s'articule autour de trois axes : la méthode en histoire, les connaissances et les compétences complémentaires, l'application des savoirs et savoir-faire.

##### Axe 1 (6 crédits)

Le premier axe de la formation fondamentale en histoire est constitué de deux cours de méthode liés entre eux par des enseignements et des activités d'apprentissage qui préparent l'étudiante ou l'étudiant à identifier et à comprendre les orientations pratiques et théoriques des réalisations et des enjeux du métier d'historien. Pour aider l'étudiante ou l'étudiant à développer son potentiel intellectuel dans le domaine de l'histoire, le programme exige les cours de méthode suivants : HIST2000 La recherche en histoire (le cours d'introduction à la méthode de nos programmes de premier cycle) et HIST3003 L'écriture de l'histoire. Les deux cours sont des portes d'entrée sur la recherche en histoire et les outils de travail qu'elle offre à celle ou celui devant approfondir et appliquer ses connaissances et ses compétences.

##### Axe 2 (33 crédits)

Le deuxième axe de la formation fondamentale mène l'étudiante ou l'étudiant à examiner l'histoire comme une source de connaissances et de compétences complémentaires. Les objectifs de la formation sont atteints grâce à cinq cours (15 crédits) d'introduction en histoire et six cours (18 crédits) d'enrichissement des connaissances et des compétences. Dans le premier groupe, l'étudiante ou l'étudiant choisira cinq cours parmi les options suivantes : HIST1401 Le Canada des débuts à 1850, HIST1402 Le Canada depuis 1850, HIST1501 Civilisation gréco-romaine, HIST1800 Le Moyen Âge, HIST2411 Histoire générale de l'Acadie, HIST2422 L'expérience américaine, HIST2810 L'Europe depuis 1815, **HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815**. Ces cours seront normalement suivis durant les deux premières années de la formation de premier cycle en histoire. Dans le deuxième groupe, l'étudiante ou l'étudiant choisira six cours parmi les options suivantes : HIST3100 Thèmes d'histoire politique, HIST3200 Thèmes d'histoire sociale, **HIST3250 La guerre de Cent Ans**, HIST3425 Le siècle des Lumières, HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne, **HIST3455 Martin Luther King / Malcom X**, **HIST3465 Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.**, HIST3470 Europe, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, **HIST3480 Europe occupée 1938-1945**, HIST3600 Thèmes d'histoire du travail, **HIST3630 Gauches-droites Europe cont.**, HIST3710 Thèmes d'histoire des femmes, **HIST3732 Guerres et société au Canada**, HIST3750 Histoire et sciences connexes, **HIST3820 L'Italie médiévale**, HIST4300 Thèmes d'histoire culturelle, HIST4460 Le monde atlantique, HIST4470 L'Acadie contemporaine, **HIST4500 Cultures/ mentalités médiévales**, HIST4510 Révolution franç. et Napoléon, **HIST4520 Guerre froide conflits périph.**, HIST4630 Lecture de sources manuscrites, **HIST4640 Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle**, HIST4710 Régions et régionalismes, **HIST4725 Race et droit constitutionnel**, **HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis**, HIST4862 La France absolutiste.

##### Axe 3 (9 crédits)

Le troisième axe de la formation fondamentale consiste en l'application des savoirs et savoir-faire acquis par l'historienne et l'historien durant ses études de premier

cycle. Les objectifs de la formation sont atteints grâce à trois séminaires (9 crédits) de recherche qui mettent l'accent sur l'historiographie, les sources et les méthodes ainsi que sur la capacité d'approfondir l'étude d'un sujet et de développer une problématique. Orientées vers les projets de recherche de la ou du titulaire des cours HIST4110 Séminaire - Acadie coloniale, HIST4120 Séminaire - Acadie contemp., HIST4130 Séminaire - Canada, HIST4140 Séminaire - États-Unis, HIST4150 Séminaire - Europe médiévale, HIST4160 Séminaire - Europe moderne et HIST4170 Séminaire - Europe contemp., les connaissances varient selon le cadre spatio-temporel et le thème choisis. Avant leur inscription dans les séminaires, les étudiantes et les étudiants auront suivi les cinq cours (15 crédits) à option axés sur les connaissances et les compétences durant les deux premières années de leur formation de premier cycle en histoire (voir Axe 2).

La formation fondamentale du **B.A. (majeure en histoire) (profil avec distinction)** dans la discipline principale – qui prévoit 4 cours obligatoires (12 crédits) et 16 cours à option (48 crédits) à choisir parmi une liste précise de cours à option – s'articule autour de trois axes : la méthode en histoire, les connaissances et les compétences complémentaires, l'application des savoirs et savoir-faire.

#### Axe 1 (6 crédits)

Le premier axe de la formation fondamentale en histoire est constitué de deux cours de méthode liés entre eux par des enseignements et des activités d'apprentissage qui préparent l'étudiante ou l'étudiant à identifier et à comprendre les orientations pratiques et théoriques des réalisations et des enjeux du métier d'historien. Pour aider l'étudiante ou l'étudiant à développer son potentiel intellectuel dans le domaine de l'histoire, le programme exige les cours de méthode suivants : HIST2000 La recherche en histoire (le cours d'introduction à la méthode de nos programmes de premier cycle) et HIST3003 L'écriture de l'histoire. Les deux cours sont des portes d'entrée sur la recherche en histoire et les outils de travail qu'elle offre à celle ou celui devant approfondir et appliquer ses connaissances et ses compétences.

#### Axe 2 (36 crédits)

Le deuxième axe de la formation fondamentale mène l'étudiante ou l'étudiant à examiner l'histoire comme une source de connaissances et de compétences complémentaires. Les objectifs de la formation sont atteints grâce à cinq cours (15 crédits) d'introduction en histoire et sept cours (21 crédits) d'enrichissement des connaissances et des compétences. Dans le premier groupe, l'étudiante ou l'étudiant choisira cinq cours parmi les options suivantes : HIST1401 Le Canada des débuts à 1850, HIST1402 Le Canada depuis 1850, HIST1501 Civilisation gréco-romaine, HIST1800 Le Moyen Âge, HIST2411 Histoire générale de l'Acadie, HIST2422 L'expérience américaine, HIST2810 L'Europe depuis 1815, **HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815**. Ces cours seront normalement suivis durant les deux premières années de la formation de premier cycle en histoire. Dans le deuxième groupe, l'étudiante ou l'étudiant choisira sept cours parmi les options suivantes : HIST3100 Thèmes d'histoire politique, HIST3200 Thèmes d'histoire sociale, **HIST3250 La guerre de Cent Ans**, HIST3425 Le siècle des Lumières, HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne, **HIST3455 Martin Luther King / Malcom X**, **HIST3465 Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.**, HIST3470 Europe, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, **HIST3480 Europe occupée 1938-1945**, HIST3600 Thèmes d'histoire du travail, **HIST3630 Gauches-droites Europe cont.**, HIST3710 Thèmes d'histoire des femmes, **HIST3732 Guerres et société au Canada**, HIST3750 Histoire et sciences connexes, **HIST3820 L'Italie médiévale**, HIST4300 Thèmes d'histoire culturelle, HIST4460 Le monde atlantique, HIST4470 L'Acadie contemporaine, **HIST4500 Cultures/mentalités médiévales**, HIST4510 Révolution franç. et Napoléon, **HIST4520 Guerre froide conflits périph.**, HIST4630 Lecture de sources manuscrites, **HIST4640 Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle**, HIST4710 Régions et régionalismes, **HIST4725 Race et droit constitutionnel**, **HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis**, HIST4862 La France absolutiste.

Axe 3 (6 crédits + 12 crédits)

Le troisième axe de la formation fondamentale consiste en l'approfondissement des connaissances et en l'application des savoirs et savoir-faire acquis par l'historienne et l'historien durant ses études de premier cycle. Les objectifs de la formation sont atteints grâce à quatre séminaires (12 crédits) de recherche qui mettent l'accent sur l'historiographie, les sources et les méthodes ainsi que sur la capacité d'approfondir l'étude d'un sujet et de développer une problématique. Orientées vers les projets de recherche de la ou du titulaire des cours HIST4110 Séminaire - Acadie coloniale, HIST4120 Séminaire - Acadie contemp., HIST4130 Séminaire - Canada, HIST4140 Séminaire - États-Unis, HIST4150 Séminaire - Europe médiévale, HIST4160 Séminaire - Europe moderne et HIST4170 Séminaire - Europe contemp., les connaissances varient selon le cadre spatio-temporel et le thème choisis. Avant leur inscription dans les séminaires, les étudiantes et les étudiants auront suivi les cinq cours (15 crédits) à option axés sur les connaissances et les compétences durant les deux premières années de leur formation de premier cycle en histoire (voir Axe 2). La réalisation d'un mémoire (6 crédits) est l'aboutissement et la différence principale de la majeure avec distinction. Déposé et soutenu à la fin du semestre d'hiver, le mémoire est le fruit d'un travail de recherche que l'étudiante ou l'étudiant entreprend à compter du semestre d'automne sous la supervision d'une historienne ou d'un historien. Le cadre de travail comprend la critique et le traitement des sources, la bibliographie commentée, l'énoncé de la problématique, la rédaction, l'argumentation, l'interprétation et la présentation des preuves. Il correspond aux objectifs définis dans les sigles HIST4000 Mémoire 1 et HIST4001 Mémoire II. La relation entre les séminaires et le mémoire est étroite puisque l'étudiante ou l'étudiant entreprend souvent un mémoire sur la base des travaux réalisés au préalable dans l'un des séminaires de recherche.

### 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Les cours dans les disciplines connexes se partagent selon une structure précise :

- 2 cours obligatoires (6 crédits) : PHIL3400 et STAT2653;
- 4 cours à option (12 crédits) à choisir parmi au moins deux des trois catégories suivantes :
  - a) Arts et lettres : ALLE3710, ARVI1550, ARVI1560, ARVI2511, ESPA3710, LING2841, LING2842, LITT1180, LITT2190, MULT1013, MUSI1121, MUSI1122, PHIL2312, PHIL2342, PHIL2352, PHIL3410;
  - b) Sciences humaines et sociales : ECON1001, ECON3100, GEOG1703, GEOG4113, SCPO1000, SCPO1050, SCPO2340, SCPO2365, SCPO3000, SCPO3320, SCPO4115, SCPO4340, SCPO4350, SCRE1110, SOCI1001, SOCI2050, SOCI3050, SOCI3320;
  - c) Sciences : ASTR1043, INFO1004.

Les deux cours obligatoires (6 crédits), STAT2653 Statistique descriptive et PHIL3400 Philosophie de l'histoire, aident l'étudiante ou l'étudiant à élargir ses compétences méthodologiques, à approfondir ses connaissances théoriques et historiques, à se questionner sur la fonction sociale et la valeur heuristique de son métier, à mesurer sa contribution intellectuelle – et celle des autres – à l'aune de l'interdisciplinarité. Par les activités d'apprentissage axées sur les objectifs de la formation universitaire en sciences sociales, le cours de statistique enrichit le bagage méthodologique de l'étudiante ou de l'étudiant et la ou le prépare à exploiter avec pertinence et rigueur les options que lui offre l'histoire quantitative. Par les défis de lecture, d'analyse et de rédaction qu'elle impose, la philosophie complète très bien la formation de premier cycle en histoire; elle confirme la nature réflexive du territoire de l'historien et éveille les esprits aux perspectives nouvelles sur le passé. Plus spécifiquement, le cours PHIL3400 rapproche l'étudiante ou l'étudiant des défis de formation posés par le cours obligatoire HIST3003 L'écriture de l'histoire.

Les quatre cours à option (12 crédits) que l'étudiante et l'étudiant doivent compléter s'inscrivent dans l'un des axes de la formation fondamentale, plus particulièrement les connaissances et les compétences complémentaires. Nous avons choisi des sigles précis, classé les cours suivant trois catégories générales (arts et lettres, sciences humaines et sociales et sciences) et imposé le choix de cours dans au moins deux des trois catégories pour encadrer le croisement des formations tout en respectant les préférences des étudiantes et étudiants.

- **Arts et lettres** : ALLE3710 Civilisation allemande, ARVI1550 L'art des débuts au Moyen Âge, ARVI1560 De la Renaissance au réalisme, ARVI2511 Histoire de l'art canadien, ESPA3710 Civilisation espagnole, **LING2841 Du latin au français**, **LING2842 Du fr. de Molière aux textos**, LITT1180 **Litt. française (11<sup>e</sup> – 17<sup>e</sup> s.)**, LITT2190 **Litt. française (18<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> s.)**, MULT1013 Civilisations et cultures, **MUSI1121 Appréciation de la musique I**, **MUSI1122 Appréciation de la musique II**, PHIL2312 Auteur de l'Antiquité, PHIL2342 Auteur des temps modernes I, PHIL2352 Auteur contemporain I, PHIL3410 Philo sociale et politique
- **Sciences humaines et sociales** : ECON1011 Introduction à l'économie, ECON3100 Histoire de la pensée, GEOG1703 La carte du monde, GEOG4113 Géographie historique, SCPO1000 Science politique I, SCPO1050 Vie politique canadienne, SCPO2340 Intro aux relations intern., SCPO2365 Organ. intern. Contemporaines, SCPO3000 Idéologies politiques, SCPO3320 Théories en relations intern., SCPO4115 Les régimes autoritaires, SCPO4340 Politique étrangère du Canada, SCPO4350 Séminaire de relations intern., SCRE1110 Les grandes religions, SOCI1001 Introduction à la sociologie, SOCI2050 Fondements de la sociologie, SOCI3050 Théories contemporaines, SOCI3320 Technologies et sociétés
- **Sciences** : ASTR1043 Astronomie générale, INFO1004 Technologies de l'information

Comme il ne suffisait pas de rappeler que chaque cours contribuait à la nécessité de former des historiennes et des historiens cultivés, plusieurs critères nous ont guidés durant l'élaboration de ces listes. En premier lieu, nous avons réuni les cours à option qui fournissent des introductions ou survols historiques complémentaires aux nôtres. Ensuite, nous avons réuni des cours à option qui enrichissent le bagage théorique de l'étudiante ou l'étudiant. Enfin, nous avons choisi des cours qui permettent la mise en œuvre des recommandations émanant de l'évaluation de nos programmes de premier cycle. C'est ainsi, par exemple, que l'on peut justifier l'accent mis sur les cours de science politique axés sur les relations internationales. Dans tous les cas, nous avons choisi ces cours dans l'espoir qu'ils laisseront des marques précieuses – par les perspectives offertes sur la musique et les arts visuels, la langue française, la littérature, les sciences religieuses, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie – sur les sédiments de la connaissance individuelle.

### 3.3 **Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)**

Nous présentons, sous forme de tableau synoptique, la liste des cours de la formation fondamentale, c'est-à-dire les cours de la discipline principale et les cours des disciplines connexes.

**Tableau 1 – Formation fondamentale du B.A. (majeure en histoire) (profil régulier)**

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 cr.</b>
<b>Discipline principale – cours obligatoires</b>	<b>6 cr.</b>
Cours axés sur la méthode :	6 cr.
HIST2000 La recherche en histoire	
HIST3003 L'écriture de l'histoire	
<b>Discipline principale – cours à option</b>	<b>42 cr.</b>
Cours axés sur les connaissances et les compétences :	15 cr.
Choisir 15 crédits parmi les suivants :	
HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	
HIST1402 Le Canada depuis 1850	
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	
HIST1800 Le Moyen Âge	
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	
HIST2422 L'expérience américaine	
HIST2810 L'Europe depuis 1815	
<b>HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815</b>	
Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences :	18 cr.
Choisir 18 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.	
Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire :	9 cr.
Choisir 9 crédits parmi les suivants :	
HIST4110 Séminaire - Acadie coloniale	
HIST4120 Séminaire - Acadie contemp.	
HIST4130 Séminaire – Canada	
HIST4140 Séminaire - États-Unis	
HIST4150 Séminaire - Europe médiévale	
HIST4160 Séminaire - Europe moderne	
HIST4170 Séminaire - Europe contemp.	
<b>Disciplines connexes – cours obligatoires</b>	<b>6 cr.</b>
PHIL3400 Philosophie de l'histoire	
STAT2653 Statistique descriptive	
<b>Disciplines connexes – cours à option</b>	<b>12 cr.</b>
Choisir 12 crédits de cours dans au moins deux des trois catégories suivantes :	
Arts et lettres : ALLE3710, ARVI1550, ARVI1560, ARVI2511, ESPA3710, LING2841, LING2842, LITT1180, LITT2190, MULT1013, MUSI1121, MUSI1122, PHIL2312, PHIL2342, PHIL2352, PHIL 3410	
Sciences humaines et sociales : ECON1001, ECON3100, GEOG1703, GEOG4113, SCPO1000, SCPO1050, SCPO2340, SCPO2365, SCPO3000, SCPO3320, SCPO4115, SCPO4340, SCPO4350, SCRE1110, SOCI1001, SOCI2050, SOCI3050, SOCI3320	
Sciences : ASTR1043, INFO1004	

Tableau 2 – Formation fondamentale du B.A. (majeure en histoire) (profil avec distinction)

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 cr.</b>
<b>Discipline principale – cours obligatoires</b>	<b>12 cr.</b>
Cours axés sur la méthode :	6 cr.
HIST2000 La recherche en histoire	
HIST3003 L'écriture de l'histoire	
Application dirigée des savoirs et savoir-faire	6 cr.
<b>HIST4000 Mémoire I</b>	
<b>HIST4001 Mémoire II</b>	
<b>Discipline principale – cours à option</b>	<b>48 cr.</b>
Cours axés sur les connaissances et les compétences :	15 cr.
Choisir 15 crédits parmi les suivants :	
HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	
HIST1402 Le Canada depuis 1850	
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	
HIST1800 Le Moyen Âge	
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	
HIST2422 L'expérience américaine	
HIST2810 L'Europe depuis 1815	
<b>HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815</b>	
Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences :	21 cr.
Choisir 21 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.	
Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire :	12 cr.
Choisir 12 crédits parmi les suivants :	
HIST4110 Séminaire - Acadie coloniale	
HIST4120 Séminaire - Acadie contemp.	
HIST4130 Séminaire - Canada	
HIST4140 Séminaire - États-Unis	
HIST4150 Séminaire - Europe médiévale	
HIST4160 Séminaire - Europe moderne	
HIST4170 Séminaire - Europe contemp.	
<b>Disciplines connexes – cours obligatoires</b>	<b>6 cr.</b>
PHIL3400 – Philosophie de l'histoire	
STAT2653 – Statistique descriptive	

#### 4. **La formation générale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

##### 4.1 **Initiation au travail intellectuel**

Cet objectif de formation générale est atteint par le cours FASS1000 Init. au travail intellectuel, cours qui vise l'acquisition de connaissances et de compétences génériques, ou transversales, utilisables dans toutes les disciplines et tous les champs d'études. Autrement dit, il s'agit de compétences préalables à l'initiation à la méthodologie propre à la discipline donnée qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant d'amorcer ses études universitaires sans heurts (p. ex. la capacité de prendre des notes, la lecture critique de textes, la recherche documentaire, la capacité d'organiser un travail, etc.).

##### 4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Cet objectif de la formation générale peut être atteint par la formation fondamentale dans la discipline principale. Les cours à option HIST1501 Civilisation gréco-romaine, HIST1800 Le Moyen Âge, HIST2422 L'expérience américaine, HIST2810 L'Europe depuis 1815, **HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815**, **HIST4460 Le monde atlantique** satisfont à l'exigence de cet objectif. En effet, ces cours offrent une introduction à l'histoire de sociétés et de peuples étrangers qui ont influencé le monde depuis plus de deux millénaires. Si l'étudiante ou l'étudiant ne



choisit pas un de ces cours à option, il ou elle devra choisir, dans la banque de cours OFG, un cours qui satisfait à l'exigence de cet objectif.

#### **4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Cet objectif de la formation générale peut être atteint par la formation fondamentale dans la discipline principale. Les cours à option **HIST4725 Race et droit constitutionnel** et **HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis** satisfont à l'exigence de cet objectif. En effet, la présentation et l'étude de problématiques d'histoire du droit et de la justice placent l'étudiante ou l'étudiant devant des controverses légales qui ont une portée sur les choix et les défis qui interpellent le citoyen dans nos sociétés. Stimulant la réflexion sur les valeurs individuelles, l'esprit de justice, les limites de la tolérance, les tensions entre l'individu et la communauté, le pouvoir au sein de l'État et le lien ténu entre liberté et égalité, ces cours d'histoire contribuent à la formation de citoyens éclairés, voire engagés. Si l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas l'un de ces deux cours à option, il ou elle devra choisir, dans la banque de cours OFG, un cours qui satisfait à l'exigence de cet objectif.

#### **4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire PHIL3400 Philosophie de l'histoire satisfait l'exigence de cet objectif. L'importance accordée à la recherche de réponses à des questions fondamentales que soulève l'étude du passé permet à l'étudiante ou l'étudiant de réfléchir sur la nature et l'utilité de la connaissance et de l'enquête historiques. De façon plus pratique, elle aide aussi l'étudiante ou l'étudiant à rencontrer les attentes de la formation offerte dans le cours obligatoire HIST3003 L'écriture de l'histoire.

#### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire STAT2653 Statistique descriptive satisfait l'exigence de cet objectif. L'attention accordée à l'analyse des données par les méthodes quantitatives fournit l'occasion aux étudiants de jeter les bases de leur application pertinente en recherche historique. Les corpus documentaires qui se trouvent au centre du travail de l'historienne ou l'historien stimulent invariablement une réflexion critique sur leur traitement et leur représentativité. L'apprentissage des méthodes quantitatives dans le cours STAT2653 contribue à jaloner cette réflexion et mène, de plus, à des choix judicieux de présentation graphique des résultats.

#### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

Cet objectif de la formation générale est atteint par l'un des cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale.

#### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

Cet objectif de la formation générale est atteint par la formation fondamentale de la discipline principale. Le cours HIST3003 L'écriture de l'histoire satisfait l'exigence de cet objectif. En effet, l'accent mis sur l'épistémologie et l'historiographie amène l'étudiante ou l'étudiant à poser un regard critique sur la nature et l'utilité de la connaissance historique, les rapports entre le passé et le présent ainsi que sur l'évolution de l'écriture de l'histoire. Ce cours obligatoire est au cœur de la formation méthodologique transmise aux étudiantes et étudiants inscrits en histoire.

#### **4.8 Capacité de s'exprimer en français**

Cet objectif de la formation générale est atteint au moyen de la formation linguistique obligatoire qui découle de la mission et de la politique linguistique de

l'Université de Moncton. Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins 6 crédits de cours, soit FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Cet objectif de la formation générale est atteint par le cours ANGL1031 Language, Writing and Reading ou un cours de niveau supérieur selon le résultat obtenu au test de classement en anglais.

Nous présentons, sous forme de tableau synoptique, les cours qui permettent d'atteindre les objectifs de la formation générale.

Tableau 2 – Formation générale et/ou cours au choix du Baccalauréat en histoire (majeure)

Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire</b> : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</b> : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (discipline principale) ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	HIST1501 Civilisation gréco-romaine ou HIST1800 Le Moyen Âge ou HIST2422 L'expérience américaine ou HIST2810 L'Europe depuis 1815 ou <b>HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815</b>  ou BCOFG <sup>1</sup>	(X) si HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou <b>HIST2863</b> a été suivi dans le cadre de la formation fondamentale
<b>OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</b> : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (discipline principale) ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	<b>HIST4725 Race et droit constitutionnel</b> ou <b>HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis</b> ou BCOFG	
<b>OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	PHIL3400 Philosophie de l'histoire	X
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	STAT2653 Statistique descriptive	X
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres</b> : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG	
<b>OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	HIST3003 L'écriture de l'histoire	X
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français</b> : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	
<b>OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 Language, Writing and Reading	

\* Le programme de majeure en histoire tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 9 crédits de cours au choix (12 crédits, si HIST4730 a été suivi et 15 crédits, si HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou **HIST2863** a été suivi également) puisque trois (3) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

<sup>1</sup> BCOFG signifie : Banque de cours des objectifs de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 11 octobre 2018

Département : Histoire et géographie

Nom du programme : B.A. (majeure en histoire)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme actuel		Proposition de modification	
		<b>PROFIL RÉGULIER</b>	
<i>FORMATION FONDAMENTALE.</i>	66 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	48 CR.	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	48 CR.
<i>Obligatoires</i>	6 CR.	<i>Obligatoires</i>	6 CR.
HIST2000 La recherche en histoire	3	HIST2000 La recherche en histoire	3
HIST3003 L'écriture de l'histoire	3	HIST3003 L'écriture de l'histoire	3
<i>Cours à option</i>	42 CR.	<i>Cours à option</i>	42 CR.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :	
HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	3	HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402 Le Canada depuis 1850	3	HIST1402 Le Canada depuis 1850	3
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3	HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800 Le Moyen Âge	3	HIST1800 Le Moyen Âge	3
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3	HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3
HIST2422 L'expérience américaine	3	HIST2422 L'expérience américaine	3
HIST2810 L'Europe depuis 1815	3	HIST2810 L'Europe depuis 1815	3
HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3	<b>HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 18 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.	
HIST3100 Thèmes d'histoire politique	3	Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
HIST3200 Thèmes d'histoire sociale	3	HIST4110 Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST3210 Histoire socio-économique	3	HIST4120 Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST3425 Le siècle des Lumières	3	HIST4130 Séminaire - Canada	3
HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3	HIST4140 Séminaire - États-Unis	3
HIST3460 Histoire des États-Unis	3	HIST4150 Séminaire - Europe médiévale	3
HIST3470 Europe, 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècles	3	HIST4160 Séminaire - Europe moderne	3
HIST3600 Thèmes d'histoire du travail	3	HIST4170 Séminaire - Europe contemp.	3
HIST3632 Le Moyen Âge: thèmes choisis	3	<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>	
HIST3710 Thèmes d'histoire des femmes	3	18 CR.	
HIST3720 Guerre et société	3	<i>Obligatoires</i>	
HIST3750 Histoire et sciences connexes	3	6 CR.	
		PHIL3400 Philosophie de l'histoire	3
		STAT2653 Statistique descriptive	3
		<i>Cours à option</i>	
HIST4300 Thèmes d'histoire culturelle	3	12 CR.	
HIST4460 Le monde atlantique	3	Choisir 12 crédits dans au moins deux des trois catégories suivantes :	
HIST4470 L'Acadie contemporaine	3	Arts et lettres :	
HIST4510 Révolution franç. et Napoléon	3	ALLE3710 Civilisation allemande	3
HIST4630 Lecture de sources manuscrites	3	ARVI1550 L'art des débuts au Moyen Âge	3
HIST4710 Régions et régionalismes	3	ARVI1560 De la Renaissance au réalisme	3
HIST4730 Droit, justice et société	3	ARVI2511 Histoire de l'art canadien	3
		ESPA3710 Civilisation espagnole	3
		<b>LING2841 Du latin au français</b>	<b>3</b>

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

HIST4862	La France absolutiste	3	LING2842	Du fr. de Molière aux textos	3
			LITT1180	Litt. française (11 <sup>e</sup> – 17 <sup>e</sup> s.)	3
			LITT2190	Litt. française (18 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup> s.)	3
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :			MULT1013	Civilisations et cultures	3
HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3	MUSI1121	Appréciation de la musique I	3
HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3	MUSI1122	Appréciation de la musique II	3
HIST4130	Séminaire-Canada	3	PHIL2312	Auteur de l'Antiquité	3
HIST4140	Séminaire-États-Unis	3	PHIL2342	Auteur des temps modernes I	3
HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3	PHIL2352	Auteur contemporain I	3
HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3	PHIL3410	Philo sociale et politique	3
HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3	Sciences humaines et sociales :		
<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i> 18 CR.			ECON1011	Introduction à l'économie	3
<i>Obligatoires</i> 6 CR.			ECON3100	Histoire de la pensée	3
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	GEOG1703	La carte du monde	3
STAT2653	Statistique descriptive	3	GEOG4113	Géographie historique	3
<i>Cours à option</i> 12 CR.			SCPO1000	Science politique I	3
Choisir 12 crédits dans au moins deux des trois catégories suivantes:			SCPO1050	Vie politique canadienne	3
Arts et lettres			SCPO2340	Intro aux relations intern.	3
ALLE3710	Civilisation allemande	3	SCPO2365	Organ. intern. contemporaines	3
ARVI1550	L'art des débuts au Moyen Âge	3	SCPO3000	Idéologies politiques	3
ARVI1560	De la Renaissance au réalisme	3	SCPO3320	Théories en relations intern.	3
ARVI2511	Histoire de l'art canadien	3	SCPO4115	Les régimes autoritaires	3
ESPA3710	Civilisation espagnole	3	SCPO4340	Politique étrangère du Canada	3
LING2831	Histoire du français I	3	SCPO4350	Séminaire de relations intern.	3
LING2832	Histoire du français II	3	SCRE1110	Les grandes religions	3
LITT1180	La littérature française I	3	SOCI1001	Introduction à la sociologie	3
LITT2190	La littérature française II	3	SOCI2050	Fondements de la sociologie	3
LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3	SOCI3050	Théories contemporaines	3
MULT1013	Civilisations et cultures	3	SOCI3320	Technologies et sociétés	3
			Sciences :		
PHIL2312	Auteur de l'Antiquité	3	ASTR1043	Astronomie générale	3
PHIL2342	Auteur des temps modernes I	3	INFO1004	Technologies de l'information	3
PHIL2352	Auteur contemporain I	3	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.		
PHIL3410	Philo sociale et politique	3	MINEURE 24 CR.		
Sciences humaines			GLOBAL 120 CR.		
ECON1011	Introduction à l'économie	3	Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.		
ECON3100	Histoire de la pensée	3	<b>Formation générale</b>		
GEOG1703	La carte du monde	3	OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.		
GEOG4113	Géographie historique	3	OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou HIST2863, ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.		
SCPO1000	Science politique I	3	OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : HIST4725, HIST4735 ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.		
SCPO1050	Vie politique canadienne	3	OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3400.		
SCPO2340	Intro aux relations intern.	3	OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.		
SCPO2365	Organ. intern. contemporaines	3	OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.		
SCPO3000	Idéologies politiques	3	OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : HIST3003.		
SCPO3320	Théories en relations intern.	3			
SCPO4115	Les régimes autoritaires	3			
SCPO4340	Politique étrangère du Canada	3			
SCPO4350	Séminaire de relations intern.	3			
SCRE1110	Les grandes religions	3			
SOCI1001	Introduction à la sociologie	3			
SOCI2050	Fondements de la sociologie	3			
SOCI3050	Théories contemporaines	3			
SOCI3320	Technologies et sociétés	3			
Sciences					
ASTR1043	Astronomie générale	3			
INFO1004	Technologies de l'information	3			
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.					
MINEURE 24 CR.					
GLOBAL 120 CR.					

**Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)**

<p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étud. respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p>	<p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p>(1) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>																																																															
<p><b>Formation générale</b></p> <p><b>OFG1</b> Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p> <p><b>OFG2</b> Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou HIST2872, ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.</p> <p><b>OFG3</b> Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.</p> <p><b>OFG4</b> Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3400.</p> <p><b>OFG5</b> Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p><b>OFG6</b> Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.</p> <p><b>OFG7</b> Capacité de penser logiquement et de manière critique : HIST3003.</p> <p><b>OFG8</b> Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).</p> <p><b>OFG9</b> Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p>(1) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>	<p><b>PROFIL AVEC DISTINCTION</b></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.</p> <p>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 60 CR.</p> <p><i>Obligatoires</i> 12 CR.</p> <table border="0"> <tr> <td>HIST2000</td> <td>La recherche en histoire</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST3003</td> <td>L'écriture de l'histoire</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td><b>HIST4000</b></td> <td><b>Mémoire I</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><b>HIST4001</b></td> <td><b>Mémoire II</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> </table> <p><i>Cours à option</i> 48 CR.</p> <p>Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :</p> <table border="0"> <tr> <td>HIST1401</td> <td>Le Canada des débuts à 1850</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST1402</td> <td>Le Canada depuis 1850</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST1501</td> <td>Civilisation gréco-romaine</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST1800</td> <td>Le Moyen Âge</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST2411</td> <td>Histoire générale de l'Acadie</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST2422</td> <td>L'expérience américaine</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST2810</td> <td>L'Europe depuis 1815</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td><b>HIST2863</b></td> <td><b>L'Europe de 1400 à 1815</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> </table> <p>Choisir 21 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.</p> <p>Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :</p> <table border="0"> <tr> <td>HIST4110</td> <td>Séminaire - Acadie coloniale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4120</td> <td>Séminaire - Acadie contemp.</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4130</td> <td>Séminaire - Canada</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4140</td> <td>Séminaire - États-Unis</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4150</td> <td>Séminaire - Europe médiévale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4160</td> <td>Séminaire - Europe moderne</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>HIST4170</td> <td>Séminaire - Europe contemp.</td> <td>3</td> </tr> </table> <p><i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i> 6 CR.</p> <p><i>Obligatoires</i> 6 CR.</p> <table border="0"> <tr> <td>PHIL3400</td> <td>Philosophie de l'histoire</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>STAT2653</td> <td>Statistique descriptive</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.</p> <p>MINEURE 24 CR.</p> <p>GLOBAL 120 CR.</p> <p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p>Formation générale</p> <p>OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p> <p>OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou <del>HIST2863</del>, ou choisir un</p>	HIST2000	La recherche en histoire	3	HIST3003	L'écriture de l'histoire	3	<b>HIST4000</b>	<b>Mémoire I</b>	<b>3</b>	<b>HIST4001</b>	<b>Mémoire II</b>	<b>3</b>	HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3	HIST1402	Le Canada depuis 1850	3	HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3	HIST1800	Le Moyen Âge	3	HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	HIST2422	L'expérience américaine	3	HIST2810	L'Europe depuis 1815	3	<b>HIST2863</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>	HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3	HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3	HIST4130	Séminaire - Canada	3	HIST4140	Séminaire - États-Unis	3	HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3	HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3	HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3	PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	STAT2653	Statistique descriptive	3
HIST2000	La recherche en histoire	3																																																														
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3																																																														
<b>HIST4000</b>	<b>Mémoire I</b>	<b>3</b>																																																														
<b>HIST4001</b>	<b>Mémoire II</b>	<b>3</b>																																																														
HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3																																																														
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3																																																														
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3																																																														
HIST1800	Le Moyen Âge	3																																																														
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3																																																														
HIST2422	L'expérience américaine	3																																																														
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3																																																														
<b>HIST2863</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>																																																														
HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3																																																														
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3																																																														
HIST4130	Séminaire - Canada	3																																																														
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3																																																														
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3																																																														
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3																																																														
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3																																																														
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3																																																														
STAT2653	Statistique descriptive	3																																																														

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

	<p>cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.</p> <p>OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : <b>HIST4725, HIST4735</b> ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.</p> <p>OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3400.</p> <p>OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p>OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.</p> <p>OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : HIST3003.</p> <p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p>(1) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>
--	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat ès arts (majeure en histoire)
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé  
B.A. (majeure en histoire)
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
Moncton (4 ans)  
Edmundston (2 premières années)  
Shippagan (2 premières années)
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
Juillet 2019

## 2. Description du programme

### 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à former des étudiantes et des étudiants qui souhaitent se diriger vers l'enseignement de l'histoire, travailler dans des domaines de la recherche documentaire et archivistique **ou** entreprendre des études supérieures en histoire. Elles ou ils auront acquis des connaissances sur le passé et auront développé des capacités d'analyse, de synthèse et de contextualisation **leur** permettant de contribuer au dialogue sérieux sur les rapports entre histoire et mémoire au sein de nos sociétés.

**Les étudiantes et étudiants du profil avec distinction seront appelés à suivre plus de cours dans la discipline principale, dont une activité de fin d'études (6 crédits). La majeure avec distinction mène à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Elle s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études au 2<sup>e</sup> cycle.**

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en histoire repose sur des cours magistraux, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement, des séminaires et des activités de recherche. **La présentation magistrale est efficace pour transmettre les notions historiques et méthodologiques de base. Les ateliers servent à l'application pratique des connaissances historiques, comme l'analyse de documents historiques, et à la découverte des outils de recherche que génèrent Internet et les nouvelles technologies. Les séminaires sont axés sur l'importance de réserver une grande**

place au document historique dans l'étude du passé, d'illustrer la diversité des méthodes de traitement et d'analyse des corpus documentaires anciens, modernes et contemporains.

### 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
  - Condition " B "
  - Condition " C "
  - Condition " D "
  - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
- 

### 2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

**Pour être admis au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits et avoir une moyenne de 3,0 sur une échelle de 4,3. La moyenne de maintien est également établie à 3,0 sur 4,3.**

### 2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

#### Profil régulier

*FORMATION FONDAMENTALE* 66 CR.

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 48 CR.

*Obligatoires* 6 CR.

HIST2000	La recherche en histoire	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3

*Cours à option* 42 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
<b>HIST2863</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>

Choisir 18 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire - Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.



**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

HIST4170 Séminaire - Europe contemp. 3

*COURS DES DISCIPLINES CONNEXES* 18 CR.

*Obligatoires* 6 CR.

PHIL3400 Philosophie de l'histoire 3

STAT2653 Statistique descriptive 3

*Cours à option* 12 CR.

Choisir 12 crédits dans au moins deux des trois catégories suivantes :

Arts et lettres :

ALLE3710 Civilisation allemande 3

ARVI1550 L'art des débuts au Moyen Âge 3

ARVI1560 De la Renaissance au réalisme 3

ARVI2511 Histoire de l'art canadien 3

ESPA3710 Civilisation espagnole 3

**LING2841 Du latin au français 3**

**LING2842 Du fr. de Molière aux textos 3**

LITT1180 **Litt. française (11<sup>e</sup> – 17<sup>e</sup> s.) 3**

LITT2190 **Litt. française (18<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> s.) 3**

MULT1013 Civilisations et cultures 3

**MUSI1121 Appréciation de la musique I 3**

**MUSI1122 Appréciation de la musique II 3**

PHIL2312 Auteur de l'Antiquité 3

PHIL2342 Auteur des temps modernes I 3

PHIL2352 Auteur contemporain I 3

PHIL3410 Philo sociale et politique 3

Sciences humaines et sociales :

ECON1011 Introduction à l'économie 3

ECON3100 Histoire de la pensée 3

GEOG1703 La carte du monde 3

GEOG4113 Géographie historique 3

SCPO1000 Science politique I 3

SCPO1050 Vie politique canadienne 3

SCPO2340 Intro aux relations intern. 3

SCPO2365 Organ. intern. contemporaines 3

SCPO3000 Idéologies politiques 3

SCPO3320 Théories en relations intern. 3

SCPO4115 Les régimes autoritaires 3

SCPO4340 Politique étrangère du Canada 3

SCPO4350 Séminaire de relations intern. 3

SCRE1110 Les grandes religions 3

SOCI1001 Introduction à la sociologie 3

SOCI2050 Fondements de la sociologie 3

SOCI3050 Théories contemporaines 3

SOCI3320 Technologies et sociétés 3

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

Sciences :

ASTR1043	Astronomie générale	3
INFO1004	Technologies de l'information	3

*FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX* 30 CR.

*MINEURE* 24 CR.

*GLOBAL* 120 CR.

**Profil avec distinction**

*FORMATION FONDAMENTALE* 66 CR.

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 60 CR.

*Obligatoires* 12 CR.

HIST2000	La recherche en histoire	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3
<b>HIST4000</b>	<b>Mémoire I</b>	<b>3</b>
<b>HIST4001</b>	<b>Mémoire II</b>	<b>3</b>

*Cours à option* 48 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
<b>HIST2863</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>

Choisir 21 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire - Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3

*COURS DES DISCIPLINES CONNEXES* 6 CR.

*Obligatoires* 6 CR.

PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

*FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX* 30 CR.

*MINEURE* 24 CR.

**Formation générale**

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou HIST2863, ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : HIST4725, HIST4735 ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3400.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : HIST3003.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

**Modification de la mineure en histoire**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : **Faculté des arts et des sciences sociales le 11 octobre 2018**

Département : **Histoire et géographie**

Nom du programme : **Mineure en histoire**

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	24 CR.	<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	24 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	24 CR.	<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	24 CR.
<i>Obligatoire</i>	3 CR.	<i>Obligatoire</i>	3 CR.
HIST2000 La recherche en histoire	3	HIST2000 La recherche en histoire	3
<i>Cours à option</i>	21 CR.	<i>Cours à option</i>	21 CR.
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	3	HIST1401 Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402 Le Canada depuis 1850	3	HIST1402 Le Canada depuis 1850	3
HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3	HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800 Le Moyen Âge	3	HIST1800 Le Moyen Âge	3
HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3	HIST2411 Histoire générale de l'Acadie	3
HIST2422 L'expérience américaine	3	HIST2422 L'expérience américaine	3
HIST2810 L'Europe depuis 1815	3	HIST2810 L'Europe depuis 1815	3
HIST2872 Renaissance et Europe moderne	3	HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815	3
Choisir 12 crédits parmi les cours suivants		Choisir 12 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.	
HIST3100 Thèmes d'histoire politique	3		
HIST3200 Thèmes d'histoire sociale	3		
HIST3210 Histoire socio-économique	3	GLOBAL	24 CR.
HIST3425 Le siècle des Lumières	3		
HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne	3		
HIST3460 Histoire des États-Unis	3		
HIST3470 Europe, 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècles	3		
HIST3600 Thèmes d'histoire du travail	3		
HIST3632 Le Moyen Âge: thèmes choisis	3		
HIST3710 Thèmes d'histoire des femmes	3		
HIST3720 Guerre et société	3		
HIST3750 Histoire et sciences connexes	3		
HIST4300 Thèmes d'histoire culturelle	3		
HIST4460 Le monde atlantique	3		
HIST4470 L'Acadie contemporaine	3		
HIST4510 Révolution franç. et Napoléon	3		
HIST4630 Lecture de sources manuscrites	3		
HIST4710 Régions et régionalismes	3		
HIST4730 Droit, justice et société	3		
HIST4862 La France absolutiste	3		
<i>GLOBAL</i>	24 CR.		

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

**1. Identification du programme**

- 1.1 Titre du programme  
Mineure en histoire
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Date d'entrée en vigueur  
Juillet 2019

**2. Description du programme**

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à compléter un programme de Baccalauréat ès arts avec une majeure dans une autre discipline. L'étudiante ou l'étudiant qui complète une mineure en histoire aura acquis une connaissance initiatique du passé sur certaines des grandes périodes et quelques espaces géographiques du monde. L'étudiante ou l'étudiant aura aussi enrichi cette connaissance par des apprentissages à caractère thématique et méthodologique.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

**La formation en histoire repose sur des cours magistraux, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement, des séminaires et des activités de recherche. La présentation magistrale est efficace pour transmettre les notions historiques et méthodologiques de base. Les ateliers servent à l'application pratique des connaissances historiques, comme l'analyse de documents historiques, et à la découverte des outils de recherche que génèrent Internet et les nouvelles technologies. Les séminaires sont axés sur l'importance de réserver une grande place au document historique dans l'étude du passé, d'illustrer la diversité des méthodes de traitement et d'analyse des corpus documentaires anciens, modernes et contemporains.**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---

---

---

---

---

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---

---

---

---

---

---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

*FORMATION FONDAMENTALE* 24 CR.

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 24 CR.

*Obligatoire* 3 CR.

HIST2000 La recherche en histoire 3

*Cours à option* 21 CR.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

HIST1401 Le Canada des débuts à 1850 3

HIST1402 Le Canada depuis 1850 3

HIST1501 Civilisation gréco-romaine 3

HIST1800 Le Moyen Âge 3

HIST2411 Histoire générale de l'Acadie 3

HIST2422 L'expérience américaine 3

HIST2810 L'Europe depuis 1815 3

**HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815 3**

Choisir 12 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires.

GLOBAL 24 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route



5. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DU B.A. B. ÉD. (MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES) ET B.A. B. ÉD. (MAJEURE EN HISTOIRE)**

**R : 03-CPR-190415**

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en études françaises). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en études françaises). »*

**R : 04-CPR-190415**

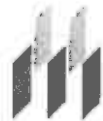
La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve d'une correction mineure dans le formulaire CPR-10, que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en histoire). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en histoire). »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 13 mars 2019



PAR COURRIEL

Monsieur André Samson  
Président du comité des programmes  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
18, avenue Antonine-Maillet  
Université de Moncton  
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

**Objet : Modifications aux programmes du B.A. B.Éd. (majeure en anglais),  
B.A. B.Éd. (majeure en études françaises) et B.A. B.Éd. (majeure en histoire)**

Monsieur,

Veillez trouver avec cet envoi trois propositions de modifications de programmes, soit pour le B.A. B.Éd. (majeure en anglais), le B.A. B.Éd. (majeure en études françaises) et le B.A. B.Éd. (majeure en histoire). Nous avons effectué les modifications proposées à la demande de la Faculté des arts et des sciences sociales. Il faut se rappeler que cette Faculté a modifié leurs programmes de B.A. qui correspondent à nos programmes. C'est ainsi que vous remarquerez que nous ajustons simplement nos programmes en conséquence. Les changements, tels qu'indiqué dans les formulaires ci-joints, sont faits les cours de la majeure, dans le cas des trois programmes, et sont identiques aux changements proposés par la Faculté des arts et des sciences sociales dans leurs B.A. respectifs.

Ces changements ont été approuvés par l'UARD en éducation du 24 janvier 2018 dans le cas du B.A. B.Éd. (majeure en anglais), le B.A. B.Éd. (majeure en études françaises) et le 14 novembre dans le cas du B.A. B.Éd. (majeure en histoire). Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a également approuvé ces changements lors de ses réunions du 31 janvier 2018 et 21 novembre 2018.

Voici les propositions adoptées à l'UARD :

Le 24 janvier 2018 :

*Dorothy White, appuyée de Manon LeBlanc, propose que les modifications  
apportées au programme B.A. majeure en anglais soient entérinées.*

*Adopté à l'unanimité*

Pavillon Jeanne-de-Valois  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400  
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca  
www.umoncton.ca

Le 24 janvier 2018 :

*Nicole Lirette-Pitre, appuyée d'Angela Aucoin, propose que les modifications apportées au programme B.A. majeure en études françaises soient entérinées*

*Adopté à l'unanimité*

Le 14 novembre 2018 :

*Lise Robichaud, appuyée d'Angela AuCoin, propose que les modifications au B.A.-B.Éd. (majeure histoire) soient acceptées.*

*Adopté à la majorité*

Voici également les propositions adoptées au Conseil de Faculté.

Le 31 janvier 2018 :

**Proposition 201801-09**

Mireille Leblanc, appuyée par Sylvie Arseneau, propose d'accepter les modifications au B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) telles que présentées.

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition 201801-10**

Mireille Leblanc, appuyée par Josée Nadeau, propose d'accepter les modifications au B.A.-B.Éd. (majeure en étude française) telles que présentées.

*Adoptée à l'unanimité*

Le 21 novembre 2018 :

**Proposition 201811-08**

Sylvie Arseneau, appuyée par Lise Robichaud, propose que la modification au B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) soit acceptée.

*Adoptée à l'unanimité*

Vous remarquerez aussi qu'il y a d'autres changements qui paraissent dans ces documents. Veuillez noter que ces changements ont été adoptés par les différentes instances. Toutefois, comme ils ne sont pas encore en vigueur, le registraire nous a avisés de les garder apparents dans nos documents. Ces changements seront en vigueur dès juillet 2019. Nous précisons donc que les seuls changements que nous proposons dans ces formulaires concernent les cours de la majeure afin de correspondre aux changements proposés par la Faculté des arts et des sciences sociales.

Je vous prie d'apporter ces changements au comité des programmes pour son assentiment.  
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marianne Cormier, Ph. D.  
Doyenne

p.j.

13 MARS 2019

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales  
Faculté des sciences de l'éducation

Janvier 2019

Département : Département d'histoire  
Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines

Nom du programme : B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<b>B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)</b>	<b>B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)</b>
<b>Responsables :</b> Faculté des arts et des sciences sociales Faculté des sciences de l'éducation	<b>Responsables :</b> Faculté des arts et des sciences sociales Faculté des sciences de l'éducation
<b>Diplôme :</b> B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)	<b>Diplôme :</b> B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)
<b>Durée :</b> 5 ans	<b>Durée :</b> 5 ans
<b>Lieux :</b> Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années * Shippagan 2 premières années * Les années subséquentes se font à Moncton	<b>Lieux :</b> Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années * Shippagan 2 premières années * Les années subséquentes se font à Moncton
<b>OBJECTIFS</b> Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9 <sup>e</sup> année à la 12 <sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.	<b>OBJECTIFS</b> Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9 <sup>e</sup> année à la 12 <sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.
<b>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE</b> Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).	<b>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE</b> Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).
<b>CONDITION D'ADMISSION</b> La condition « A » est exigée.	<b>CONDITION D'ADMISSION</b> La condition « A » est exigée.
<b>FORMATION FONDAMENTALE</b> 153 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE</b> 153 CR.
<b>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</b> 69 CR.	<b>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</b> 72 CR.
<b>Obligatoires</b> 61 CR.	<b>Obligatoires</b> 64 CR.
EDDS3232 Didactique de l'histoire I 2	EDDS3232 Didactique de l'histoire I 2
EDDS4232 Didactique de l'histoire II 2	EDDS4232 Didactique de l'histoire II 2

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	<b>EDUC2003</b>	<b>Le français en enseignement</b>	<b>3</b>
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2242	Animation de groupe	2	EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2851	Stage d'exploration	1	EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3	EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9	EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
			EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<i>Cours à option</i> 8 CR.			<i>Cours à option</i> 8 CR.		
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2	EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.			Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.		
<b>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE 12 CR.</b>			<b>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE 9 CR.</b>		
<i>Obligatoires</i> 6 CR.			<i>Obligatoires</i> 6 CR.		
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3
STAT2653	Statistique descriptive	3	STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>Cours à option</i> 6 CR.			<i>Cours à option</i> 3 CR.		
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	<del>FRAN2501</del>	<del>Techniques d'analyse de textes</del>	<del>3</del>
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	<del>EDUC/FRAN3010</del>	<del>Enseigner pour apprendre</del>	<del>3</del>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2235	Éthique	3	PHIL2235	Éthique	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
<b>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES 72 CR.</b>			<b>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES 72 CR.</b>		
<b>PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE 48 CR.</b>			<b>PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE 48 CR.</b>		
<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 48 CR.</b>			<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 48 CR.</b>		
<i>Obligatoires</i> 15 CR.			<i>Obligatoires</i> 15 CR.		
HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3	HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3	HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST2000	La recherche en histoire	3	HIST2000	La recherche en histoire	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3	HIST3003	L'écriture de l'histoire	3
<i>Cours à option</i> 33 CR.			<i>Cours à option</i> 33 CR.		
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B.			Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B.		
Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.			Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.		
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste D.			Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste D.		
<b>DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE 24 CR.</b>			<b>DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE 24 CR.</b>		
<i>Cours de la mineure<sup>(1)</sup></i> 24 CR.			<i>Cours de la mineure<sup>(1)</sup></i> 24 CR.		

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

LISTE			LISTES		
Liste A : Formation à l'enseignement - formation complémentaire en éducation			Liste A : Formation à l'enseignement - formation complémentaire en éducation		
EDDP4182	Éducation et environnement	2	EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1	EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3	EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3	EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1	EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3	EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3	EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3	EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1	EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3	EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3	EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3	EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3	EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4923	Francisation	3	EDUC4923	Francisation	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3	EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3	EDUC5353	Recherche en éducation	3
Formation dans les disciplines scolaires - Première discipline scolaire			Formation dans les disciplines scolaires - Première discipline scolaire		
Liste B : Cours axés sur les connaissances et les compétences			Liste B : Cours axés sur les connaissances et les compétences		
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3	HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3	HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2422	L'expérience américaine	3	HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3	HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
HIST2872	Renaissance et Europe moderne	3	<b>HIST2862</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>
			<del>HIST2872</del>	<del>Renaissance et Europe moderne</del>	<del>3</del>
Liste C : Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences			Liste C : Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences		
HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3	HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3	HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
HIST3210	Histoire socio-économique	3	<del>HIST3210</del>	<del>Histoire socio-économique</del>	<del>3</del>
HIST3425	Le siècle des Lumières	3	<b>HIST3250</b>	<b>La guerre de Cent Ans</b>	<b>3</b>
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3	HIST3425	Le siècle des Lumières	3
HIST3460	Histoire des États-Unis	3	HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
HIST3470	Europe 19e-20e siècles	3	<b>HIST3455</b>	<b>Martin Luther King / Malcom X</b>	<b>3</b>
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3	<del>HIST3460</del>	<del>Histoire des États-Unis</del>	<del>3</del>
HIST3632	Le Moyen Âge: thèmes choisis	3	<b>HIST3465</b>	<b>Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.</b>	<b>3</b>
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3	HIST3470	Europe 19e-20e siècles	3
HIST3720	Guerre et société	3	<b>HIST3480</b>	<b>Europe occupée 1938-1945</b>	<b>3</b>
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3	HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3	<b>HIST3630</b>	<b>Gauches-droites Europe cont.</b>	<b>3</b>
HIST4460	Le monde atlantique	3	<del>HIST3632</del>	<del>Le Moyen Âge: thèmes choisis</del>	<del>3</del>
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3	HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3	<del>HIST3720</del>	<del>Guerre et société</del>	<del>3</del>
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3	HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
HIST4710	Régions et régionalismes	3	<b>HIST3780</b>	<b>Guerres et sociétés au Canada</b>	<b>3</b>
HIST4730	Droit, justice et société	3	<b>HIST3820</b>	<b>L'Italie médiévale</b>	<b>3</b>
HIST4862	La France absolutiste	3	HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
			HIST4460	Le monde atlantique	3
			HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
			<b>HIST4500</b>	<b>Cultures/mentalités médiévales</b>	<b>3</b>
			HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
			<b>HIST4520</b>	<b>Guerre froide conflits périph.</b>	<b>3</b>
			HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
			<b>HIST4640</b>	<b>Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle</b>	<b>3</b>
			HIST4710	Régions et régionalismes	3
			<b>HIST4725</b>	<b>Race et droit constitutionnel</b>	<b>3</b>
			<del>HIST4730</del>	<del>Droit, justice et société</del>	<del>3</del>
			<b>HIST4735</b>	<b>La Cour suprême aux États-Unis</b>	<b>3</b>
			HIST4862	La France absolutiste	3

<p>Liste D : Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire</p> <table border="0"> <tr><td>HIST4110</td><td>Séminaire-Acadie coloniale</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4120</td><td>Séminaire-Acadie contemp.</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4130</td><td>Séminaire-Canada</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4140</td><td>Séminaire-États-Unis</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4150</td><td>Séminaire-Europe médiévale</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4160</td><td>Séminaire-Europe moderne</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4170</td><td>Séminaire-Europe contemp.</td><td>3</td></tr> </table> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</b> <span style="float:right"><b>15 CR.</b></span></p> <p style="text-align:center"><b>GLOBAL</b> <span style="float:right"><b>168 CR.</b></span></p> <p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p><b>Formation générale</b></p> <p><b>OFG1</b> Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p> <p><b>OFG2</b> Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.</p> <p><b>OFG3</b> Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.</p> <p><b>OFG4</b> Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p><b>OFG5</b> Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p><b>OFG6</b> Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique.</p> <p><b>OFG7</b> Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p><b>OFG8</b> Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.</p> <p><b>OFG9</b> Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p><sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde<sup>(3)</sup>, sciences sociales, sciences de la gestion.</p> <p><sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.</p> <p><sup>(3)</sup> La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).</p>	HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3	HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3	HIST4130	Séminaire-Canada	3	HIST4140	Séminaire-États-Unis	3	HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3	HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3	HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3	<p>Liste D : Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire</p> <table border="0"> <tr><td>HIST4110</td><td>Séminaire-Acadie coloniale</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4120</td><td>Séminaire-Acadie contemp.</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4130</td><td>Séminaire-Canada</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4140</td><td>Séminaire-États-Unis</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4150</td><td>Séminaire-Europe médiévale</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4160</td><td>Séminaire-Europe moderne</td><td>3</td></tr> <tr><td>HIST4170</td><td>Séminaire-Europe contemp.</td><td>3</td></tr> </table> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</b> <span style="float:right"><b>15 CR.</b></span></p> <p style="text-align:center"><b>GLOBAL</b> <span style="float:right"><b>168 CR.</b></span></p> <p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p><b>Formation générale</b></p> <p><b>OFG1</b> Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p> <p><b>OFG2</b> Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.</p> <p><b>OFG3</b> Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.</p> <p><b>OFG4</b> Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p><b>OFG5</b> Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p><b>OFG6</b> Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique.</p> <p><b>OFG7</b> Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p><b>OFG8</b> Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.</p> <p><b>OFG9</b> Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p><sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde<sup>(3)</sup>, sciences sociales, sciences de la gestion.</p> <p><sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.</p> <p><sup>(3)</sup> La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).</p>	HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3	HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3	HIST4130	Séminaire-Canada	3	HIST4140	Séminaire-États-Unis	3	HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3	HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3	HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3
HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3																																									
HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3																																									
HIST4130	Séminaire-Canada	3																																									
HIST4140	Séminaire-États-Unis	3																																									
HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3																																									
HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3																																									
HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3																																									
HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3																																									
HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3																																									
HIST4130	Séminaire-Canada	3																																									
HIST4140	Séminaire-États-Unis	3																																									
HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3																																									
HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3																																									
HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3																																									



**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

**1. Identification du programme**

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat *ès arts* – Baccalauréat en éducation (majeure en histoire)
- 1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme :  
 Moncton 5 ans  
 Edmundston 3 premières années\*  
 Shippagan 2 premières années\*  
 \*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2019

**2. Description du programme**

2.1 Liste des disciplines scolaires

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1<sup>re</sup> concentration) et la mineure (ou 2<sup>e</sup> concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

<b>Majeures ou 1<sup>res</sup> concentrations</b>	<b>Mineures ou 2<sup>es</sup> concentrations connexes</b>
Biologie	Chimie, mathématiques, physique, informatique
Chimie	Biologie, mathématiques, physique, informatique
Mathématiques	Biologie, chimie, physique, informatique
Physique	Biologie, chimie, mathématiques, informatique
Anglais	Français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion

\* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Éducation physique

Anglais, biologie, français langue seconde\*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

## REMARQUES

- a) Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- b) Dans le cas du B.Éd. (2 ans), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

### 2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

### 2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

### 2.4 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

### 2.5 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

## SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être, leur savoir-vivre ensemble et leur savoir-devenir. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le Code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

## CONDITIONS DE MAINTIEN

- L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.
- Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.
- L'accès au cours EDUC2851 *Stage d'exploration* est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2<sup>e</sup> année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3<sup>e</sup> année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins 3,00.

## Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

### RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 2,60 dans ~~l'ensemble des trois~~ **les deux** cours de français suivants : FRAN1500, **et** FRAN1600 ~~et le cours~~ FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait ~~aux~~ **à cette** exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études sera exclu de son programme en éducation. ~~Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.~~

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le **cours EDUC2003 Le français en enseignement Test de compétences langagières en français (TCLF)** qui comprend ~~huit neuf~~ tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. **Pour que le cours EDUC2003 soit un succès (S), l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir un score de 76 % à chacune des huit tâches.** ~~L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage.~~ Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des ~~huit neuf~~ tâches composant le **cours test**.

~~La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.~~

#### 2.6 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

*FORMATION FONDAMENTALE* 153 CR.

*FORMATION À L'ENSEIGNEMENT* 72 CR.

*Obligatoires* 64 CR.

EDDS3232	Didactique de l'histoire I	2
EDDS4232	Didactique de l'histoire II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
<b>EDUC2003</b>	<b>Le français en enseignement</b>	<b>3</b>
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

*Cours à option* 8 CR.

EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
----------	--------------------------	---

Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.

*COURS DANS LA FORMATION CONNEXE* 9 CR.

*Obligatoires* 6CR.

PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

*Cours à option* 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

FRAN2501	Techniques d'analyse de texte	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2235	Éthique	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3

*FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES* 72 CR.

*PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE* 48 CR.

*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE* 48 CR.

*Obligatoires* 15 CR.

HIST4101	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST2000	La recherche en histoire	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3

*Cours à option* 33 CR.

Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B.

Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.

Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste D.

*DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE* 24 CR.

*Cours de la mineure<sup>(1)</sup>* 24 CR.

**LISTES**

Liste A : Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline scolaire

Liste B : Cours axés sur les connaissances et les compétences

HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
<b>HIST2862</b>	<b>L'Europe de 1400 à 1815</b>	<b>3</b>
<del>HIST2872</del>	<del>Renaissance et Europe moderne</del>	<del>3</del>

Liste C : Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences

HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
<del>HIST3210</del>	<del>Histoire socio-économique</del>	<del>3</del>
<b>HIST3250</b>	<b>La guerre de Cent Ans</b>	<b>3</b>
HIST3425	Le siècle des Lumières	3
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
<b>HIST3455</b>	<b>Martin Luther King / Malcom X</b>	<b>3</b>
<del>HIST3460</del>	<del>Histoire des États-Unis</del>	<del>3</del>
<b>HIST3465</b>	<b>Les épidémies du long XIX<sup>e</sup> s.</b>	<b>3</b>

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

HIST3470	Europe 19e-20e siècles	3
<b>HIST3480</b>	<b>Europe occupée 1938-1945</b>	<b>3</b>
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
<b>HIST3630</b>	<b>Gauches-droites Europe cont.</b>	<b>3</b>
<del>HIST3632</del>	<del>Le Moyen Âge: thèmes choisis</del>	<del>3</del>
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
<del>HIST3720</del>	<del>Guerre et société</del>	<del>3</del>
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
<b>HIST3780</b>	<b>Guerres et sociétés au Canada</b>	<b>3</b>
<b>HIST3820</b>	<b>L'Italie médiévale</b>	<b>3</b>
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
HIST4460	Le monde atlantique	3
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
<b>HIST4500</b>	<b>Cultures/mentalités médiévales</b>	<b>3</b>
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
<b>HIST4520</b>	<b>Guerre froide conflits périph.</b>	<b>3</b>
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
<b>HIST4640</b>	<b>Les génocides au 20<sup>e</sup> siècle</b>	<b>3</b>
HIST4710	Régions et régionalismes	3
<b>HIST4725</b>	<b>Race et droit constitutionnel</b>	<b>3</b>
<del>HIST4730</del>	<del>Droit, justice et société</del>	<del>3</del>
<b>HIST4735</b>	<b>La Cour suprême aux États-Unis</b>	<b>3</b>
HIST4862	La France absolutiste	3
Liste D : Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire		
HIST4110	Séminaire-Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire-Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire-Canada	3
HIST4140	Séminaire-États-Unis	3
HIST4150	Séminaire-Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire-Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire-Europe contemp.	3

*FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX*

*15 CR.*

*GLOBAL*

*168 CR.*

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

**Formation générale**

**OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

**OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.

**OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.

**OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.

**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

**OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique.

**OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.

**OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.

**OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

<sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde<sup>(3)</sup>, sciences sociales, sciences de la gestion.

<sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.

<sup>(3)</sup> La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

**COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON**



**PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME**

**Présenté par Faculté/École :** Faculté des arts et des sciences sociales  
Faculté des sciences de l'éducation

Novembre 2018

**Département :** Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines /  
Département d'études françaises

**Nom du programme :** B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)

**Profil du programme** (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<p><b>B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)</b></p> <p><b>Responsables :</b> Faculté des arts et des sciences sociales Faculté des sciences de l'éducation</p> <p><b>Diplôme :</b> B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises)</p> <p><b>Durée :</b> 5 ans</p> <p><b>Lieux :</b> Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton</p>	<p><b>B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)</b></p> <p><b>Responsables :</b> Faculté des arts et des sciences sociales Faculté des sciences de l'éducation</p> <p><b>Diplôme :</b> B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises)</p> <p><b>Durée :</b> 5 ans</p> <p><b>Lieux :</b> Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p> <p>Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.</p>	<p><b>OBJECTIFS</b></p> <p>Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.</p>
<p><b>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).</p>	<p><b>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).</p>
<p><b>CONDITION D'ADMISSION</b></p> <p>La condition « A » est exigée.</p>	<p><b>CONDITION D'ADMISSION</b></p> <p>La condition « A » est exigée.</p>

133.

<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>		<b>153 CR.</b>	<b>FORMATION FONDAMENTALE</b>		<b>153 CR.</b>
<b>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>69 CR.</b>	<b>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</b>		<b>72 CR.</b>
<i>Obligatoires</i>		<b>61 CR.</b>	<i>Obligatoires</i>		<b>64CR.</b>
EDDS3582	Didactique du français I	2	EDDS3582	Didactique du français I	2
EDDS4582	Didactique du français II	2	EDDS4582	Didactique du français II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	<b>EDUC2003</b>	<b>Le français en enseignement</b>	<b>3</b>
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2242	Animation de groupe	2	EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2851	Stage d'exploration	1	EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3	EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9	EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
			EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<i>Cours à option</i>		<b>8 CR.</b>	<i>Cours à option</i>		<b>8 CR.</b>
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2	EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.			Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.		
<b>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</b>		<b>12 CR.</b>	<b>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</b>		<b>9 CR.</b>
<i>Obligatoire</i>		<b>3 CR.</b>	<i>Obligatoire</i>		<b>3 CR.</b>
STAT2653	Statistique descriptive	3	STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>Cours à option</i>		<b>9 CR.</b>	<i>Cours à option</i>		<b>6 CR.</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2235	Éthique	3	PHIL2235	Éthique	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.			Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.		
<b>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</b>		<b>72 CR.</b>	<b>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</b>		<b>72 CR.</b>
<b>PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE</b>		<b>48 CR.</b>	<b>PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE</b>		<b>48 CR.</b>
<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>		<b>48 CR.</b>	<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>		<b>48 CR.</b>
<i>Obligatoires</i>		<b>27 CR.</b>	<i>Obligatoires</i>		<b>18 CR.</b>
LING1810	Intro à l'étude du langage	3	LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3	LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2822	Syntaxe	3	LING2822	Syntaxe	3
LING2950	Langue et société	3	<del>LING2950</del>	<del>Langue et société</del>	<del>3</del>
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3	<del>LING2961</del>	<del>Ling. et enseignement du fr.</del>	<del>3</del>
LING3922	Grammaire textuelle	3	<del>LING3922</del>	<del>Grammaire textuelle</del>	<del>3</del>
LITT1404	Le texte romanesque	3	LITT1404	<b>Lire le roman</b>	3
LITT2403	Le texte poétique	3	LITT2403	<b>Lire le poème</b>	3
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3	LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3

<i>Cours à option</i>	<i>21 CR.</i>	<i>Cours à option</i>	<i>30 CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
LITT1180 La littérature française I	3	<del>LITT1180 La littérature française I</del>	<del>3</del>
LITT2190 La littérature française II	3	<del>LITT2190 La littérature française II</del>	<del>3</del>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
LITT2820 Histoire de la litt. du Québec	3	<del>LITT2820 Histoire de la litt. du Québec</del>	<del>3</del>
LITT2830 Histoire de la litt. acadienne	3	<del>LITT2830 Histoire de la litt. acadienne</del>	<del>3</del>
		LING2950 Langue et société	3
		LING2961 Ling. et enseignement du fr.	3
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B.		Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.	
Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste C.		Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.	
<b>DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE</b>	<b>24 CR.</b>	<b>DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE</b>	<b>24 CR.</b>
<i>Cours de la mineure<sup>(1)</sup></i>	<i>24 CR.</i>	<i>Cours de la mineure<sup>(1)</sup></i>	<i>24 CR.</i>
<b>LISTE</b>		<b>LISTE</b>	
Liste A : Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation		Liste A : Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation	
EDDP4182 Éducation et environnement	2	EDDP4182 Éducation et environnement	2
EDDS4901 Thème choisi en didactique	1	EDDS4901 Thème choisi en didactique	1
EDUC/FRAN3010 Enseigner pour apprendre	3	EDUC/FRAN3010 Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023 Éducation aux droits humains	3	EDUC3023 Éducation aux droits humains	3
EDUC3033 Éducation interculturelle	3	EDUC3033 Éducation interculturelle	3
EDUC3233 Espace virtuel d'apprentissage	3	EDUC3233 Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301 Gestion du stress	1	EDUC3301 Gestion du stress	1
EDUC3323 Analyse du comportement	3	EDUC3323 Analyse du comportement	3
EDUC4000 Lectures dirigées I	3	EDUC4000 Lectures dirigées I	3
EDUC4033 Approche orientante	3	EDUC4033 Approche orientante	3
EDUC4101 Intervention non violente	1	EDUC4101 Intervention non violente	1
EDUC4110 Séminaire thématique	3	EDUC4110 Séminaire thématique	3
EDUC4120 Théorie du choix	3	EDUC4120 Théorie du choix	3
EDUC4413 La santé en milieu scolaire	3	EDUC4413 La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803 Arts et culture à l'école	3	EDUC4803 Arts et culture à l'école	3
EDUC4923 Francisation	3	EDUC4923 Francisation	3
EDUC4993 Philo pour ados (secondaire)	3	EDUC4993 Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC5353 Recherche en éducation	3	EDUC5353 Recherche en éducation	3
Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises		Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises	
Liste B : Cours en linguistique		Liste B : Cours en linguistique	
		<b>Choisir au moins 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigle LING suivants :</b>	
LING2820 Phonétique et phonologie	3	LING2700 Politiques linguistiques	3
LING3821 Morphologie	3	LING2820 Phonétique et phonologie	3
LING3824 Les langues du monde	3	LING2841 Du latin au français	3
LING3850 Lexicologie et lexicographie	3	LING2842 Du fr. de Molière aux textos	3
LING3852 Sémantique	3	LING2943 Le fr. dans l'espace franco.	3
LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3	LING2970 Développement du langage	3
LING3940 Sociolinguistique	3	LING2962 Enquêtes de terrain	3
LING3952 Analyse conversationnelle	3	LING3000 Écologie des langues	3
LING3971 Bilinguisme individuel	3	LING3100 Langue et colonialisme	3
LING3972 Bilinguisme social	3	LING3200 Langues et médias	3
LING4040 Théories énonciatives	3	LING3821 Morphologie	3
LING4300 Histoires des idées ling.	3	LING3824 Les langues du monde	3
		LING3840 Les Acadiens et leurs mots	3
		LING3842 Sémantique et pragmatique	3
		LING3920 Le fr. en Amérique du Nord	3
		LING3940 Sociolinguistique	3
		LING3955 Analyse des conversations	3
		LING3971 Bilinguisme individuel	3
		LING3975 Bilinguisme et société	3
		<del>LING4040 Théories énonciatives</del>	<del>3</del>
		LING4055 Thèmes en linguistique	3
		LING4100 Anthropologie linguistique	3
		LING4200 Le français parlé en Acadie	3



<p>Liste C : Cours en littérature</p> <table border="0"> <tr><td>LITT2154</td><td>Roman français au 19e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2672</td><td>Ethnologie de l'Amérique fr.</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3130</td><td>Litt. française du 17e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3153</td><td>Poésie française au 19e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3163</td><td>Poésie française au 20e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3164</td><td>Roman français au 20e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3206</td><td>Essai québécois</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3383</td><td>Poésie acadienne</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3385</td><td>Roman acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3386</td><td>Essai acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3387</td><td>Théâtre acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3425</td><td>Le siècle des Lumières</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3674</td><td>La chanson traditionnelle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3702</td><td>Littérature universelle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3790</td><td>Atelier de création (poésie)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3791</td><td>Atelier de création (récits)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3830</td><td>Litt. francophones du Canada</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3840</td><td>Poésie québécoise</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3850</td><td>Roman québécois avant 1960</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4000</td><td>Roman québécois depuis 1960</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4110</td><td>Litt. française du Moyen Âge</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4120</td><td>Litt. française du 16e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4140</td><td>Litt. française du 18e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4165</td><td>Théâtre français moderne</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4205</td><td>Théâtre québécois</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4672</td><td>Oralité et écriture</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4750</td><td>Pratique de la critique</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4900</td><td>Littérature et cinéma</td><td>3</td></tr> </table> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</b> <span style="float:right">15 CR.</span></p> <p style="text-align:center"><b>GLOBAL</b> <span style="float:right">168 CR.</span></p> <p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p><b>Formation générale</b></p> <p><b>OFG1</b> Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p>	LITT2154	Roman français au 19e siècle	3	LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3	LITT3130	Litt. française du 17e siècle	3	LITT3153	Poésie française au 19e siècle	3	LITT3163	Poésie française au 20e siècle	3	LITT3164	Roman français au 20e siècle	3	LITT3206	Essai québécois	3	LITT3383	Poésie acadienne	3	LITT3385	Roman acadien	3	LITT3386	Essai acadien	3	LITT3387	Théâtre acadien	3	LITT3425	Le siècle des Lumières	3	LITT3674	La chanson traditionnelle	3	LITT3702	Littérature universelle	3	LITT3790	Atelier de création (poésie)	3	LITT3791	Atelier de création (récits)	3	LITT3830	Litt. francophones du Canada	3	LITT3840	Poésie québécoise	3	LITT3850	Roman québécois avant 1960	3	LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3	LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3	LITT4120	Litt. française du 16e siècle	3	LITT4140	Litt. française du 18e siècle	3	LITT4165	Théâtre français moderne	3	LITT4205	Théâtre québécois	3	LITT4672	Oralité et écriture	3	LITT4750	Pratique de la critique	3	LITT4900	Littérature et cinéma	3	<table border="0"> <tr><td>LING4350</td><td>Mythes &amp; savoirs sur la langue</td><td>3</td></tr> <tr><td>LING4400</td><td>Langues &amp; cultures autochtones</td><td>3</td></tr> </table> <p>Liste C : Cours en littérature</p> <p>Choisir au moins 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigle LITT suivants :</p> <table border="0"> <tr><td>LITT1180</td><td>Litt. française (11<sup>e</sup> – 17<sup>e</sup> s.)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2154</td><td>Roman français au 19e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2190</td><td>Litt. française (18<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> s.)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2670</td><td>La littérature jeunesse</td><td>3</td></tr> <tr><td><del>LITT2672</del></td><td><del>Ethnologie de l'Amérique fr.</del></td><td><del>3</del></td></tr> <tr><td>LITT2701</td><td>Littérature et société</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2790</td><td>Création (approche ludique)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2800</td><td>Litt. francophones du monde</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2810</td><td>Thèmes littéraires I</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2820</td><td>Histoire de la litt. du Québec</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT2830</td><td>Histoire de la litt. acadienne</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3000</td><td>Roman policier</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3130</td><td>Litt. française du 17<sup>e</sup> siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3153</td><td>Romantisme et symbolisme</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3164</td><td>Roman français au 20e siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3165</td><td>Dada et le surréalisme</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3200</td><td>La bande dessinée</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3206</td><td>Littérature d'idées au Québec</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3300</td><td>Litt. des femmes en Acadie</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3383</td><td>Modernité littéraire en Acadie</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3385</td><td>Roman acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3386</td><td>Essai acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3387</td><td>Théâtre acadien</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3425</td><td>Le siècle des Lumières</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3500</td><td>Littérature et médias</td><td>3</td></tr> <tr><td><del>LITT3674</del></td><td><del>La chanson traditionnelle</del></td><td><del>3</del></td></tr> <tr><td>LITT3702</td><td>Littérature universelle</td><td>3</td></tr> <tr><td><del>LITT3790</del></td><td><del>Atelier de création (poésie)</del></td><td><del>3</del></td></tr> <tr><td>LITT3791</td><td>Création (approche narrative)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3792</td><td>Création (approche critique)</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3800</td><td>Thèmes littéraires II</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3830</td><td>Litt. francophones du Canada</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3840</td><td>Poètes du Québec</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT3860</td><td>Le roman au Québec</td><td>3</td></tr> <tr><td><del>LITT4000</del></td><td><del>Roman québécois depuis 1960</del></td><td><del>3</del></td></tr> <tr><td>LITT4110</td><td>Littérature médiévale</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4120</td><td>Litt. française du 16<sup>e</sup> siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4130</td><td>La littérature de voyage</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4140</td><td>Litt. française du 18<sup>e</sup> siècle</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4165</td><td>Le théâtre de l'absurde</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4200</td><td>Le cycle littéraire</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4205</td><td>Théâtre québécois</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4450</td><td>Les grands auteurs</td><td>3</td></tr> <tr><td>LITT4672</td><td>Oralité et écriture</td><td>3</td></tr> <tr><td><del>LITT4750</del></td><td><del>Pratique de la critique</del></td><td><del>3</del></td></tr> <tr><td>LITT4900</td><td>Littérature et cinéma</td><td>3</td></tr> </table> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</b> <span style="float:right">15 CR.</span></p> <p style="text-align:center"><b>GLOBAL</b> <span style="float:right">168 CR.</span></p> <p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p><b>Formation générale</b></p> <p><b>OFG1</b> Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p>	LING4350	Mythes & savoirs sur la langue	3	LING4400	Langues & cultures autochtones	3	LITT1180	Litt. française (11 <sup>e</sup> – 17 <sup>e</sup> s.)	3	LITT2154	Roman français au 19e siècle	3	LITT2190	Litt. française (18 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup> s.)	3	LITT2670	La littérature jeunesse	3	<del>LITT2672</del>	<del>Ethnologie de l'Amérique fr.</del>	<del>3</del>	LITT2701	Littérature et société	3	LITT2790	Création (approche ludique)	3	LITT2800	Litt. francophones du monde	3	LITT2810	Thèmes littéraires I	3	LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3	LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3	LITT3000	Roman policier	3	LITT3130	Litt. française du 17 <sup>e</sup> siècle	3	LITT3153	Romantisme et symbolisme	3	LITT3164	Roman français au 20e siècle	3	LITT3165	Dada et le surréalisme	3	LITT3200	La bande dessinée	3	LITT3206	Littérature d'idées au Québec	3	LITT3300	Litt. des femmes en Acadie	3	LITT3383	Modernité littéraire en Acadie	3	LITT3385	Roman acadien	3	LITT3386	Essai acadien	3	LITT3387	Théâtre acadien	3	LITT3425	Le siècle des Lumières	3	LITT3500	Littérature et médias	3	<del>LITT3674</del>	<del>La chanson traditionnelle</del>	<del>3</del>	LITT3702	Littérature universelle	3	<del>LITT3790</del>	<del>Atelier de création (poésie)</del>	<del>3</del>	LITT3791	Création (approche narrative)	3	LITT3792	Création (approche critique)	3	LITT3800	Thèmes littéraires II	3	LITT3830	Litt. francophones du Canada	3	LITT3840	Poètes du Québec	3	LITT3860	Le roman au Québec	3	<del>LITT4000</del>	<del>Roman québécois depuis 1960</del>	<del>3</del>	LITT4110	Littérature médiévale	3	LITT4120	Litt. française du 16 <sup>e</sup> siècle	3	LITT4130	La littérature de voyage	3	LITT4140	Litt. française du 18 <sup>e</sup> siècle	3	LITT4165	Le théâtre de l'absurde	3	LITT4200	Le cycle littéraire	3	LITT4205	Théâtre québécois	3	LITT4450	Les grands auteurs	3	LITT4672	Oralité et écriture	3	<del>LITT4750</del>	<del>Pratique de la critique</del>	<del>3</del>	LITT4900	Littérature et cinéma	3
LITT2154	Roman français au 19e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3130	Litt. française du 17e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3153	Poésie française au 19e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3163	Poésie française au 20e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3164	Roman français au 20e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3206	Essai québécois	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3383	Poésie acadienne	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3385	Roman acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3386	Essai acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3387	Théâtre acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3425	Le siècle des Lumières	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3674	La chanson traditionnelle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3702	Littérature universelle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3791	Atelier de création (récits)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3840	Poésie québécoise	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4120	Litt. française du 16e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4140	Litt. française du 18e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4165	Théâtre français moderne	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4205	Théâtre québécois	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4672	Oralité et écriture	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4750	Pratique de la critique	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4900	Littérature et cinéma	3																																																																																																																																																																																																																																			
LING4350	Mythes & savoirs sur la langue	3																																																																																																																																																																																																																																			
LING4400	Langues & cultures autochtones	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT1180	Litt. française (11 <sup>e</sup> – 17 <sup>e</sup> s.)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2154	Roman français au 19e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2190	Litt. française (18 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup> s.)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2670	La littérature jeunesse	3																																																																																																																																																																																																																																			
<del>LITT2672</del>	<del>Ethnologie de l'Amérique fr.</del>	<del>3</del>																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2701	Littérature et société	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2790	Création (approche ludique)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2800	Litt. francophones du monde	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2810	Thèmes littéraires I	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3000	Roman policier	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3130	Litt. française du 17 <sup>e</sup> siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3153	Romantisme et symbolisme	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3164	Roman français au 20e siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3165	Dada et le surréalisme	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3200	La bande dessinée	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3206	Littérature d'idées au Québec	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3300	Litt. des femmes en Acadie	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3383	Modernité littéraire en Acadie	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3385	Roman acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3386	Essai acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3387	Théâtre acadien	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3425	Le siècle des Lumières	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3500	Littérature et médias	3																																																																																																																																																																																																																																			
<del>LITT3674</del>	<del>La chanson traditionnelle</del>	<del>3</del>																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3702	Littérature universelle	3																																																																																																																																																																																																																																			
<del>LITT3790</del>	<del>Atelier de création (poésie)</del>	<del>3</del>																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3791	Création (approche narrative)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3792	Création (approche critique)	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3800	Thèmes littéraires II	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3840	Poètes du Québec	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT3860	Le roman au Québec	3																																																																																																																																																																																																																																			
<del>LITT4000</del>	<del>Roman québécois depuis 1960</del>	<del>3</del>																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4110	Littérature médiévale	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4120	Litt. française du 16 <sup>e</sup> siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4130	La littérature de voyage	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4140	Litt. française du 18 <sup>e</sup> siècle	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4165	Le théâtre de l'absurde	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4200	Le cycle littéraire	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4205	Théâtre québécois	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4450	Les grands auteurs	3																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4672	Oralité et écriture	3																																																																																																																																																																																																																																			
<del>LITT4750</del>	<del>Pratique de la critique</del>	<del>3</del>																																																																																																																																																																																																																																			
LITT4900	Littérature et cinéma	3																																																																																																																																																																																																																																			

136.

<p><b>OFG2</b> Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.</p> <p><b>OFG3</b> Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.</p> <p><b>OFG4</b> Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p><b>OFG5</b> Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p><b>OFG6</b> Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio cultures et linguistique.</p> <p><b>OFG7</b> Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p><b>OFG8</b> Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.</p> <p><b>OFG9</b> Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p><sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.</p> <p><sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.</p>	<p><b>OFG2</b> Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.</p> <p><b>OFG3</b> Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.</p> <p><b>OFG4</b> Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p><b>OFG5</b> Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p><b>OFG6</b> Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique.</p> <p><b>OFG7</b> Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p><b>OFG8</b> Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.</p> <p><b>OFG9</b> Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).</p> <p><sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.</p> <p><sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.</p>
---	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

**(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

**1. Identification du programme**

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en études françaises)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme :  
 Moncton 5 ans  
 Edmundston 3 premières années\*  
 Shippagan 2 premières années\*  
 \*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2019

**2. Description du programme**

2.1 Liste des disciplines scolaires connexes

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1<sup>re</sup> concentration) et la mineure (ou 2<sup>e</sup> concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

<b>Majeures ou 1<sup>res</sup> concentrations</b>	<b>Mineures ou 2<sup>es</sup> concentrations connexes</b>
Biologie	Chimie, mathématiques, physique, informatique
Chimie	Biologie, mathématiques, physique, informatique
Mathématiques	Biologie, chimie, physique, informatique
Physique	Biologie, chimie, mathématiques, informatique
Anglais	Français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion

\* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

## Éducation physique

Anglais, biologie, français langue seconde\*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

## REMARQUES

- a) Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- b) Dans le cas du B.Éd. (2 ans), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

## 2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

## 2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

## 2.4 Conditions d'admission

- Condition A
- Condition B
- Condition C
- Condition D

## 2.5 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

## SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être, leur savoir-vivre ensemble et leur savoir-devenir. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le Code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

## CONDITIONS DE MAINTIEN

- L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.
- Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.
- L'accès au cours EDUC2851 *Stage d'exploration* est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2<sup>e</sup> année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3<sup>e</sup> année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins 3,00.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

## RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 2,60 dans ~~l'ensemble des trois~~ **les deux** cours de français suivants : FRAN1500, et FRAN1600 ~~et le cours FRAN2501 ou FRAN3010~~. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait ~~aux à cette~~ exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études sera exclu de son programme en éducation. ~~Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.~~

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le cours **EDUC2003 Le français en enseignement Test de compétences langagières en français (TCLF)** qui comprend ~~huit neuf~~ tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. **Pour que le cours EDUC2003 soit un succès (S), l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir un score de 76 % à chacune des huit tâches.** ~~L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage.~~ Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des ~~huit neuf~~ tâches composant le cours test.

~~La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.~~

### 2.6 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>		<i>153 CR.</i>
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		<i>72 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>		<i>64 CR.</i>
EDDS3582	Didactique du français I	2
EDDS4582	Didactique du français II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
<b>EDUC2003</b>	<b>Le français en enseignement</b>	<b>3</b>
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<i>Cours à option</i>		<i>8 CR.</i>
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.		
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		<i>9 CR.</i>
<i>Obligatoire</i>		<i>3CR.</i>
STAT2653	Statistique descriptive	3

<i>Cours à option</i>		<b>6 CR.</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
FRAN2501	Techniques d'analyse de texte	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
PHIL2235	Éthique	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
Choisir 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.		3
<b>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</b>		<b>72 CR.</b>
<b>PREMIÈRE DISCIPLINE SCOLAIRE</b>		<b>48 CR.</b>
<b>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</b>		<b>48 CR.</b>
<i>Obligatoires</i>		<b>18 CR.</b>
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2822	Syntaxe	3
LING2950	Langue et société	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3
LING3922	Grammaire textuelle	3
LITT1404	<b>Lire le roman</b>	3
LITT2403	<b>Lire le poème</b>	3
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3
<i>Cours à option</i>		<b>30 CR.</b>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
LITT1180	La littérature française I	3
LITT2190	La littérature française II	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3
LING2950	<b>Langue et société</b>	<b>3</b>
LING2961	<b>Ling. et enseignement du fr.</b>	<b>3</b>
<b>Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.</b>		
<b>Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.</b>		
<b>DEUXIÈME DISCIPLINE SCOLAIRE</b>		<b>24 CR.</b>
<i>Cours de la mineure<sup>(1)</sup></i>		<b>24 CR.</b>

**LISTE**

Liste A : Formation à l'enseignement -- formation complémentaire en éducation		
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

## Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises

## Liste B : Cours en linguistique

Choisir au moins 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigle LING suivants :

LING2700	Politiques linguistiques	3
LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING2841	Du latin au français	3
LING2842	Du fr. de Molière aux textos	3
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.	3
LING2970	Développement du langage	3
LING2962	Enquêtes de terrain	3
LING3000	Écologie des langues	3
LING3100	Langue et colonialisme	3
LING3200	Langues et médias	3
LING3821	Morphologie	3
LING3824	Les langues du monde	3
LING3840	Les Acadiens et leurs mots	3
LING3842	Sémantique et pragmatique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3955	Analyse des conversations	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3975	Bilinguisme et société	3
<del>LING4040</del>	<del>Théories énonciatives</del>	<del>3</del>
LING4055	Thèmes en linguistique	3
LING4100	Anthropologie linguistique	3
LING4200	Le français parlé en Acadie	3
LING4350	Mythes & savoirs sur la langue	3
LING4400	Langues & cultures autochtones	3

## Liste C : Cours en littérature

Choisir au moins 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigle LITT suivants :

LITT1180	Litt. française (11 <sup>e</sup> – 17 <sup>e</sup> s.)	3
LITT2154	Roman français au 19 <sup>e</sup> siècle	3
LITT2190	Litt. française (18 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup> s.)	3
LITT2670	La littérature jeunesse	3
<del>LITT2672</del>	<del>Ethnologie de l'Amérique fr.</del>	<del>3</del>
LITT2701	Littérature et société	3
LITT2790	Création (approche ludique)	3
LITT2800	Litt. francophones du monde	3
LITT2810	Thèmes littéraires I	3
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3
LITT3000	Roman policier	3
LITT3130	Litt. française du 17 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3153	Romantisme et symbolisme	3
LITT3164	Roman français au 20 <sup>e</sup> siècle	3
LITT3165	Dada et le surréalisme	3
LITT3200	La bande dessinée	3
LITT3206	Littérature d'idées au Québec	3
LITT3300	Litt. des femmes en Acadie	3
LITT3383	Modernité littéraire en Acadie	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des Lumières	3
LITT3500	Littérature et médias	3
<del>LITT3674</del>	<del>La chanson traditionnelle</del>	<del>3</del>
LITT3702	Littérature universelle	3
<del>LITT3790</del>	<del>Atelier de création (poésie)</del>	<del>3</del>
LITT3791	Création (approche narrative)	3
LITT3792	Création (approche critique)	3
LITT3800	Thèmes littéraires II	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poètes du Québec	3
LITT3860	Le roman au Québec	3
<del>LITT4000</del>	<del>Roman québécois depuis 1960</del>	<del>3</del>
LITT4110	Littérature médiévale	3
LITT4120	Litt. française du 16 <sup>e</sup> siècle	3
LITT4130	La littérature de voyage	3

LITT4140	Litt. française du 18 <sup>e</sup> siècle	3
LITT4165	<b>Le théâtre de l'absurde</b>	3
<b>LITT4200</b>	<b>Le cycle littéraire</b>	<b>3</b>
LITT4205	Théâtre québécois	3
<b>LITT4450</b>	<b>Les grands auteurs</b>	<b>3</b>
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	<del>Pratique de la critique</del>	<del>3</del>
LITT4900	Littérature et cinéma	3

*FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX* *15 CR.*

*GLOBAL* *168 CR.*

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

### Formation générale

**OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

**OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323.

**OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113.

**OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.

**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

**OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique.

**OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.

**OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(2)</sup>.

**OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

<sup>(1)</sup> Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

<sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.



## 6. RÉSOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION

### 6.1. Modification au profil de programmes

#### **R : 10-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat ès science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier). »*

#### **R : 18-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) (profil régulier) et au profil du Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) (régime coopératif). »*

#### **R : 19-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme Années préparatoires au Baccalauréat en travail social. »*

#### **R : 23-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (profil régulier) et au profil du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (régime coopératif). »*

#### **R : 32-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations) - régime régulier et au profil du Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations) - régime coopératif. »*

#### **R : 34-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du Certificat d'études préparatoires en musique. »*

### 6.2. Création de cours

#### **R : 19-CPR-181015**

*« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SCSO6100, SCSO6101, SCSO6200, SCSO6202, SCSO6300 et SCSO6900. »*

#### **R : 06-CPR-181122**

*« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : EDDP4902 Littérature en immersion, EDDP4912 Sciences et sc. humaines prim. et EDUC4903 Pédagogie de l'immersion. »*

#### **R : 11-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SINF2735 Soins et chronicité III et SINF3703 Soins et acuité III. »*

#### **R : 12-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte que le cours SINF2735 Soins et chronicité III puisse débuter dès le 1<sup>er</sup> mai 2019 au lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »*

**R : 21-CPR-190314**

« Sous réserve de modifications mineures, que le Comité des programmes accepte la création du cours GCIV5911 Conception intégré (BIM). »

**R : 26-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SCPO1021 Méthodes des sciences po. I et SCPO 3021 Méthodes des sciences po. II. »

**R : 37-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : MUSI3510 Intro pédagogie inst. et voc., MUSI3511 Stage d'exploration et MUSI4511 Stage d'intégration. »

**R : 41-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GELE5019 Automatisation industrielle, GELE5129 Programmation de robots ind. et GELE5700 Projet de fin d'études. »

**6.3. Modification de cours**

**R : 04-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours FRAN2501 Techniques d'analyse de textes. »

**R : 15-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux destinataires et aux objectifs généraux du cours EDAN2160 Accompagner l'apprenant adulte. »

**R : 17-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte la modification proposée au préalable du cours GMEC5450 Machines thermiques. »

**R : 27-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : SCPO1000 Intro. à la science politique, SCPO4406 Projet de recherche et essai et SCPO4407 Stage de recherche et SCPO4408 Stage en milieu de travail. »

**R : 33-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours ADGO3481 Recherche opérat. en gestion. »

**R : 38-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours MUED3001 Pédagogie des bois. »

**R : 42-CPR-190314**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : GELE4212 Réseaux électriques, GELE2012 Circuits électriques, GELE3211 Électrotechnique, GELE32222 Électromagnétisme en ing., GELE3333 Théorie des circuits et GELE3700 Projet de génie électrique I. »

6.4. **Abolition de cours**

**R : 13-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SINF2733 Soins et chronicité III, SINF2743 Soins et chronicité IV et SINF3732 Soins et acuité III. »*

**R : 28-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SCPO1010 Science politique II, SCPO3202 Méthodes II et SCPO4015 Préparation Essai et Stage. »*

**R : 43-CPR-190314**

*« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GELE5119 Automates Program. et RFID et GELE5900 Projet de fin d'études. »*